



HAL
open science

La cité universitaire Daniel Faucher, 1949-1967

Tom Le Corre

► **To cite this version:**

Tom Le Corre. La cité universitaire Daniel Faucher, 1949-1967. Architecture, aménagement de l'espace. 2016. dumas-01803605

HAL Id: dumas-01803605

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01803605v1>

Submitted on 30 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Tom Le Corre

MEMOIRE DE MASTER : La cité universitaire Daniel Faucher (1949-1967)



R. Papillault - F. Blanc - S. Jalais - A. Courbebaisse
Séminaire S87P - Heritage in Progress – ENSA TOULOUSE - 21/09/2016

SOMMAIRE

Remerciements	1
Introduction / Problématique	2
<u>I. Robert-Louis Valle et la cité universitaire Daniel Faucher :</u>	<u>3</u>
A. Robert-Louis Valle : vie, oeuvre et formation Beaux-Arts	3
B. Qu'est-ce qu'une cité universitaire à cette époque ?	6
C. Le cas de la cité universitaire de Daniel Faucher à Toulouse	11
<u>II. Analyse Compositionnelle de la cité universitaire de Daniel Faucher</u>	<u>15</u>
A. L'unité du projet, l'expression d'un ensemble	18
B. L'orthogonalité et les axialités comme principes de composition	24
C. L'expression des parties clairement définies	31
<u>III. Au cœur de cette composition, un objet symbolique : le restaurant universitaire :</u>	<u>42</u>
A. L'unité du restaurant, l'expression d'une forme navale	49
B. Les parties clairement définies	52
C. La salle de restaurant : l'espace majeur du restaurant et de la cité	59
Conclusion	65
Bibliographie	68
Annexes	70

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier Françoise Blanc, Rémi Papillault, Audrey Courbebaisse, Savitri Jalais, professeurs et responsables du séminaire pour leur avis, pour leur investissement et l'attention qu'ils ont porté à mon travail.

Je pense également à toutes les personnes qui m'ont aidé au cours de mes recherches, pour leur patience et leur bonne volonté et notamment à celles qui m'ont orienté dans mes recherches, aux archives départementales et municipales, aux bibliothèques de l'ENSA Toulouse, du patrimoine du Périgord, du Mirail.

Je souhaite aussi remercier tout particulièrement Madame Dieuzaide et sa collègue pour les photographies de Jean Dieuzaide, qu'elles ont mis à ma disposition.

Enfin, un remerciement à mes proches, pour leur relecture et leur regard extérieur à l'architecture, qui, malgré tout, ont contribué à requestionner, à reformuler et à enrichir certains points de mon mémoire.

Merci à toutes et tous. J'espère que l'intérêt que vous avez témoigné pour mes recherches sera justifié par ce présent travail.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

La cité universitaire de Daniel Faucher se situe à Toulouse en Haute-Garonne (31), sur l'île du Ramier. La première cité universitaire toulousaine voit le jour dès 1953, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Sa construction est achevée en 1967. Elle est composée essentiellement aujourd'hui de huit bâtiments de logements étudiants, et d'un restaurant universitaire. Nous verrons par la suite que le programme était initialement plus riche en édifices.

L'architecte du projet, Robert-Louis Valle est un architecte issu des Beaux-Arts et formé à l'ENSBA (Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris).

Toutefois, il semblerait que l'architecture des logements ait été nettement inspirée de l'oeuvre de Le Corbusier à la cité universitaire internationale de Paris, construite un peu plus tôt. D'ailleurs de nombreuses sources y font référence et comparent notamment les logements toulousains au célèbre pavillon Suisse, ou encore à la maison du Brésil¹. En effet, la toiture terrasse, les pilotis, les fenêtres en bandeaux, le principe de plan libre sont tous des éléments qui font sans aucun doute écho aux cinq points de l'architecture définis par Le Corbusier à cette période (voir figures 1 et 2 en annexe).

Il sera intéressant de voir aussi en quoi la formation de Valle a peut-être influencé la conception de la cité universitaire.

Par ailleurs, nous tenterons de comprendre les enjeux qui ont amené ce projet de cité universitaire à Toulouse, en retraçant le contexte historique et social de l'époque.

Fréquentant le site plusieurs fois par semaine, l'ensemble du projet et sa pérennité remarquable m'ont tout de suite interpellé, et m'ont donné envie d'explorer les particularités de cette cité.

Ce projet est mentionné et valorisé dans plusieurs sources pour sa pérennité et son ambition pour l'époque. C'est le cas notamment dans les fonds de Roger Magnard : « *Telle qu'elle va se présenter entre la petite Garonne et le grand bras du fleuve, la Cité Universitaire de Toulouse fera honneur, nous le pensons, à ceux qui l'ont conçue et en ont poursuivi durant plusieurs années la réalisation. Elle gardera au milieu de la verdure, avec ses grandes façades de briques, le caractère des belles réalisations de l'architecture toulousaine* »².

Annie Noé-Dufour met en avant également la qualité architecturale du projet dans son ouvrage *La cité universitaire Daniel Faucher, une oeuvre novatrice ?* : « *À côté du conformisme de la plupart des constructions privées contemporaines, Robert-Louis Valle et Fabien Castaing ont su concevoir un ensemble architectural novateur tout en interprétant certaines caractéristiques modernistes des réalisations d'avant-guerre* »³.

Cette dernière critique nous permet de rebondir et de voir en quoi Valle a voulu faire de cette cité une oeuvre internationale et en quoi cette cité universitaire est une oeuvre majeure, novatrice et ambitieuse à Toulouse dans l'après-guerre ?

1 Mémoire de Master de Gérard Perié (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines, p. 131

2 Archives départementales, fonds Roger Magnard, 113 J 2, dossier « Administration service social (1967-1969) », brochure du CROUS (1954)

3 Annie Noé-Dufour, « La cité universitaire Daniel-Faucher, une oeuvre novatrice ? », L'Autre que bufo un còp cada mès, Toulouse, n° 28, décembre 2001, p. 309

I. Robert-Louis Valle et la cité universitaire Daniel Faucher :

A. Robert-Louis Valle : vie, oeuvre et formation Beaux-Arts



Figure 1. Photographie de Robert-Louis Valle //
Source : *Toulouse 20-40*

Robert-Louis Valle est né à Oron-la-Ville (Canton de Vaud, Suisse), le 14 décembre 1907. Il suit à partir de 1926 un enseignement à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, où il est l'élève de Victor Laloux, de Charles Lemaesquier et de Georges Labro. C'est un élève brillant puisqu'il obtient une cinquantaine de médailles ¹.

Il passe en première classe le 17 janvier 1930. Mobilisé pour aller combattre en 1939, il est blessé, réformé puis rapatrié. Il termine sa formation à l'école des Beaux-Arts à Lyon. Il est diplômé architecte D.P.L.G. en 1942. Il s'installe ensuite à Toulouse à partir de 1949 ². Selon les sources de l'ouvrage *Toulouse 45-75*, il s'installe à Toulouse dès 1944 (voire 1941 selon Gérard Perié) et devient professeur chef d'atelier adjoint à l'école régionale d'architecture. Il fait également partie du jury à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris pour les 1ère et les 2e classes.

A Toulouse, il construit de nombreux logements collectifs, travaille fréquemment avec l'entreprise Déromédi. Il est entre autre l'architecte de Baticoop et des Etablissements Peugeot. Le reste de ses réalisations est mentionné en annexes.

Il décède le 1er février 1978 à Toulouse.

1 CAUE. Architecture et urbanisme, *Toulouse 45-75*. Toulouse : Loubatières, 2009.

2 D'après l'INHA

Robert-Louis Valle a donc suivi une formation classique à l'ENSBA, lorsque celle-ci forme encore les futurs architectes, à savoir avant mai 1968, date à laquelle les écoles publiques ou privées d'architecture ont pris le relais.

Cet enseignement, bien connu pour les Grands Prix de Rome qu'il décerne, est très rigoureux et très exigeant dans les manières de représenter, de concevoir l'architecture, en d'autres termes de composer. Ce terme de « composition » fait l'objet de l'ouvrage de Jacques Lucan, *Composition Non-Composition*, un livre de référence en matière d'enseignement classique. Il nous permettra d'éclairer notre propos et de connaître les principes et dogmes qui y sont défendus.

En effet, à plusieurs reprises, Lucan emploie des termes caractéristiques du vocabulaire des Beaux-Arts. Nous essaierons de les définir et de voir en quoi ils seront utiles pour la suite de notre analyse sur la cité universitaire de Daniel Faucher.



**Composition,
non-composition**
Architecture et théories, XIX^e - XX^e siècles
Jacques Lucan

Figure 2. Couverture du livre
Composition, Non-composition

Tout d'abord, les termes de composition et de disposition sont très liés, puisqu'en effet, « *Aux Beaux-Arts, la composition a été conçue en termes d'axes, qui étaient simultanément des lignes pratiques de mouvement et des tracés visuels de tableaux tri-dimensionnels* ».

Je m'appuie pour cela, sur la lecture du chapitre 4 « Composer des ensembles » du livre de Jacques Lucan. En prenant les exemples de Grands Prix de Rome, il énumère quelques grands principes classiques, dont celui de composer avec des axialités, « *un axe comme ligne de mouvement n'oblige cependant pas le spectateur à suivre un chemin rectiligne* ».

Au travers de la présentation des projets de Duban, Labrouste, Duc et L. Vaudoyer, on peut voir que l'orthogonalité est omniprésente dans les projets classiques et qu'il n'y a pas de partie qui domine outrageusement la composition, vers laquelle les autres « pyramideraient ». Un jeu de différence de niveau, d'amplitudes et de plafonnements, est également notable.

Par ailleurs, la composition cherche à contenir et à « *enfermer le programme dans des limites* », ou encore à « *exprimer, d'une part la figure du tout, d'autre part des parties clairement définies selon des principes géométriques adéquats à la figure du tout* ».

Dans un deuxième temps, Jacques Lucan définit très clairement à quoi renvoie l'unité : « *La question de l'unité est donc attachée à celle de la composition. En architecture, les parties concourent à la fabrication du tout qu'est le bâtiment, ces parties étant indissociables et en harmonie.* ».

Il ajoute que « *les parties doivent donc former un tout, et aucune partie ne peut être ajoutée ou retranchée sans que le tout perde sa cohérence. Les parties sont donc subordonnées au tout.* ».

Pour beaucoup de professeurs à l'école des Beaux-Arts, l'unité est maîtresse de la composition. Tout projet doit établir une hiérarchie compositionnelle entre des parties principales et des parties secondaires. Gromort, un de ces enseignants, indique que pour toute bonne composition, l'architecte ou l'élève doit rechercher un élément principal qui puisse dominer le reste de la composition : « *Je pense qu'il n'est pas inutile d'indiquer par quelques exemples la nature des principes fondamentaux ; ils surprendront par leur simplicité. On s'efforce notamment :*

- *d'assurer l'unité en faisant dominer l'élément principal ;*
- *de sacrifier par la suite le plus possible les éléments secondaires pour réduire le plan à sa plus simple impression (...)*
- *d'éviter les égalités entre les éléments qui ne sont pas identiques ;*
- *de ne pas admettre qu'un local ou une circulation ne soient pas éclairés directement ; de donner de l'ampleur aux cours ;*
- *d'orienter franchement, chaque fois qu'on le pourra, toute la composition vers le sens où l'horizon est le plus étendu, en ouvrant de plus en plus les corps de bâtiment.* ».

Un autre terme est explicité dans l'ouvrage à savoir celui de « parti ». Pour Gromort, dans *Initiation à l'architecture*, le parti « *est le choix raisonné et exprimé le plus clairement possible de la disposition d'ensembles adoptée ; en fait, qu'il s'agisse de la façade ou d'un plan, c'est ce qui détermine la composition* ».

Umbdenstock pense, quant à lui, que le parti correspond à la silhouette du plan : il est la méthode de résolution du problème.

En fait, la théorie Beaux-Arts veut qu'autour d'une dominante, gravitent des dominantes d'accompagnement, qui sont, elles-mêmes environnées de parties satellitaires où chaque ensemble constitue une masse.

Enfin, toujours dans *Composition, Non-Composition*¹, Jacques Lucan ne manque pas de préciser que le plus souvent, plusieurs partis sont possibles : « *La prévalence du plan, notamment dans le choix d'un parti, est sans conteste une caractéristique essentielle de la « méthode » de l'Ecole des Beaux-Arts* ».

C'est pourquoi, dans la suite de notre travail nous nous attacherons avant tout à analyser des plans, véritables sources d'informations pour expliquer ce genre de projet.

¹ Jacques Lucan, *Composition, Non-composition*, Architectures et théories XIXe et XXe siècles, presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 2009 (ENSA Toulouse)

Cette rapide partie sur la formation et la composition classique nous permet dès lors de l'utiliser comme un outil d'analyse pour mieux parvenir à lire ce premier projet de cité universitaire toulousaine.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

B. Qu'est-ce qu'une cité universitaire à cette époque ?

Pour en comprendre la définition, nous nous appuyerons sur un corpus de plusieurs exemples de cités universitaires construites dans le monde, construites au début du XXe siècle. Ce corpus a été défini selon plusieurs critères et grâce aux articles de différents *Architecture d'Aujourd'hui*¹ consultés. Il regroupe sur une même période, les années 30/50, des cités universitaires de capitales mondiales, sauf celle de Toulouse, qui souhaite, malgré tout, donner une ampleur internationale à sa première cité universitaire ; c'est un objectif conséquent. Toutes ces cités sont donc comparables sur leurs critères historiques et d'envergure. Elles ont également une constitution de programme comparable puisque qu'ils comprennent généralement cinq éléments : des logements pour les étudiants et le personnel, des écoles ou des facultés dans le campus même, des structures sportives ou encore d'autres services généraux.

Ce corpus présenté ici sous la forme de tableau pour en faciliter la comparaison, nous permettra alors d'en tirer des conclusions quant aux objectifs et enjeux des différentes cités et d'en comprendre mieux la cité Daniel Faucher.

En effet, en extrayant les différents critères communs, nous parviendrons à établir les caractéristiques majeures qui définissent une cité universitaire. Pour rapprocher ce propos de celui de la cité universitaire de Daniel Faucher, nous évoquerons les cités universitaires de Paris, de Rome, d'Athènes, de Madrid, de Rio de Janeiro, de Caracas et de Mexico. Nous nous pencherons également sur le cas de la résidence universitaire d'Antony en France, car le projet est de même envergure que celui de Daniel Faucher. D'ailleurs, Gérard Périé la cite en analogie à Daniel Faucher.²

La cité Daniel Faucher apparaît au moment de sa construction dans un numéro de *l'Architecture d'Aujourd'hui* aux côtés des grandes cités universitaires mondiales telles que Paris, Sao Paulo ou encore Rio de Janeiro³. L'article mentionne à ce titre : « *Nous reviendrons sur cette intéressante réalisation lorsque les travaux seront plus avancés* ». Ceci nous donne déjà une bonne image du projet et nous montre déjà son ambition et la détermination des maîtres d'ouvrage de faire de ce projet, une référence.

Ce corpus ainsi établi permet alors de nous rendre compte de l'ambition de Toulouse aux côtés de grandes capitales européennes.

1. L'université et le sport pour tous :

a) La démocratisation de l'Education :

Dans son mémoire, Gérard Perier⁴ s'appuie sur la cité internationale universitaire de Paris (CIUP). L'Education à cette époque n'a pas de limites. Le modèle universitaire est un ensemble de bâtiments, conçu pour pacifier et unifier les étudiants, rapprocher les élites, dans l'objectif « *d'éviter une nouvelle guerre* ». La cité universitaire est conçue comme un logement idéal et perçue comme un symbole de modernité, qui doit permettre avant tout aux étudiants de pouvoir réussir leurs études.

Aussi, Gérard Perier insiste sur le fait que : « *la Cité Universitaire se voulait être, avant tout, une œuvre sociale* ».

Ce principe de cité universitaire est aussi un moyen de permettre aux étudiants issus des classes modestes d'accéder à l'enseignement supérieur, en étant logés dans des conditions idéales et saines.

1 *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°6, 1936, consacré aux Cités universitaires dans le monde (Bibliothèque du patrimoine / Périgord)

2 Mémoire de Master de Gérard Périé (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines, p.131

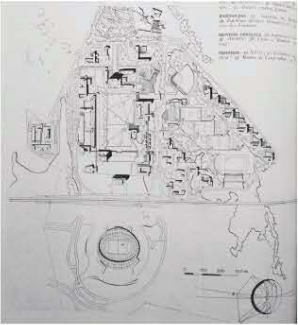
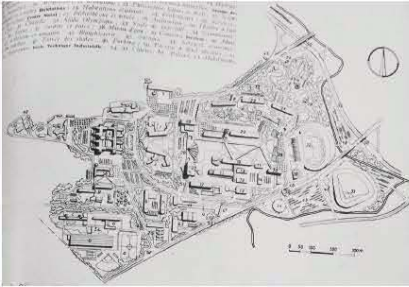

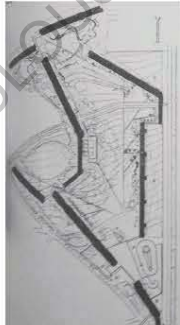
3 *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°53, 1954, consacré aux Cités universitaires dans le monde (Bibliothèque du patrimoine / Périgord)

4 Mémoire de Master de Gérard Périé (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines, p. 44

Ce tableau permet de comparer les différentes cités universitaires du corpus. Les sources principales proviennent de plusieurs numéros de l'Architecture d'Aujourd'hui

Nom de la cité universitaire	Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)	Cité universitaire d'Athènes	Cité universitaire de Madrid	Cité universitaire de Rome	Cité universitaire Daniel Faucher
Plan masse					
Localisation (ville / pays)	Paris (capitale) Terrain en périphérie du centre-ville	Athènes (capitale) Terrain en périphérie du centre-ville	Madrid (capitale) Terrain en périphérie du centre-ville	Rome (capitale) Terrain en périphérie du centre-ville	Toulouse (ville de province) Terrain en périphérie du centre-ville
Surface du terrain	45 hectares (+Possibilité d'extension)	Non renseignée (Mais possibilité d'extension)	320 hectares (+Possibilité d'extension)	Non renseignée (Mais possibilité d'extension)	15 hectares (+Possibilité d'extension)
Capacité d'accueil (par rapport à la capacité de Daniel Faucher)	2 500 étudiants (rapport d'échelle similaire) ; jusqu'à 5 000 étudiants	Non renseignée	15 000 étudiants (x10)	7 500 étudiants (x6)	1 500 étudiants
Architecte(s) en chef du projet	Bechmann	Em Kriesis	Lopez Otero épaulé par Aguirre, Lacasa, Sanchez, Arcas, Santos	Marcello Piacentini	Robert-Louis Valle
Année de réalisation	1930	Années 1930	1930	Années 1930	Années 1950
Programme	PAS D'ECOLLES LOGEMENTS : - 18 pavillons représentant chaque Etat SPORT : - des tennis couverts - 1 complexe sportif - des terrains annexes. AUTRES : - 1 administration - 1 service médical - 1 maison internationale - 1 institut national agronomique	ECOLLES : LOGEMENTS : SPORT : - clubs et un stade AUTRES : - 1 bibliothèque - 1 chaufferie centrale - 1 restaurant universitaire - 1 clinique et des hôpitaux	ECOLLES SPECIALES LOGEMENTS : SPORT : - habitations pour le corps enseignant - logements administratifs et direction SPORT : - 1 complexe sportif (grand stade pour 60 000 spectateurs) - sports nautiques en bord de fleuve AUTRES : - 1 bâtiment de médecine	ECOLLES : - 12 instituts de faculté LOGEMENTS : SPORT : AUTRES : - 1 rectorat - 1 bibliothèque - 1 grand amphithéâtre - 1 caserne de la milice universitaire - 1 centrale thermique - 1 maison des étudiants - 1 monuments aux étudiants morts à la guerre et des serres.	PAS D'ECOLLES LOGEMENTS : - 6 ensembles de logements étudiants (au total 1500 chambres) - 2 logements de direction et logements pour personnel SPORT : - 1 complexe sportif (comprenant un grand stade) - sports nautiques en bord de fleuve AUTRES : - 1 restaurant universitaire - 1 amphithéâtre plein air - 1 Auditorium (600 places) + Une bibliothèque - 1 infirmerie
Axe de Composition			Le grand axe de composition aboutit à l'amphithéâtre.	Rectorat au coeur de la composition de la cité.	Le grand axe de composition aboutit à l'amphithéâtre.
Hiérarchie du programme	Monumentalisation de l'entrée par un porche	Le Rectorat et l'Administration, comme éléments dominants Monumentalisation de l'entrée par un porche		Rectorat comme élément dominant Monumentalisation de l'entrée par un porche	Les ensembles de logements dont les éléments dominants. Les entités de service gravitent autour. Monumentalisation de l'entrée.
Matériaux employés		Béton armé pour la structure ; briques de remplissage et enduits en façade.	Brique en parement et structure béton et matériaux modernes		Brique en parement et structure béton
Dimension paysagère	Non renseigné	Non renseigné	Plantation de 40 000 arbres	Non renseigné	Plantation d'arbres
Exigence du rapport plein/vide	50% du terrain est bâti	Non renseigné	< 15% de bâti	Non renseigné	Libérer un maximum de surfaces pour la pratique du sport et la détente.
Objectifs majeurs	Former la jeunesse et encourager la pratique du sport Visée internationale recherchée	Satisfaire les étudiants et les rendre autonome par de nombreux services proposés	Former la jeunesse et encourager la pratique du sport		Former la jeunesse et encourager la pratique du sport Visée internationale recherchée

Ce tableau permet de comparer les différentes cités universitaires du corpus. Les sources principales proviennent de plusieurs numéros de l'Architecture d'aujourd'hui

Nom de la cité universitaire	Cité Internationale Universitaire de Mexico	Cité universitaire de Caracas	Cité universitaire de Rio de Janeiro	Cité universitaire d'Antony
Plan masse				
Localisation (ville / pays)	Mexico (capitale) Terrain en périphérie du centre-ville (à 18kms)	Caracas (capitale) Terrain en périphérie du centre-ville, dans un cirque naturel	Madrid (capitale) Terrain en périphérie du centre-ville	Paris (capitale)
Surface du terrain	70 hectares (+Possibilité d'extension)	150 hectares	600 hectares	Non renseignée (Mais possibilité d'extension)
Capacité d'accueil (par rapport à la capacité de Daniel Faucher)	25 à 30 000 étudiants (x20)	7 000 étudiants (x5)	30 000 étudiants (x20)	2 000 étudiants + 500 ménages d'étudiants (x0,5)
Architecte(s) en chef du projet	Carlos Lazo	Carlos Raoul Villanueva	J. Machado Morreira	Eugène Beaudoin
Année de réalisation	1950	1942	1930	1954
Programme	FACULTES, ECOLES & INSTITUTS LOGEMENTS : - Logement pour 4 à 500 personnes - 18 pavillons étrangers SPORT : - 1 complexe sportif avec stade multisports - des terrains annexes. - 1 stade olympique AUTRES : - Services généraux - 1 service médical - 1 bibliothèque centrale et auditorium - 1 maison internationale	ECOLES & FACULTES LOGEMENTS - habitations pour le corps enseignant - logements étudiants SPORT : - Complexe sportif développé - 1 stade olympique AUTRES : - 1 Aula Magna - 1 bibliothèque centrale + auditorium - 1 chaufferie centrale - 1 restaurant universitaire annexe - 1 club social - 1 théâtre plein air - 1 hôpital - 1 administration	ECOLES SPECIALES LOGEMENTS : - habitations pour le corps enseignant - logements administratifs et direction SPORT : - 1 complexe sportif (grand stade pour 60 000 spectateurs) - sports nautiques en bord de fleuve AUTRES : - 1 bâtiment de médecine - 1 centre de Rectorat - 1 bibliothèque centrale - 1 administration - 1 centre d'éducation physique - Services généraux	PAS D'ECOLES LOGEMENTS : - ensembles de logements étudiants (au total 2000 chambres) - 2 logements de direction et logements pour personnel SPORT : - 1 complexe sportif (3 gymnases et comprenant salles de sport) AUTRES : - Des amphithéâtres - salles de conférence et de réunion - Salles d'étude - Salles de concert et cinéma - 1 bureau de poste et standard téléphonique - école maternelle + crèche - 1 service social - 1 centre médical avec une infirmerie - 1 administration
Axe de Composition			Le grand axe de composition aboutit à l'amphithéâtre.	
Hiérarchie du programme	Le Rectorat domine la composition			Les logements créent une limite dans laquelle se concentre le reste du programme
Matériaux employés	Béton armé pour la structure + Matériaux locaux (onyx, céramique vernissée)	Non renseignés	Brique en parement et structure béton et matériaux modernes	Non renseignés
Dimension paysagère	Reboisement du site par 1 million de plants	Non renseigné	Plantation de 40 000 arbres	Non renseigné
Exigence du rapport plein/vide	Non renseigné	1/3 de zone verte en voie de reboisement	< 15% de bâti	Non renseigné
Objectifs majeurs	Former la jeunesse et encourager la pratique du sport Visée internationale recherchée	Satisfaire les étudiants et les rendre autonome par de nombreux services proposés	Former la jeunesse et encourager la pratique du sport	Assurer le repos, la restauration et le travail des étudiants dans de bonnes conditions

b) Le sport au cœur de la cité universitaire :

Nous l'avons vu dans les exemples étudiés précédemment, le sport est une des constantes majeures des cités universitaires.

En effet, la présence d'installations sportives fait partie intégrante du programme des grandes cités universitaires. Parfois même ces installations occupent une place centrale avec l'ambition d'encourager, par le sport, le lien social et l'esprit d'amitié entre les étudiants de toutes origines. Le complexe sportif offre alors un libre accès aux activités et contribue au bien être et à la réussite de tous conformément à l'adage « Mens sana in corpore sano », « un esprit sain dans un corps sain ».

La présence de nombreux équipements sportifs et culturels dans des cités universitaires comme celle d'Anthony et de Daniel Faucher démontre leur ambition de se conformer à la modernité et à l'attractivité des plus grandes cités.

2. Une procédure de construction et une situation géographique similaires :

Comme nous l'avons vu dans le corpus, la totalité des cités universitaires est construite en périphérie des villes. C'est pourquoi elles ont toutes besoin d'un minimum d'équipements pour parer à l'éloignement du centre-ville. Nous développerons ce point dans le chapitre suivant.

Mais comment expliquer cette localisation ?

Un projet universitaire naît très souvent d'une décision du gouvernement, qui décide d'intervenir pour pallier la crise du logement étudiant et pour remédier à une croissance étudiante importante, dans les années 50 en France, au sortir de la seconde guerre mondiale. Aussi le terrain sur lequel est construite la cité est souvent un terrain en périphérie de ville que cède l'Etat au maître d'ouvrage du projet. Cette procédure permet d'amortir au mieux les prix des loyers qui restent alors abordables pour les étudiants. Les terrains cédés font plusieurs hectares : entre 5 et 15, parfois beaucoup plus pour certaines cités universitaires (Madrid ou Paris), comme l'indique le tableau du corpus.

3. Un ensemble mêlant différents programmes :

Il est vrai qu'à la vue de notre corpus de cités, nous pouvons résumer la fonction d'une cité universitaire en quatre objectifs :

a) Loger :

Le modèle de la cité universitaire apparaît dans les années 1920. Il semble être la solution idéale pour répondre au problème du logement étudiant que connaît la France entière après la guerre, en même temps que celui de la forte croissance du nombre d'étudiants. Il est aussi une manière de répondre aux difficultés matérielles des étudiants qu'évoque Gérard Perier dans son mémoire ¹. En effet, le logement, même si il reste très sommaire, propose un cadre de vie à la fois agréable et studieux à l'étudiant. Ce regroupement des logements étudiants a une visée sociale très importante : il permet de lier les étudiants entre eux.

b) Enseigner

Dans certaines cités universitaires, on retrouve également les facultés ou les différentes écoles, qui

¹ Mémoire de Master de Gérard Perier (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines, p. 13

sont associées à la composition générale de la cité. Le trajet domicile/école est alors considérablement réduit et l'étudiant n'a même plus besoin de sortir de la cité. C'est le cas dans notre corpus des cités universitaires d'Athènes, Madrid et Rome ...

c) Procurer une vie saine / Satisfaire une vie sociale / Divertir / Cultiver

Nous avons vu qu'un des objectifs de la cité universitaire et en particulier celui des Œuvres universitaires (aujourd'hui CROUS) était d'animer la vie étudiante et d'inclure donc la dimension sportive dans les cités universitaires. L'Arcut, une association propre à Daniel Faucher citée par Gérard Perié dans son mémoire¹, tente de développer un pôle culturel tourné autour de la musique, de la photographie ou encore du cinéma.

d) Restaurer

Enfin, pour faciliter la vie des étudiants, l'ensemble des cités universitaires de notre corpus met à disposition des étudiants un, voire plusieurs centres de restauration qui permettent la confection de repas équilibrés le midi, le soir, voire le matin.

L'étudiant doit bénéficier d'un cadre de vie agréable, lui permettant de réussir ses études, de vivre sainement, de créer des relations et de s'investir dans l'associatif. Le cadre de la cité doit donner envie d'y rester. Un rapprochement peut être fait avec le logement ouvrier de l'époque.

Toutes ces cités universitaires présentées ont l'ambition de faire réussir les étudiants et sont novatrices en terme d'organisation et d'aménagement. Elles répondent aussi aux urgences primordiales de l'époque : celui de loger les étudiants. La présence de Toulouse dans ce corpus des cités universitaires de capitales internationales peut surprendre au premier abord, mais nous avons vu que toutes ses caractéristiques révèlent bien toute l'ambition de ce projet. C'est pourquoi, à présent, nous allons approfondir l'analyse et voir en quoi elle est une réussite et une oeuvre novatrice pour la ville à cette époque.

¹ Mémoire de Master de Gérard Perié (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines, p. 161

C. Le cas de la cité universitaire de Daniel Faucher à Toulouse :

1. Situation géographique

La cité universitaire de Daniel Faucher est implantée en périphérie du centre-ville toulousain, sur l'île du Ramier. Elle se trouve exactement à l'intersection des médianes du triangle reliant les trois campus universitaires toulousains (Université Capitole 1, Université Paul Sabatier 2 et Université Jean Jaurès 3) (Figure 3).

Elle occupe un terrain boisé de quinze hectares situé entre les deux bras de la Garonne. Elle est entourée au sud par l'ancienne Poudrerie Nationale, à l'ouest par un canal bordé d'arbres (et aujourd'hui cinq immeubles de la S.A. HLM de l'Université), au nord par le complexe sportif du Stadium de Toulouse. L'ensemble est desservi par l'unique rue orientée Nord-Sud, qui longe le bras supérieur de la Garonne. Cette rue, aujourd'hui, porte le nom du professeur Camille Soula¹.

2. Genèse du projet :

En 1928, en retard par rapport aux autres grandes villes françaises, Toulouse ne possède toujours pas de cité universitaire. Le projet d'une première cité universitaire doit se faire non loin du centre-ville, près de Jolimont, à la place de l'école de vétérinaire. Ce projet ne voit pas le jour, faute de moyens financiers. Puis le projet est abandonné pendant la seconde guerre mondiale.

Au lendemain de la guerre, l'étudiant pauvre a de nombreuses difficultés matérielles. Il rencontre de grandes difficultés pour se loger. Toulouse fait face à une situation exceptionnelle : de nombreux réfugiés affluent, venus de Belgique ou d'Espagne et la ville se retrouve confrontée à un accroissement considérable du nombre d'étudiants², « Pour l'année universitaire 1940-1941, les effectifs étudiants s'élevaient à 6 894 contre 3 442 l'année précédente. Jusque-là, le chiffre le plus important avait été 4 370 en 1930-1931³. Or, comme les autres réfugiés, beaucoup d'étudiants se trouvaient dans une situation matérielle précaire, sans relations avec leur famille et à peu près sans ressources »³. Toulouse souhaite donc apporter une solution pour loger dans des conditions saines mais sommaires, un maximum d'étudiants. C'est pourquoi, « dans ce domaine comme dans biens d'autres, il nous faut d'abord mobiliser les moyens qui sont à notre disposition pour atteindre les objectifs essentiels qui sont la construction d'un nombre important de chambres et de nouveaux restaurants universitaires, et l'obtention des crédits nécessaires au fonctionnement des cités et des restaurants. Ce n'est qu'après que nous pourrons envisager un développement rationnel des services annexes »⁴.

Le corpus nous montre qu'aux côtés d'autres cités universitaires, Toulouse est ambitieuse quant au programme qu'elle met en oeuvre. Au lieu de se contenter de simples logements d'urgence, le projet se dote d'autres équipements améliorant la vie des étudiants : « En 1949, la Cité Universitaire de Toulouse imaginée par Robert-Louis Valle représentait comme nous l'avons dit un projet ambitieux. En plus des six bâtiments destinés au logement des étudiants et le restaurant universitaire, qui comprenait également l'administration et les logements pour le personnel de la Cité ainsi que les hôtes de passages, l'architecte avait imaginé un auditorium avec une salle de réunion d'une capacité de six cent places, une bibliothèque, un théâtre de plein air, deux villas, ainsi qu'un gymnase et un stade. Mais les difficultés financières du CROUS firent que de ce projet, seuls les bâtiments de logement et le restaurant universitaire furent édifiés. »⁵

Le projet universitaire de la ville en profite également pour parer au manque de restaurants universitaires : « Notre but immédiat est donc l'ouverture d'établissements nouveaux que ce soit : établissement de logements et de restaurants, et nous ne pouvons en aucun cas envisager de voir attribuer à un nombre restreint d'étudiants

¹ Professeur Camille Soula est né le 6 mai 1888 à Foix et mort le 3 avril 1963. Il est médecin et physiologiste français. Il fut également membre de la résistance ariégeoise, poète occitan, artiste et humaniste.

² Mémoire de Master de Gérard Perié (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines, p. 60

³ Mémoire de Master de Gérard Perié (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines, tiré du Rapport annuel du Conseil de l'Université de Toulouse, Toulouse, Privat, 1940-1941, Rapport d'introduction de Robert Garipuy, professeur à la faculté de Médecine, p. 5, page 63

⁴ Mémoire de Master de Gérard Perié (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines, p. 131

⁵ Mémoire de Master de Gérard Perié (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines, p. 131

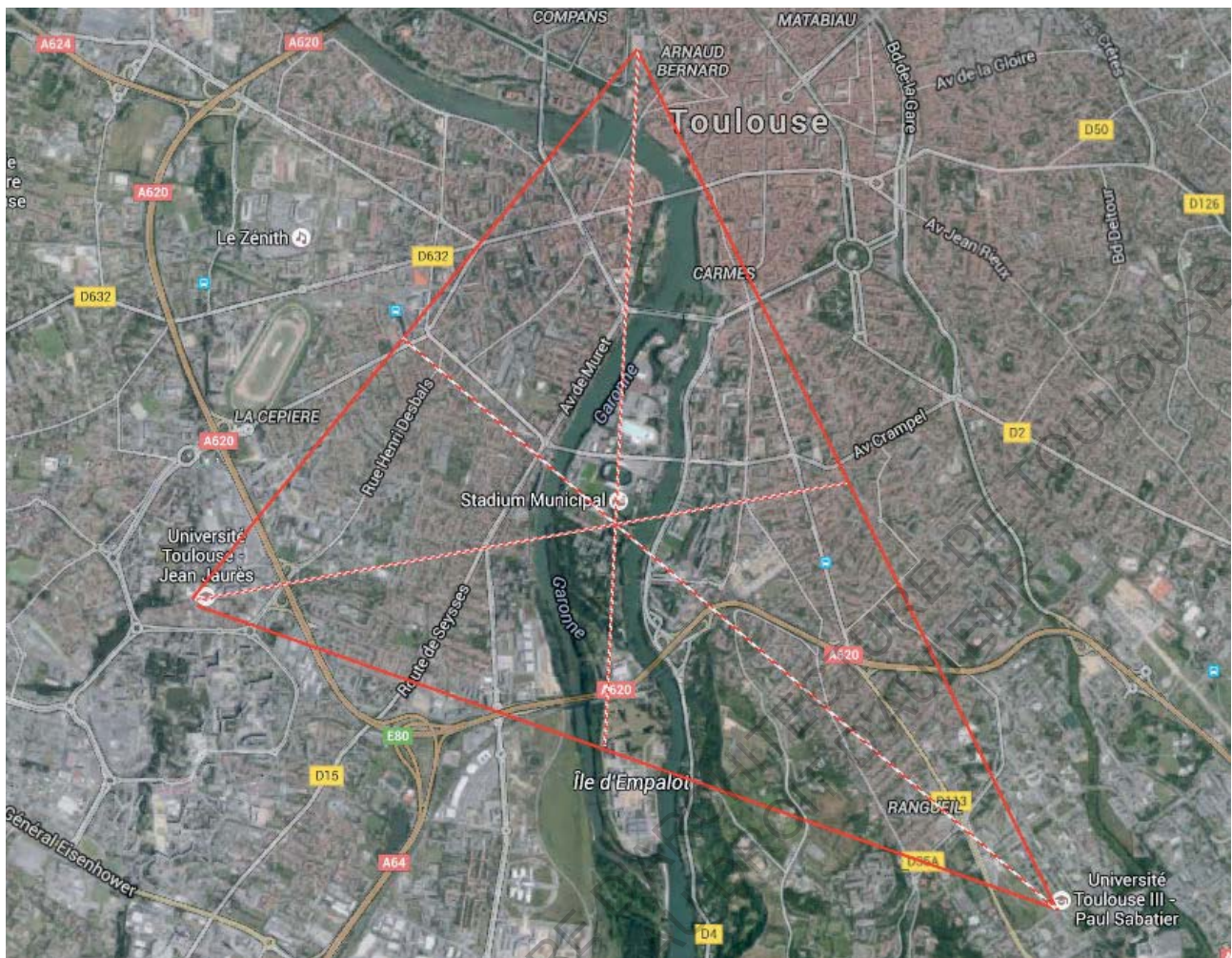


Figure 3. Photographie aérienne et positionnement de la cité universitaire Daniel Faucher par rapport aux autres campus toulousains.

*des avantages, certes utiles, mais d'ordre secondaire, alors que la plupart de leurs camarades ne trouvent même pas à se loger et connaissent de grosses difficultés pour être admis dans un restaurant proche du lieu où ils suivent leurs cours ».*¹

Pour parer à cela et pour aider la Maison des Étudiants créée ces années là, deux oeuvres universitaires d'urgence voient le jour : la maison des orphelins et la cité universitaire Papus édifiée en 1940. Cette dernière située à Papus, rue Fontaine-Lestang, trouve un autre site à la place de la Poudrerie Nationale. Ces logements très sommaires, au nombre de 80, permettent de loger deux cents étudiants réfugiés. Par la suite, la capacité d'accueil du site augmente (28 pavillons pouvant accueillir jusqu'à quatre cents étudiants), complété par un restaurant universitaire, des salles de réunions, des terrains de sports. Mais la cité disparaît sous les flammes lors d'un incendie commis par l'armée allemande pendant la guerre en juillet 1944.

Une nouvelle cité universitaire de 250 chambres doit être construite dans la foulée (en 1946) par Robert-Louis Valle et Noël Lemaesquier. On pense d'abord le projet sur la même parcelle que l'ancienne cité Papus, puis sur un terrain en centre-ville. Finalement on opte pour un autre terrain que doit céder la Poudrerie Nationale en 1949. Robert-Louis Valle, architecte du projet (associé à Noël Lemaesquier au début) propose une première version du projet dans la même année. La procédure de cession du terrain tarde et ce n'est qu'en 1953 qu'elle est signée. En 1954, la cité Daniel Faucher offre 400 chambres réparties dans deux bâtiments. Ces deux bâtiments et le restaurant universitaire sont mis en service en février 1955. Elle est inaugurée dans ce dernier en présence de Charles De Gaulle le 14 février 1959² (Figure 4).

¹ Mémoire de Master de Gérard Perié (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines, p. 131

² Photographies ©Jean Dieuzaide // Figure 14 : Discours de Charles De Gaulle dans le restaurant lors de l'inauguration de la cité universitaire 1959



Figure 4. Photographie lors du discours du général De Gaulle dans la grande salle du restaurant universitaire // ©Jean Dieuzaide - 1959



Figure 5. Photographie aérienne de la cité en construction // ©Jean Dieuzaide - 1959

Entre temps, selon les sources d'Annie Noé-Dufour³, ce sont quatre autres bâtiments qui voient le jour, entre 1956 et 1966 ajoutant un peu plus de 700 chambres à la cité (*voir Figure 5 ci-dessus*). Un peu plus tôt, en 1955, le stade universitaire est en cours d'aménagement sur une parcelle adjacente de 6 hectares. Mais Toulouse doit rattraper son retard face aux autres grandes villes françaises, en matière de nombres de chambres étudiantes. Pour ce faire, deux autres bâtiments de 200 chambres au total, sont confiés à Fabien Castaing en 1967. La cité totalise au final 1507 chambres.

Ces changements ont eu pour conséquence des substitutions de programme. Ainsi, l'auditorium de 600 places, de la bibliothèque, du théâtre de plein air, de l'infirmerie ou encore des deux villas de la direction n'ont pas été réalisés.

Le vendredi 21 octobre 1966, la cité universitaire de Toulouse prend le nom de Daniel Faucher, en hommage au doyen de la faculté des lettres de Toulouse, « *pour ce qu'il a fait depuis plus de 30 ans pour les Œuvres (Universitaires). M. le Doyen Faucher, s'est entre autres choses, tout particulièrement consacré à la Cité Universitaire. Vice-Président du Conseil d'Administration de la Société H.L.M. Universitaire, il a suivi, jour après jour l'édification et l'aménagement de la Cité. Il serait juste que cette œuvre, dont l'Université est justement fière, portât le nom du Doyen Faucher* »⁴.

Une frise chronologique ci-après retrace les grandes étapes du projet de construction de la cité universitaire (*Figure 6*)

En dépit du fait que Toulouse accuse un retard conséquent sur le logement étudiant au sortir de la guerre, la genèse du projet montre bien toutes ses motivations et son ambition. En effet, on y retrouve de nombreuses caractéristiques de son homologue française, la cité internationale de Paris, qui demeure aujourd'hui un modèle. Elles se situent en périphérie du centre-ville, et sont équipées de façon à favoriser l'autonomie de l'étudiant dans la cité.

Par ailleurs, on peut retenir la présence du Général De Gaulle, Président de la République, lors de l'inauguration de la cité. Elle démontre bien l'ampleur et l'importance du projet sur le plan international, tel un symbole français pour l'étranger.

3 Annie Noé-Dufour, La cité universitaire de Daniel Faucher, une œuvre novatrice ? , L'Autre que bufo un còp cada mès, Toulouse, n° 28, décembre 2001, p. 304/309

4 Extrait du mémoire de Gérard Perié, page 121, qui cite le CROUS, Administration, P.V. du C.A. séance du 4 novembre 1961, p. 1-2

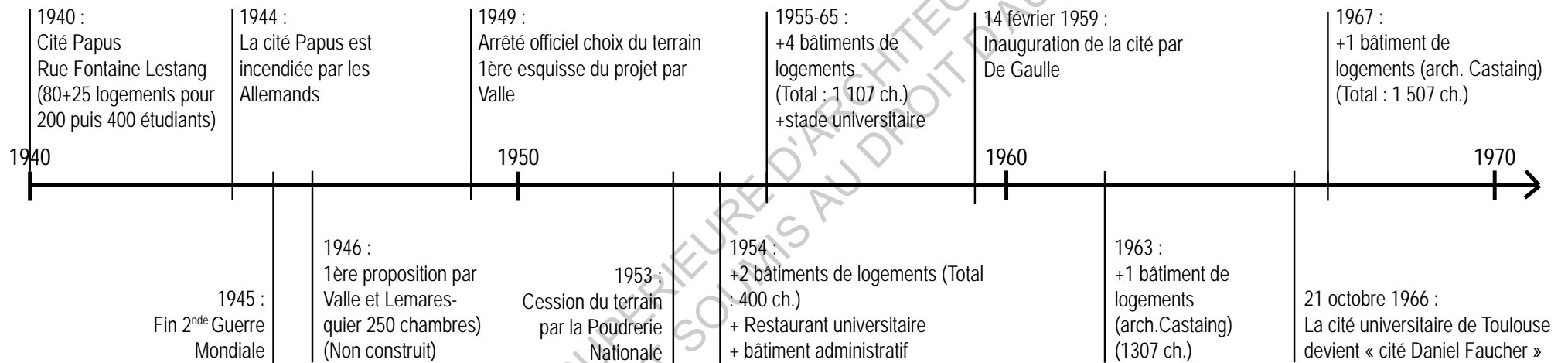


Figure 6. Frise chronologique retraçant les grandes étapes de construction de la cité universitaire de Daniel Faucher.

II. Analyse Compositionnelle de la cité universitaire de Daniel Faucher :

Préambule : Lors de mon travail de recherche, j'ai recueilli plusieurs versions de plan masse ou de plan de situation, qui correspondent à chaque fois à un état d'avancement et de réflexion du projet, de la part de l'architecte Robert-Louis Valle. A la page suivante, je dresse une frise chronologique des différentes versions de plan masse en ma possession, pour mieux appréhender les évolutions qu'a pu subir le projet (Figure 7).

Ainsi, dans le magazine d'*Architecture d'Aujourd'hui*¹, j'ai pu trouver un premier plan masse.

En me rendant aux archives départementales de Haute-Garonne, j'ai pu recueillir, dans un dossier versé par la DDE² (1951-1957), un plan d'état des lieux du site avant construction daté de mars 1950. On y voit les édifices de la cité Papus, édifiée en 1940, qui avait alors trouvé sa place sur l'île du Ramier durant la seconde guerre mondiale.

Parmi les éléments répertoriés, j'ai également retrouvé un plan masse de l'ensemble du projet au moment du dépôt du permis de construire de 1951 (créé en juin 1951 et modifié pour la dernière fois en avril 1953). Ce plan de masse est analogue à celui publié dans le magazine d'*Architecture d'Aujourd'hui* n°53. Seule diffère la simple orientation du complexe sportif sur la parcelle. Le reste de la cité n'a connu aucune modification entre temps. Cette pièce majeure du permis de construire est transposée en maquette de concours.

Il fait état d'un auditorium, d'un théâtre plein-air, d'une infirmerie, d'une salle de réunion (qui peut accueillir des conférences), ou encore de deux villas, et de plusieurs débarcadères pour le kayak, dont les constructions sont abandonnées par la suite.

De même, sur un autre plan masse plus récent (1956 modifié jusqu'en 1961), ces éléments du programme n'apparaissent pas. En effet, il semblerait qu'ils aient été remplacés par deux ensembles de logements supplémentaires, certainement pour augmenter la capacité en étudiants. Plusieurs photos aériennes prises par Jean Dieuzaide en 1956 confirment cette information puisqu'une barre de logements semble avoir pris la place de l'auditorium prévu initialement.

Aussi, après m'être rendu sur place pour faire un état des lieux de la cité aujourd'hui, j'ai constaté que c'est à partir de ce document que les travaux ont été terminés.

Enfin, aux archives municipales de Toulouse, j'ai obtenu un plan de situation datant de 1961 indiquant les deux bâtiments à construire. Ce document fait état déjà de quatre bâtiments de logement édifiés.

L'ensemble de ces documents est mentionné dans la bibliographie, en tant que sources directes.

Pour bien comprendre la composition de cet ensemble universitaire, je pense qu'il est plus judicieux de se référer au plan masse du permis de construire de juin 1951 (redessiné par mes soins deux pages). En effet, il contient encore tous les éléments du programme initial. Aussi, accompagné de ce plan masse, j'ai pu recueillir un grand nombre de documents graphiques précis sur les logements étudiants, le restaurant universitaire, ou encore le gymnase.

1 *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°53 mars/avril 1954 (page 71)

2 Dossier versé par DDE (1951-1957) (archives départementales) (2630W 7)

Figure 7. Lors de mon travail de recherche, j'ai recueilli plusieurs versions de plan masse ou de plan de situation, qui correspondent à chaque fois à un état d'avancement et de réflexion du projet, de la part de l'architecte Robert-Louis Valle.

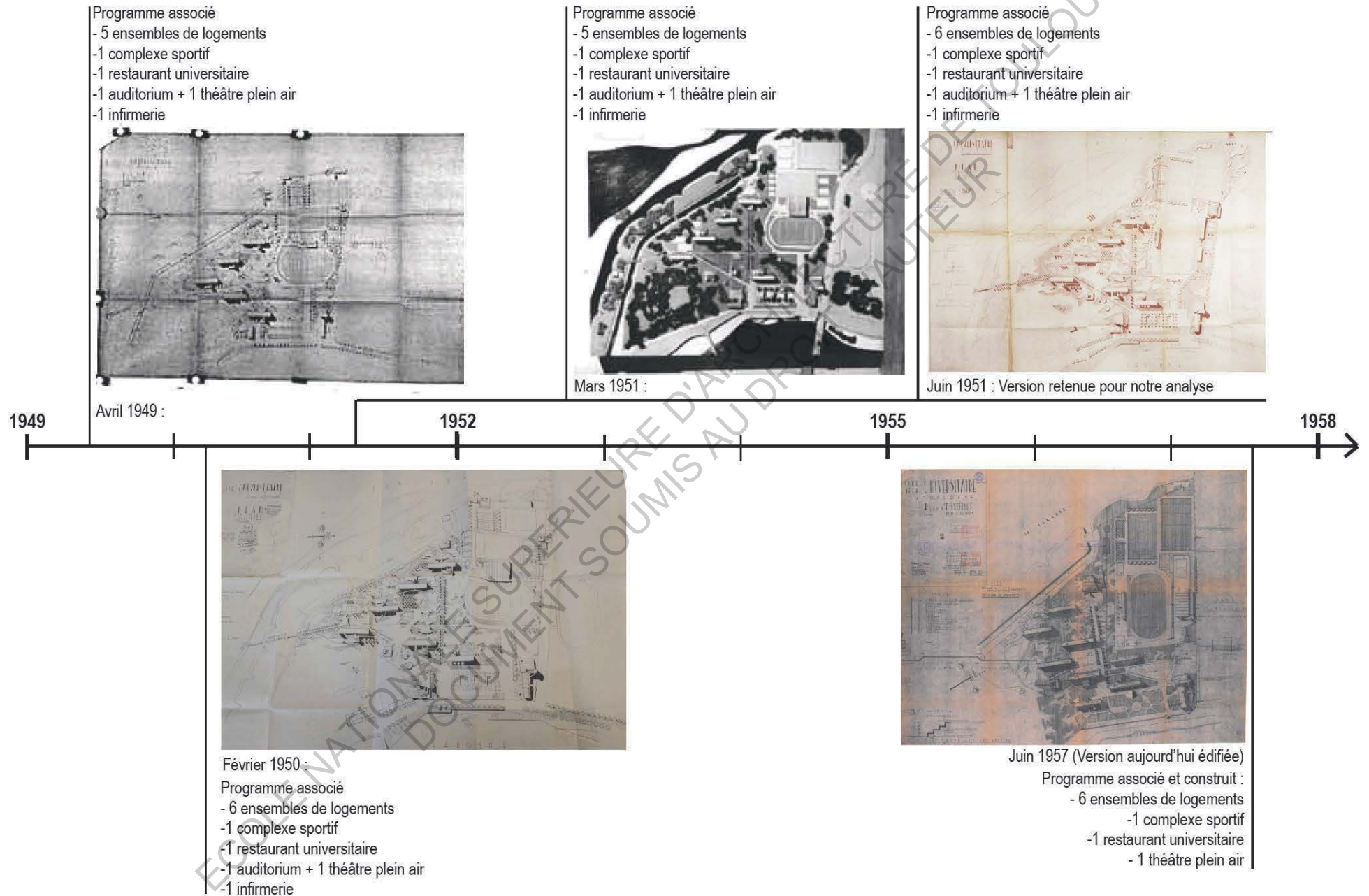
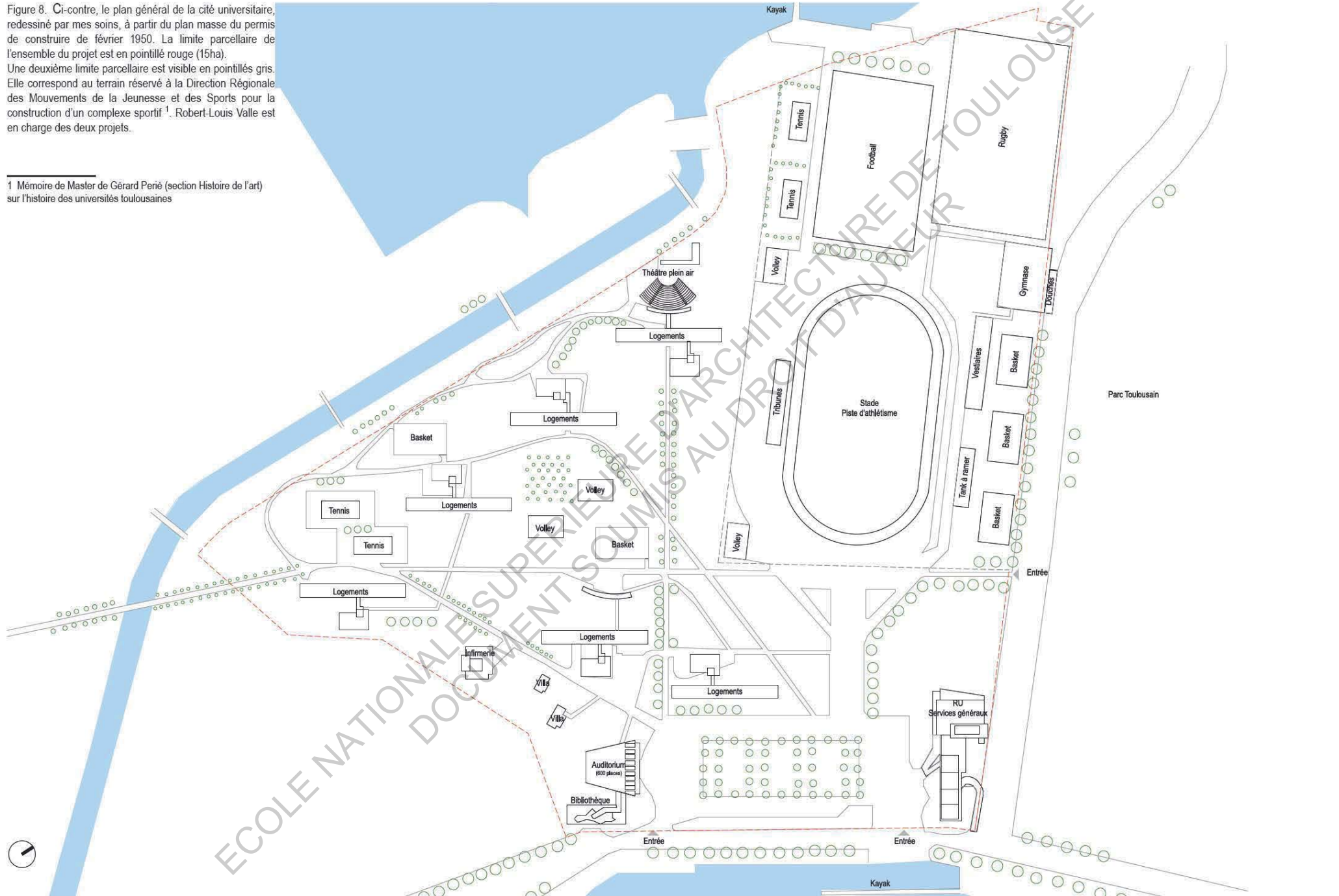


Figure 8. Ci-contre, le plan général de la cité universitaire, redessiné par mes soins, à partir du plan masse du permis de construire de février 1950. La limite parcellaire de l'ensemble du projet est en pointillé rouge (15ha). Une deuxième limite parcellaire est visible en pointillés gris. Elle correspond au terrain réservé à la Direction Régionale des Mouvements de la Jeunesse et des Sports pour la construction d'un complexe sportif¹. Robert-Louis Valle est en charge des deux projets.

¹ Mémoire de Master de Gérard Peré (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines



A. L'unité du projet, l'expression d'un ensemble

1. Le programme contenu dans des limites :

Le programme de la cité universitaire se compose de :

- o 6 grands ensembles de logements étudiants, répartis dans le site
- o 2 villas attribuées au directeur et au sous-directeur¹
- o Ces logements sont complétés par des entités de service qui permettent de répondre aux besoins des étudiants. C'est pourquoi un auditorium de 600 places comportant une bibliothèque, un théâtre de plein air, un restaurant universitaire (accueillant une aile administrative), trouvent leur place dans la cité universitaire. Un poste d'infirmerie était même prévu initialement pour remédier au manque de soins dans les cités universitaires. A cette époque, la préoccupation hygiéniste était très présente dans les préoccupations de la société. Mais celui-ci n'a jamais vu le jour.
- o Enfin, un complexe sportif (dont la piste était déjà présente sur le site), participe à l'animation de la vie étudiante. Ce complexe est constitué de terrains de volley-ball, de basket-ball, de tennis, de football, de rugby. Un gymnase accueille du handball ou encore un tank à ramer.

Une fois cet inventaire effectué, on se rend rapidement compte à la vue du plan de masse général (*Figure 8*), que le programme s'étend dans toutes les dimensions de cette parcelle à la géométrie singulière, sans que les masses bâties ne soient en contact directes avec elle. Entre les deux, réside un vide, qui, s'il n'est pas traité correctement, peut vite devenir un espace résiduel. Il serait donc intéressant d'analyser la manière dont Valle a pu composer la cité avec cette parcelle aux limites non régulières.

2. L'unité de l'ensemble à travers l'élément dominant : le logement étudiant :

La disposition générale des logements étudiants en forme de flèche vers le sud interpelle. Leur orientation est comme on l'a vu, parallèle à l'unique rue qui dessert la cité. Aussi, un jeu de quinconce et de décalage des éléments de logements permet ou non de laisser passer la vue, et également aux chambres d'avoir une vue dégagée sur le site sans vis-à-vis (*Figure 9*). Lorsqu'on franchit le seuil de la cité, le décalage entre les éléments s'opère, et laisse alors le regard filer et appréhender la plus grande dimension du site, quasiment jusqu'aux berges opposées. Les distances entre les éléments de logements est suffisante pour avoir un ensoleillement dans chacun des 1 500 chambres de la cité. Autrement dit, au travers de cette composition, chaque étudiant est sur le même pied d'égalité face à l'ensoleillement de sa chambre.

Ceci rappelle ce qu'énonce Duban à propos de son projet de conservation du château de Gaillon : « *son parallélisme avec la rue qui permet à l'oeil d'en saisir de suite tout le développement, ses formes découpées à jour qui laissent la vue pénétrer* ».

Mais cette disposition des logements étudiants participe également à la fabrication d'un paysage intérieur, conformément à ce qu'énonce Jacques Lucan : « *L'analogie entre un quartier de ville et un ensemble de bâtiments indique que ceux-ci fabriquent un paysage intérieur dont on peut faire l'expérience selon plusieurs points de vue, en se déplaçant sur plusieurs axes de mouvement selon ce que Van Zanten a aussi appelé un principe de « perspective abattoire »* ».

Si l'on prolonge chacun des côtés des 6 ensembles de logements, on observe qu'ils permettent de composer et de disposer tous les autres gabarits bâtis de la cité (*Figure 11*). De même, si on s'appuie sur les deux axes principaux que nous expliquerons ci-après, on constate que seules les 6 barres de logements sont présentes dans chacun des quarts qui composent la cité (*Figure 9*). C'est d'ailleurs cette construction graphique en plan qui nous fait penser que c'est le logement étudiant qui régit la composition générale du projet.

¹ Annie Noé-Dufour, La cité universitaire de Daniel Faucher, une œuvre novatrice ? , L'Autre que l'Autre, Toulouse, n° 28, décembre 2001, p. 304/309

3. L'usage d'un matériau local permet de renforcer cette unité :

La brique de parement est omniprésente dans l'expression de chacun des édifices. En effet, elle rappelle l'architecture toulousaine contemporaine. Le béton, même si il est laissé apparent par endroit, joue un rôle structurel dans tous les ouvrages de la cité. Pour certains édifices, on retrouve la mise en oeuvre du galet de Garonne, pour tous les traitements de soubassement. Nous retrouverons l'usage de ce matériau dans le restaurant universitaire.

Nous avons vu plus tôt que ces matériaux se retrouvent dans de nombreuses cités universitaires contemporaines à celle de Daniel Faucher (cité universitaire d'Athènes par exemple). Ces matériaux ont l'avantage d'être économiques - et locaux pour la brique dans le cas de Toulouse - et constituent un symbole de modernité et de durabilité à cette époque. Ils le sont encore aujourd'hui

L'ensemble de la cité reflète donc une grande unité tant dans sa composition que dans ses distributions. Les logements dominent cette composition, où chacun d'eux a un accès facile aux entités de services proposés. Autrement dit chaque étudiant jouit de la même égalité face à ces services. On remarque aussi que le logement étudiant est au coeur du projet, comme le cadre de vie des étudiants semble au coeur des préoccupations. La cité est construite avec des matériaux économiques, locaux et durables. Tous ces éléments nous montrent bien l'aspect novateur du projet pour cette époque d'après-guerre.

Figure 9. Ci-contre, la répartition du programme de la cité par couleur.

Le jaune regroupe tout ce qui relève du sport, tandis que le rouge fait ressortir les logements étudiants. Le vert symbolise tous les équipements de service (théâtre de verdure, restaurant universitaire, auditorium/bibliothèque). Enfin en bleu, sont représentées les deux villas de la direction.

Les deux axes majeurs orthogonaux de la composition sont repérés ici en rouge. Ils structurent les cheminements et les dispositions des éléments dans la cité. On constate que seules les 6 barres de logements sont présentes dans chacun des quarts qui composent la cité. Le programme sportif, lui, est repoussé dans la moitié supérieure du plan. Ceci nous fait dire que le logement étudiant est l'élément dominant dans la composition de la cité.

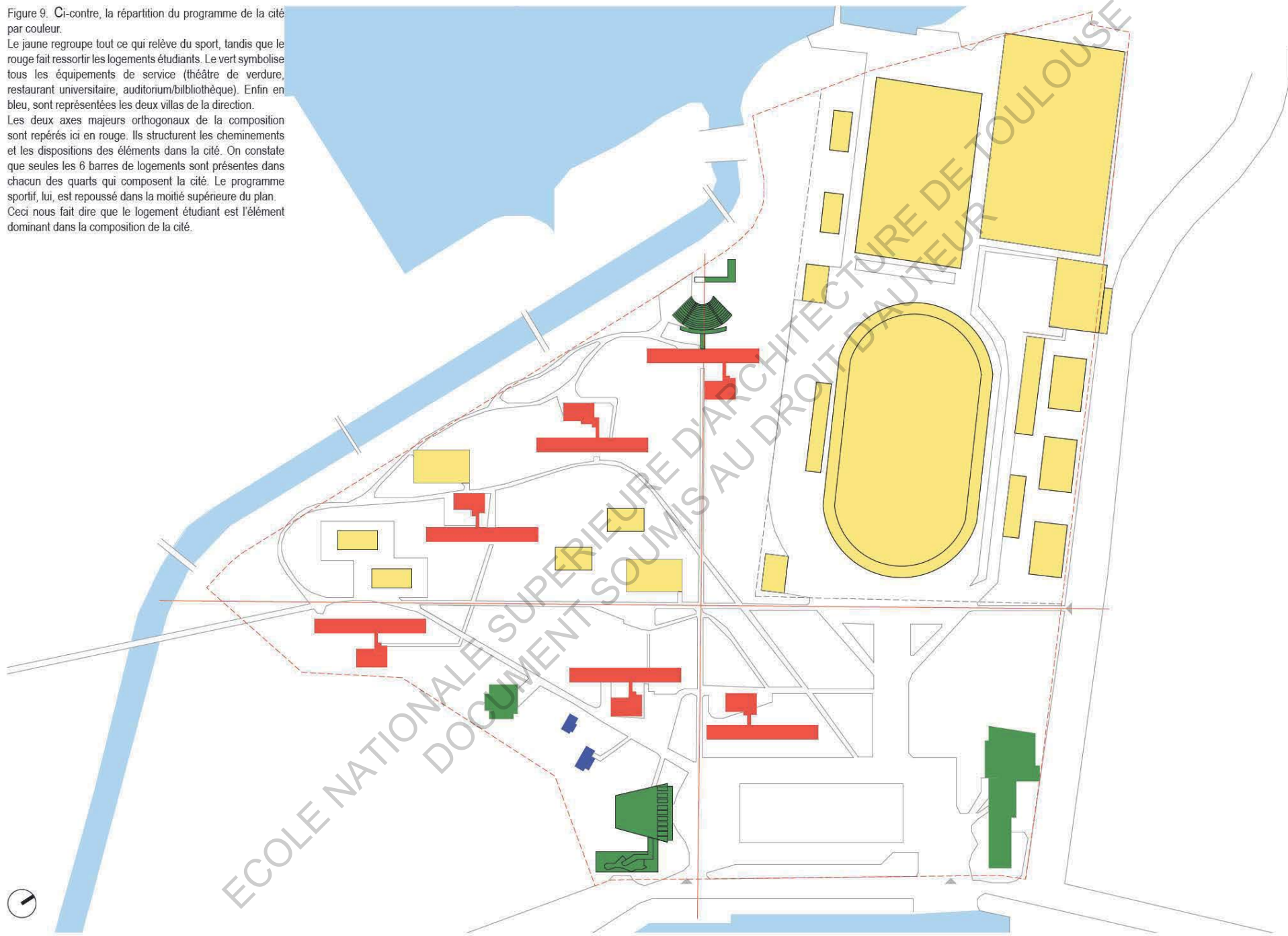


Figure 10. Cette figure présente les coupes longitudinales et transversales de la cité.
 A la vue des élévations Ouest et Est depuis la rue ou depuis la berge, les six logements créent une réelle limite visuelle, et renforce cette volonté classique de contenir le programme dans des limites. Malgré tout, le regard n'est pas obstrué en oblique.

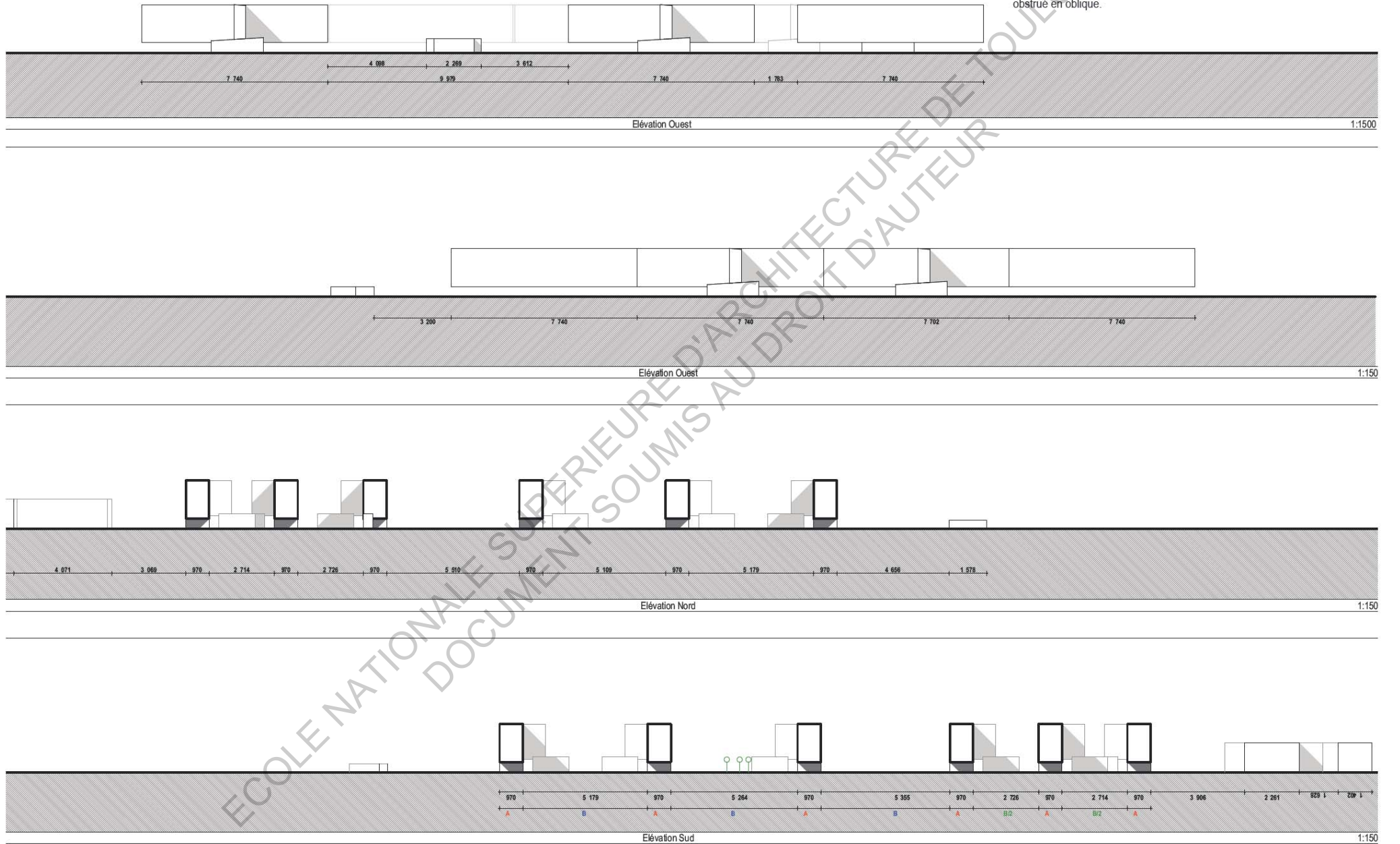


Figure 11. Si l'on prolonge chacun des côtés des 6 ensembles de logements, on constate qu'ils permettent de composer et de disposer tous les autres gabarits bâtis de la cité.

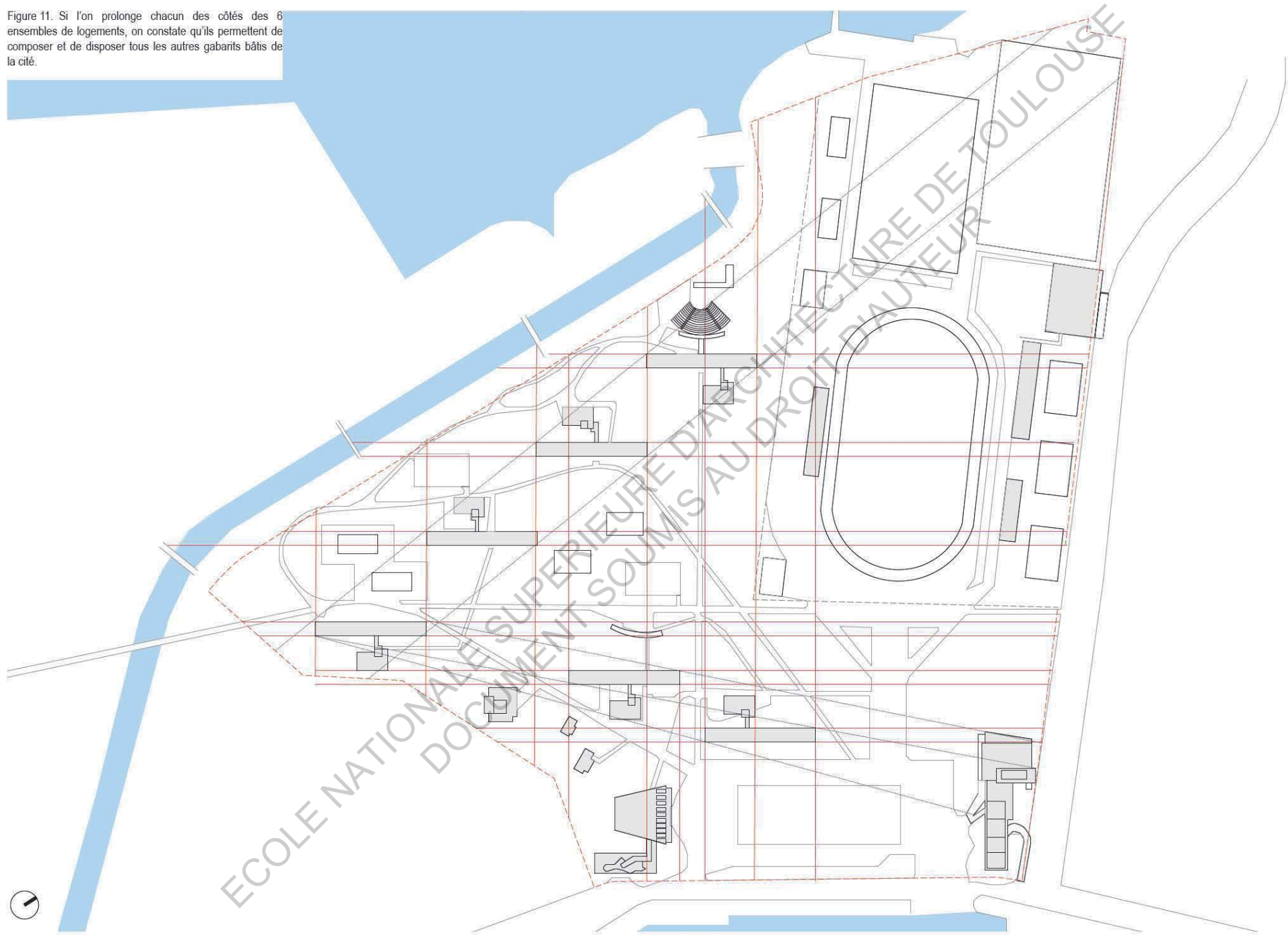




Figure 12. Le restaurant universitaire et les services généraux conçus par Robert-Louis Valle et construits en 1955 // Photographie personnelle



Figure 13. Au premier plan, les deux premiers bâtiments construits par Robert-Louis Valle entre 1954 et 1955 // Photographie personnelle



Figure 14. Ci-dessus et ci-dessous deux des quatre bâtiments construits par Robert-Louis Valle entre 1955 et 1965 // Photographie personnelle



Figure 15. Ci-dessus et ci-dessous, les deux logements de Fabien Castaing construits entre 1963 et 1967



B. L'orthogonalité et les axialités comme principes de composition

1. L'orthogonalité comme principe classique de composition :

L'orthogonalité est omniprésente dans la composition de la cité universitaire. Cependant, cette dernière ne semble pas dictée par une orientation cardinale précise malgré le fait qu'elle obéisse à une orthogonalité très prononcée.

Le projet obéit à l'orientation de l'unique voie qui le dessert (Allée Camille Soula), de sorte que les logements étudiants soient parallèles à cette dernière. De fait, le reste des masses bâties, dans la même orthogonalité que les logements, obéissent *a fortiori* à cette orientation, qu'elles soient dans cette direction ou orthogonales (Figure 9).

2. Une composition régie par des axialités :

Comme nous l'avons vu plus haut, « *aux Beaux-Arts, la composition a été conçue en termes d'axes, qui étaient simultanément des lignes pratiques de mouvement et des tracés visuels de tableaux tri-dimensionnels* »¹.

Le tracé des voies de circulations de la cité universitaire, ainsi que la plupart des géométries des masses bâties s'appuient sur une orthogonalité bien connue de l'enseignement des Beaux-Arts. Le repérage en plan fait ressortir des axes très forts dans le projet de la cité, en particulier deux centraux qui dialoguent orthogonalement. L'importance de ces derniers est renforcée par les lignées d'arbres plantées à la française, sur leurs abords (Figure 16). On retrouve cette figure de composition dans le Tribunal de cassation (Premier Grand prix de Rome) de Henri Labrouste en 1824. Jacques Lucan² décrit le projet « *La figure est divisée de telle façon qu'elle assemble, « sans perte », (...) deux axes perpendiculaires auxquels sont subordonnées d'autres axialités secondaires.* ». Ceci résume assez bien la composition des axialités de la cité Daniel Faucher.

L'élément dominant dans la composition (le logement étudiant, comme nous venons de le voir), est d'ailleurs disposé équitablement de part et d'autre de cet axe de composition nord/sud (on le voit très bien sur la coupe transversale), de façon à renforcer et à équilibrer ce dernier. C'est au bout de cette forme pyramidale que l'axe trouve son prolongement au delà du canal, par une passerelle. Là encore, la végétation en alignement permet d'affirmer cette axialité.

Un troisième axe principal opère la liaison entre l'entrée du site et le complexe sportif. Il est plus large et certainement mieux adapté à la venue d'un important public lors de manifestations sportives universitaires par exemple (Figure 17).

D'autres axialités secondaires, rayonnantes depuis le parvis d'entrée, permettent également de multiplier les dessertes aux logements. Chacun des logements est ainsi relié au parvis d'entrée, qui lui même, redistribue les flux vers les services collectifs. Tous les étudiants ont donc un accès équitable aux services proposés par la cité (Figure 16). Elles divergent de l'orthogonalité des axes principaux mais participent encore une fois à la composition générale de la cité, notamment à l'orientation des deux villas qui viennent se fonder perpendiculairement à cet axe.

3. La direction et l'orientation des éléments dans la composition :

On observe des orientations différentes en fonction des éléments bâtis. Ces derniers sont identifiables par la fonction qu'ils remplissent. On voit que les logements ont une orientation propre, différente de celles des

1 Jacques Lucan, *Composition, Non-composition*, Architectures et théories XIXe et XXe siècles, presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 2009, page 72 (ENSA Toulouse)

2 Jacques Lucan, *Composition, Non-composition*, Architectures et théories XIXe et XXe siècles, presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 2009, page 66 (ENSA Toulouse)

édifices de services, elle-même différente de celles des deux villas de la direction. Le complexe sportif admet sa propre orientation, qui semble s'appuyer sur la limite parcellaire nord. Valle différencie ses orientations entre ce qui relève du logement et ce qui relève de l'équipement (culturel, sanitaire, sportif) (Figure 9).

Concernant les logements, il décide d'une volumétrie parallélépipédique très simple, montée sur pilotis, dirigée du nord vers le sud. L'orientation des bâtiments est cependant Est/Ouest, et ce, très certainement pour une orientation optimale des logements. Les éléments dialoguent par ailleurs avec les deux bras de la Garonne et ont un rapport au paysage intéressant. Nous l'approfondirons plus tard.

En ce qui concerne tous les équipements universitaires bâtis, Valle opte au contraire pour une direction Est/Ouest. Le volume semble moins haut et moins élancé. Les volumétries, telles qu'on peut les voir sur la maquette du concours de 1951, semblent plus travaillées. Les ouvertures des équipements sont définies en fonction du cadrage qu'il souhaite leur donner. Nous l'aborderons aussi un peu plus tard.

Valle souhaite donc, par leur simple direction dans le site, dissocier fonctionnellement chacun des éléments du programme.

4. Le parcours comme promenade architecturale

Alors que certains cheminements renforcent des axialités fortes, d'autres sont plus sinueux et empruntent une forme courbe (Figure 20). Cette hétérogénéité des tracés de promenade apparaît dans *Composition non-composition*, où Durand parle d'« un axe comme ligne de mouvement (qui) n'oblige cependant pas le spectateur à suivre un chemin rectiligne ». Comme on l'a vu précédemment, Valle s'appuie sur le tracé des voiries existantes (Allée Camille Soula), pour tracer les allées principales qui viennent composer la cité. Puis de là, se multiplient des voiries secondaires, plus étroites, plus sinueuses, pour desservir logements étudiants, terrains sportifs ... Cette hiérarchie des cheminements permet très certainement de dissuader le simple visiteur, ou du moins, l'informe qu'il enfreint un premier cercle d'intimité, réservé aux résidents de la cité.

Nous retrouvons cette hiérarchie des voies avec celle qui mène au complexe sportif : elle est d'emblée beaucoup plus large que celle desservant les logements. En effet, l'une est fréquentée par le public, quand l'autre est plus privative, car empruntée au quotidien par les résidents.

Il résulte une grande clarté dans la composition générale du projet puisque la cité est tenue par deux axes majeurs qui permettent des distributions efficaces. Cette composition est au service du fonctionnement de l'ensemble grâce notamment à la hiérarchie entre les cheminements mise en place, et la séparation claire des espaces privés, et publics, véritables lieux de sociabilité. Chaque entité bâtie est clairement orientée en fonction du programme qu'elle renferme. Une grande unité se dégage de l'ensemble du projet mêlant composition classique et écriture architecturale moderne, ce qui renforce ce caractère innovant de la cité Daniel Faucher.

Figure 16. Le repérage en plan fait ressortir des axes très forts dans le projet de la cité, en particulier deux centraux qui dialoguent orthogonalement. D'autres partent alors de la place et rayonnent vers les accès aux logements étudiants. Chacun des logements est ainsi relié au parvis d'entrée, qui lui-même redistribue les flux vers les services collectifs. Tous les étudiants ont donc un accès équitable aux services proposés par la cité.

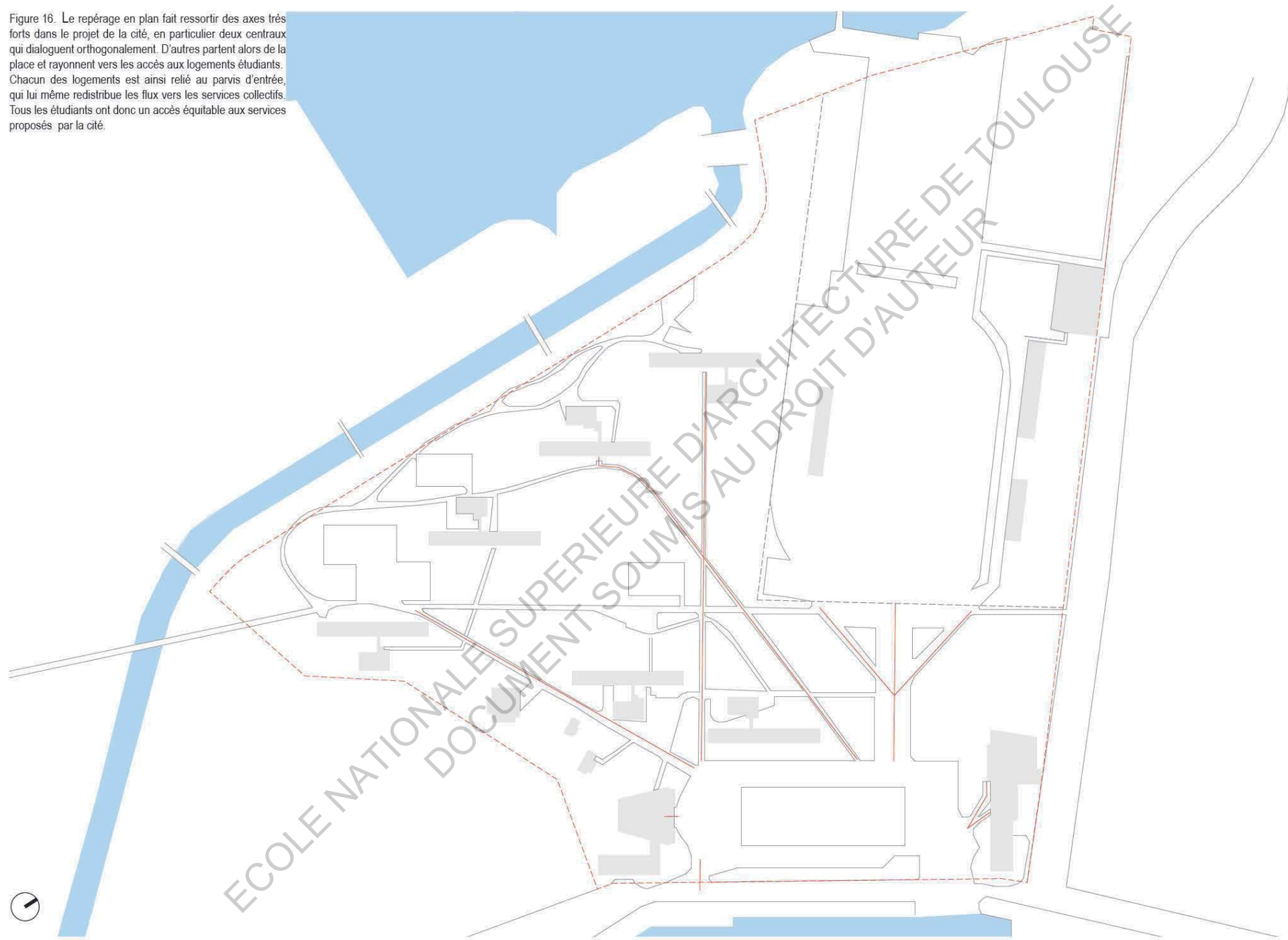


Figure 17. Le tracé des voies de circulations de la cité universitaire, ainsi que la plupart des géométries des masses bâties s'appuient sur une orthogonalité bien connue de l'enseignement des Beaux-Arts. Le repérage en plan fait ressortir des axes très forts dans le projet de la cité, en particulier deux centraux qui dialoguent orthogonalement. Un troisième axe parallèle à un des deux autres lie

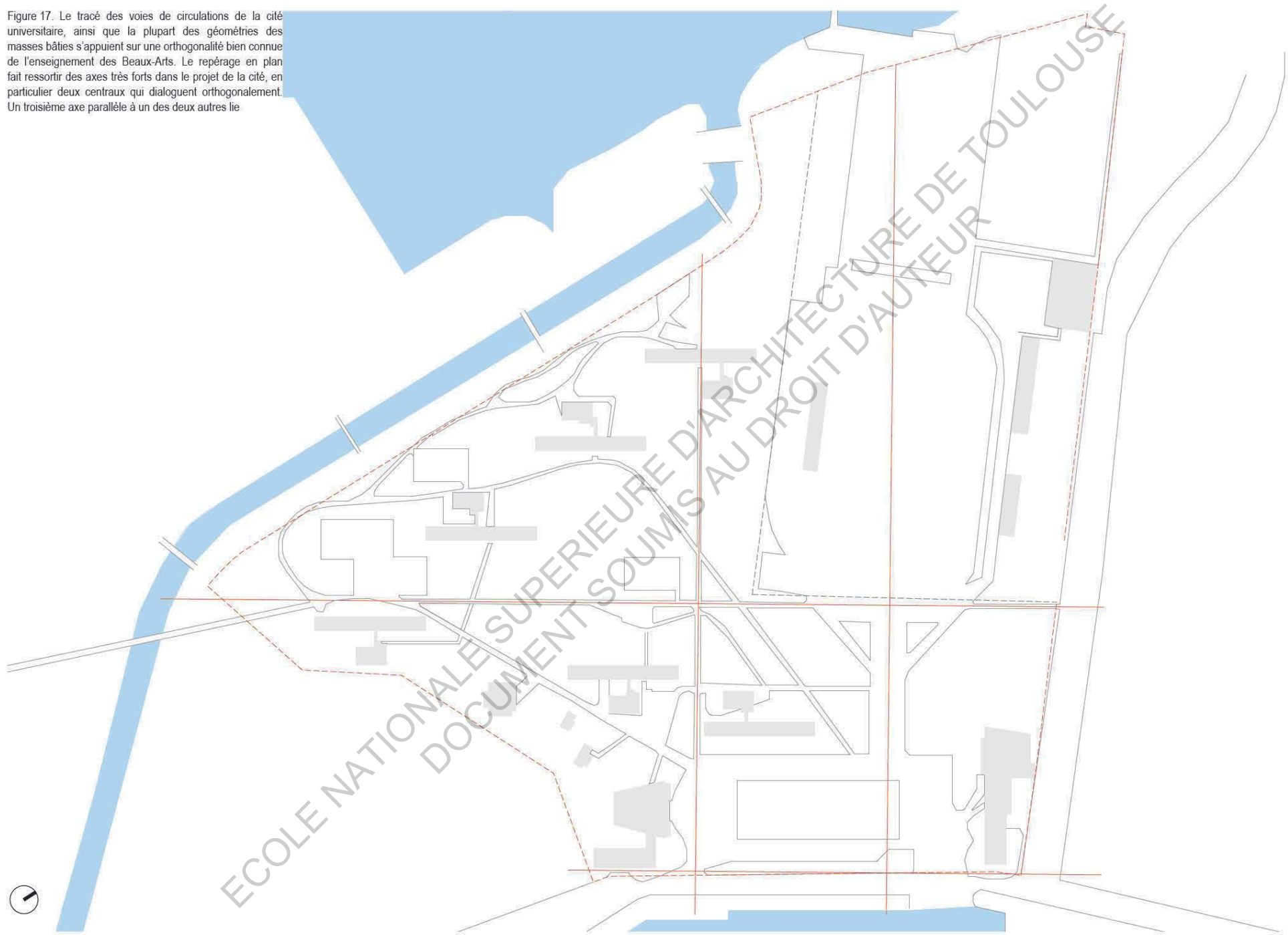


Figure 18. Cette figure permet de discerner les plantations et alignements d'arbres dans la cité. L'importance des deux axes majeurs orthogonaux ainsi que les circulations secondaires sont renforcées par les lignées d'arbres plantées à la française, sur leurs abords. Le parvis d'entrée est également repérable par la composition classique du jardin.

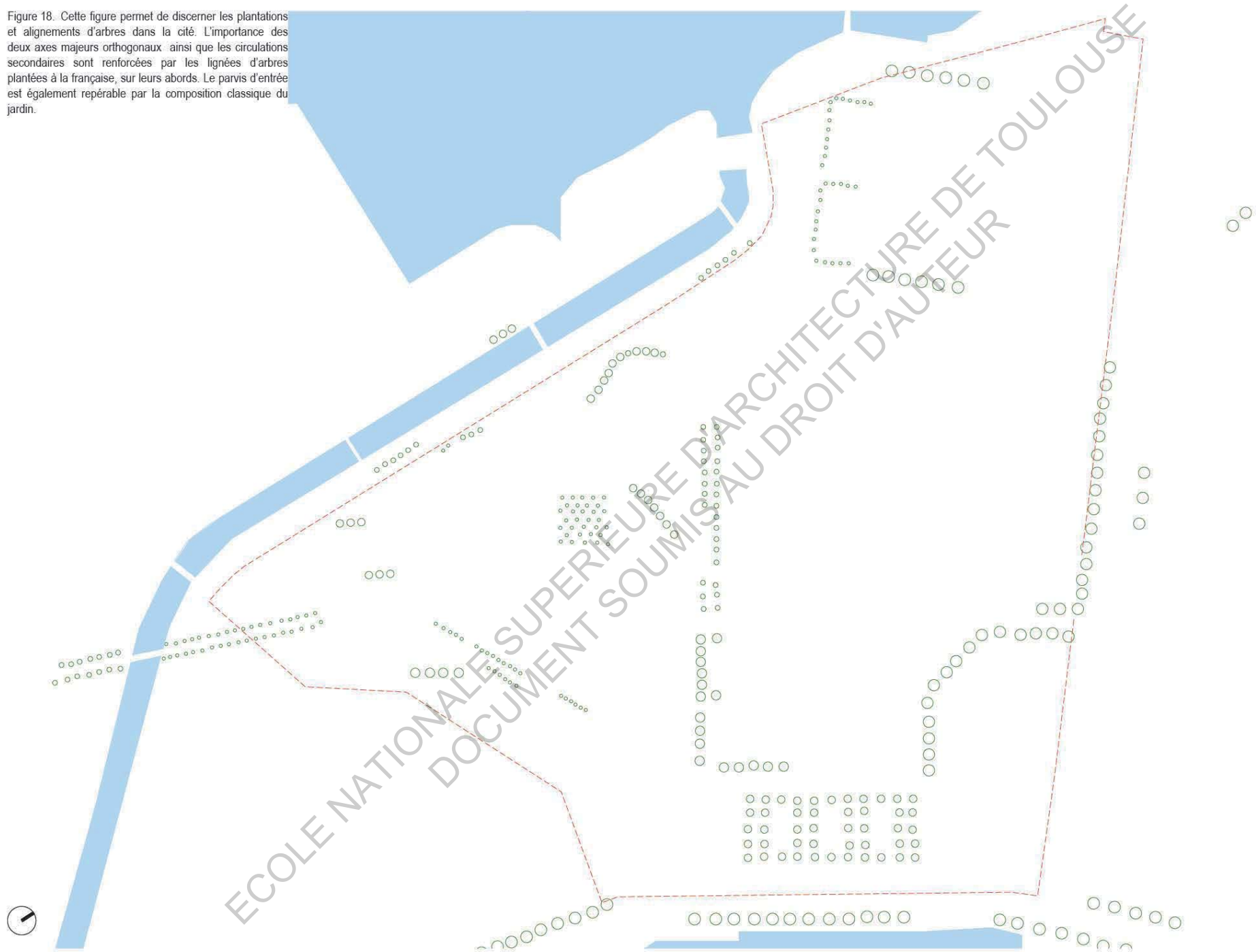


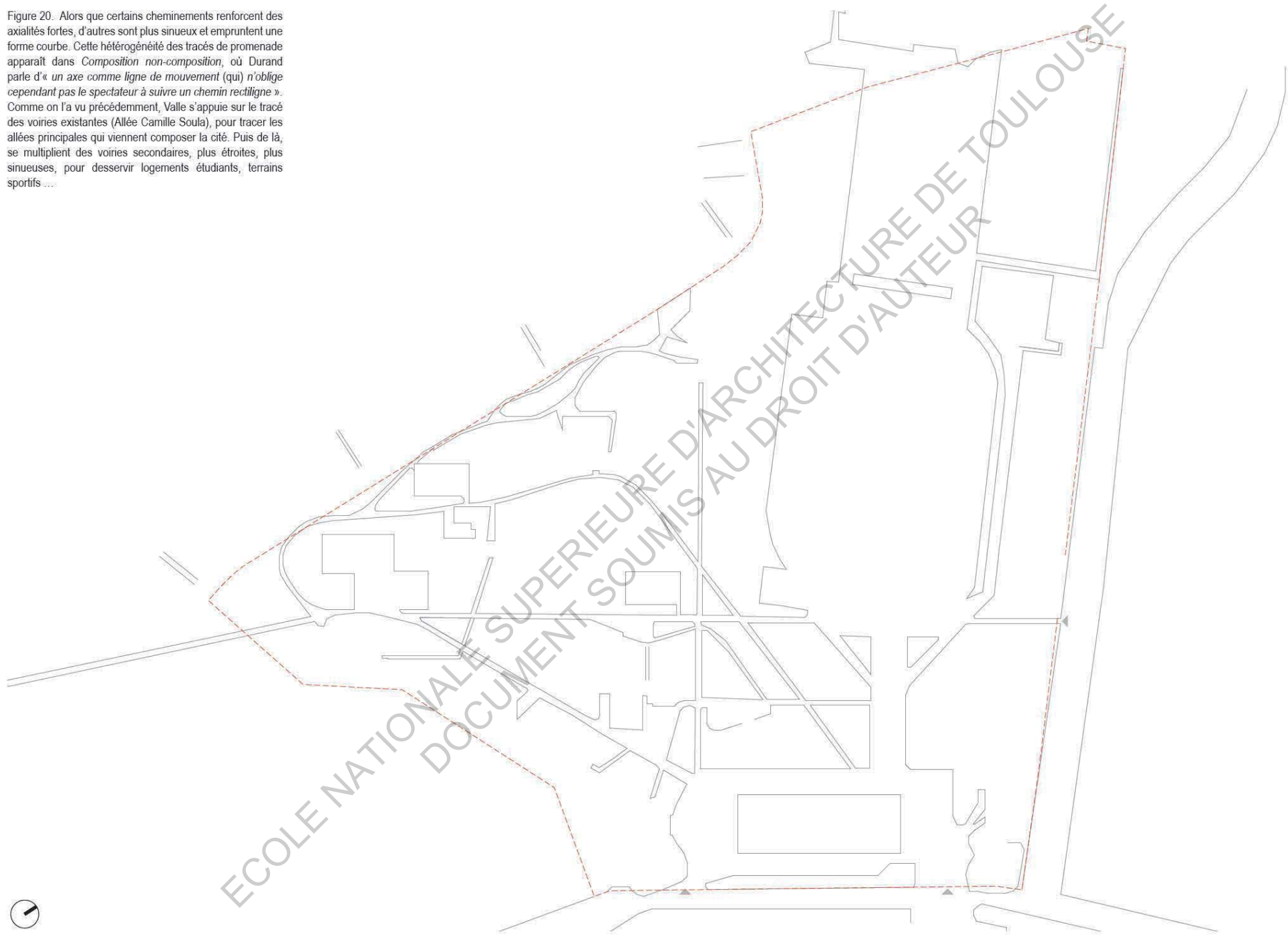
Figure 19. Ce plan masse négatif permet de faire ressortir les masses bâties de la cité et leur géométrie.

On observe des orientations différentes en fonction des éléments bâtis. Ces derniers sont identifiables par la fonction qu'ils remplissent. On voit rapidement que les logements ont une orientation propre, différente de celles des édifices de services, elle-même différente de celles des deux villas de la direction. Le complexe sportif admet sa propre orientation, qui semble s'appuyer sur la limite parcellaire nord.

Valle différencie ces orientations entre ce qui relève du logement et ce qui relève de l'équipement (culturel, sanitaire, sportif).



Figure 20. Alors que certains cheminements renforcent des axialités fortes, d'autres sont plus sinueux et empruntent une forme courbe. Cette hétérogénéité des tracés de promenade apparaît dans *Composition non-composition*, où Durand parle d'« un axe comme ligne de mouvement (qui) n'oblige cependant pas le spectateur à suivre un chemin rectiligne ». Comme on l'a vu précédemment, Valle s'appuie sur le tracé des voies existantes (Allée Camille Soula), pour tracer les allées principales qui viennent composer la cité. Puis de là, se multiplient des voiries secondaires, plus étroites, plus sinueuses, pour desservir logements étudiants, terrains sportifs



C. L'expression des parties clairement définies

1. Les logements étudiants / Les villas :

a) Les logements étudiants :

(1) Les proportions :

Chacune des 6 entités en R+5 élevées sur pilotis, contient 200 chambres étudiantes similaires. Ces ensembles de logements, tous identiques, sont judicieusement positionnés dans le site, de sorte qu'aucun ne masque l'autre. Ils bénéficient donc de lumière naturelle, d'une double orientation et d'une vue complètement dégagée sur les environs et sur les berges de la Garonne. Nous retrouvons pour ainsi dire un principe classique, celui « *d'orienter franchement, chaque fois qu'on le pourra, toute la composition vers le sens où l'horizon est le plus étendu, en ouvrant de plus en plus les corps de bâtiment* ».

A l'intérieur, les chambres de 9m² sont mono-orientées et disposées de part et d'autre d'un long couloir. Malgré tout, comme nous l'avons vu avant, elles bénéficient toutes de la même quantité de lumière puisque la distance entre elles de bâtiments à bâtiments est suffisante (*Figure 10*). Elles sont équipées avec un mobilier très simple, permettant à l'étudiant d'étudier, et de se reposer dans de bonnes conditions. C'est ce qu'on peut voir sur la photographie où un calme et une sérénité semblent se dégager. Il parcourt la plus grande dimension du volume. La circulation verticale est contenue dans un autre volume en brique, orthogonal au précédent. Il permet également la liaison entre les logements et l'espace d'accueil en rez-de-chaussée.

Dans son ouvrage, Jacques Lucan, à la page 79 précise que dans les compositions, « *On à affaire aux mêmes principes de composition à l'échelle d'un appartement, à celle d'un ensemble architectural ou à une échelle urbaine* ». C'est pourquoi, ici, l'unité de mesure de la chambre est l'élément dominant dans la composition des logements. En effet, les dimensions d'un logement permet de tramer toute la façade très ouverte, où la trame structurelle est extrêmement rigoureuse, (tout comme son plan) ce qui produit une grande rationalité dans l'architecture de l'ensemble. Chaque logement trouve son prolongement extérieur dans sa propre loggia aux proportions carrées. Un système de voiles bétons légèrement orientés, permet d'isoler chacune des loggias. Ils semblent jouer le rôle de brise soleil aussi (*Figure 25*).

Par la suite, ce modèle de logement va évoluer tant en plan que sur son écriture en façade. En effet, il va perdre un niveau et la surface de ses chambres va être réduite à 9m²¹, ce qui va engendrer une modification de la trame structurelle.

La construction des deux derniers logements (de 1963 à 1967) va être confiée à un autre architecte, Fabien Castaing, qui, avec les mêmes matériaux, appliquera sa propre écriture architecturale.

Au final, à cause de ces évolutions, l'élément dominant de la composition perd de son homogénéité, et c'est donc l'unité du projet qui en est affectée. Seuls les matériaux (briques et béton) rappellent cette intention initiale d'unité.

¹ Annie Noé-Dufour, La cité universitaire de Daniel Faucher, une œuvre novatrice ? , L'Autre que le bufo un còp cada mès, Toulouse, n° 28, décembre 2001, p. 304/309

(2) La différence dans la répétition des éléments :

Lorsqu'on étudie le plan masse et les coupes de sites du projet de 1950, la répétition des logements étudiants donne le rythme général de l'ensemble, accompagné toutefois d'une petite variation. En effet, l'élément d'accueil est retourné par endroit, créant une subtilité dans la répétition. Nous allons essayer d'expliquer cette variation dans la composition.

Malgré tout, la disposition de ces six ensembles de logements adoptent une forme pyramidale. L'orientation de cette forme n'est pas explicite et ne semble pas répondre à une orientation solaire particulière.

Dans une version du projet antérieure, les bâtiments de logements étaient au nombre de 5 et formaient une figure parfaitement symétrique tenue par l'axe majeur de composition (*Figure 21*).

Malheureusement la qualité du document ne nous permet pas d'en dire plus sur cet état d'avancement du projet en avril 1949.

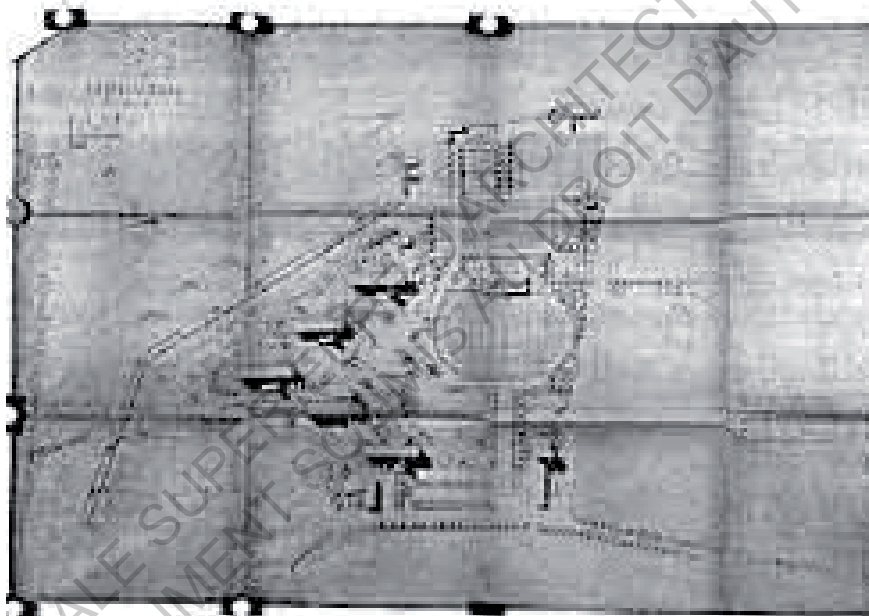


Figure 21. Plan masse projeté d'avril 1949

(3) Unifier les étudiants grâce au foyer associatif :

Un foyer est disposé au pied de chacune des résidences. Ils valorisent les liens entre les étudiants. Un soin particulier est apporté à la qualité de ces espaces, par leur rapport à l'extérieur (voir photographies). Ce foyer ou « Réunion » comme l'intitule Valle sur son plan, regroupe aussi de nombreux services dédiés aux résidents de chaque immeuble (coin lecture, sanitaires, espaces de jeux, bar, penderie, laverie ...).

Gérard Périer explique dans son travail que de nombreuses associations voient le jour dans la cité Daniel Faucher, pour encourager les activités associatives dans la vie des résidents. De nombreux clubs sont effectivement créés (jazz, danse...).

« Pour ce qui est des locaux dédiés aux activités culturelles, la Cité Daniel Faucher était dépourvue de local permettant de faire venir sur place un orchestre, une troupe théâtrale et pourtant le Théâtre universitaire de Toulouse pourrait prêter son concours sans aucun doute et bien d'autres organisations culturelles »¹. Ce foyer permet alors d'accueillir ces activités.

b) Les villas :

Les deux villas signalées en bleu sur le plan masse ci-contre, constituent une autre forme de logement présente sur le site. Elles appartiennent respectivement au responsable du site et au sous-directeur². Elles adoptent une orientation bien particulière, intermédiaire entre celles des logements et celles des bâtiments de service.

¹ Archives départementales, fonds Roger Magnard, 113 J 4, dossier « Vie dans les résidences universitaires, organisation (1959-1968) », La vie dans les Cités de Toulouse, février-mars 1968, p. 5

² Annie Noé-Dufour, La cité universitaire de Daniel Faucher, une œuvre novatrice ? , L'Autre que bufo un còp cada mès, Toulouse, n° 28, décembre 2001, p. 304/309

La justification de leurs positions peut s'expliquer par leur proximité visuelle avec l'entrée du site : ce qui permet d'expliquer leur alignement en quinconce.

Il serait également logique que les villas puissent avoir une vue d'ensemble de la cité pour veiller à son bon fonctionnement.

De part leurs larges ouvertures respectives, on se rend compte de leur position stratégique.





Figure 22. Photographie ©Jean Dieuzaide, 1955 // Loggia



Figure 23. Ci-dessus deux des quatre bâtiments construits par Robert-Louis Valle entre 1955 et 1965 // Photographie



Figure 24. Ci-dessus et ci-dessous, les deux logements de Fabien Castaing construits entre 1963 et 1967

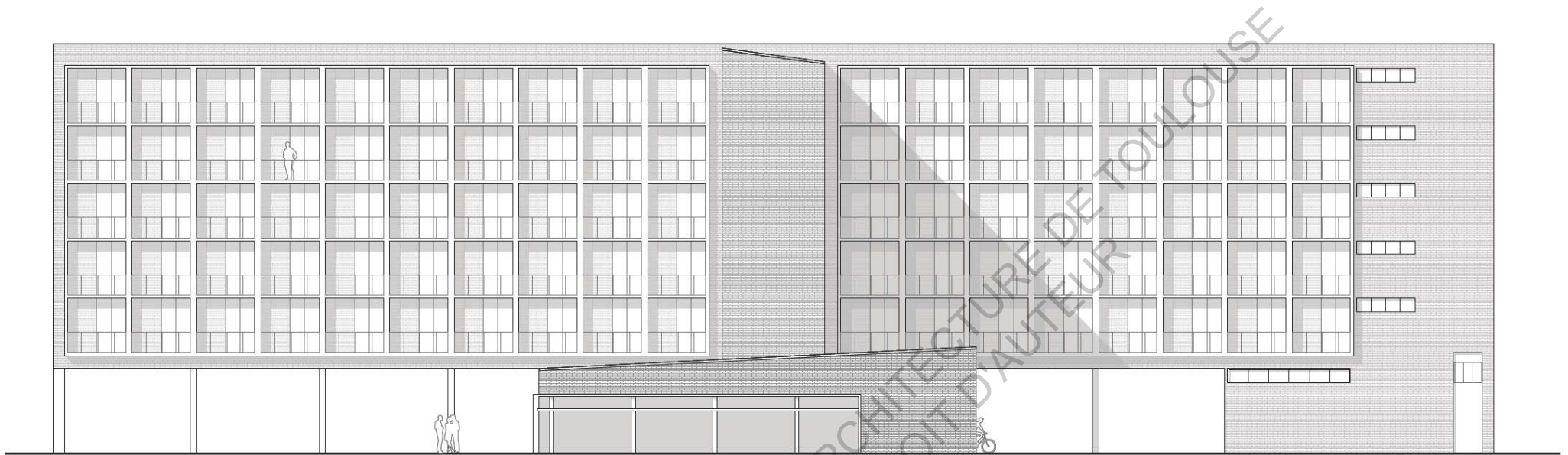
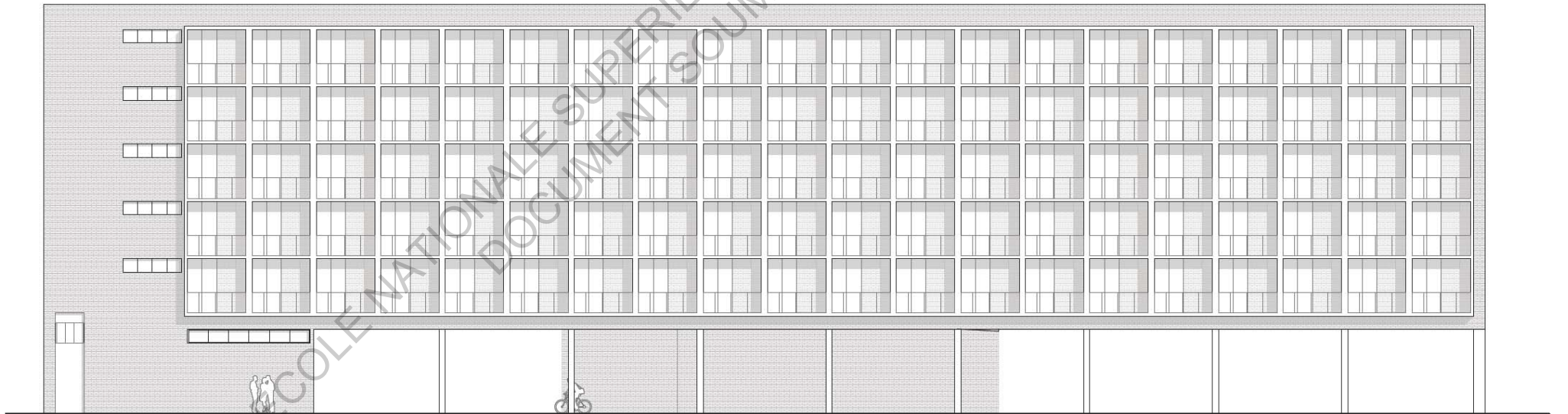


Figure 25. Ici, sont présentées les façades Est et Ouest des logements étudiants.

Chaque ensemble de logements est en R+5, soulevé par des pilotis pour parer à l'inondabilité du site. Un long couloir permet de desservir de part et d'autres les chambres, qui sont mono-orientées. La circulation verticale est contenue dans un autre volume en brique, orthogonal au précédent. Il permet également la liaison entre les logements et l'espace d'accueil en rez-de-chaussée, lieu de vie sociale et associative.

Au rez-de-chaussée se trouve également la chaufferie.

Les dimensions de la chambre étudiante permettent de tramer toute la façade très ouverte, où la trame structurelle est extrêmement rigoureuse, (tout comme son plan) ce qui produit une grande rationalité dans l'architecture de l'ensemble. Chaque logement trouve son prolongement extérieur dans sa propre loggia aux proportions carrées. Un système de voiles bétons légèrement orientés, permet d'isoler chacune des loggias. Ils semblent jouer le rôle de brise soleil aussi.



2. Le complexe sportif / Auditorium / Théâtre de plein air

a) Le complexe sportif :

Le complexe sportif occupe une place majeure dans la cité. Ceci concorde avec le principe de la cité universitaire, où la dimension sportive est dominante et doit être visible par tous. Valle souhaite même que le sport vienne jusqu'aux pieds des immeubles de logements par la construction de terrains sportifs. Le complexe doit alors pouvoir proposer une diversité de sports pour les faire découvrir aux étudiants ou tout simplement pour répondre aux attentes des pratiquants. C'est pourquoi, le projet contient une grande piste d'athlétisme de 400m, autour de laquelle s'articulent de nombreux terrains de football, de rugby, de tennis, de basket-ball, de volley-ball ... ; un grand gymnase permet d'accueillir les sports de salle, handball et volley-ball. La cité est même équipée d'un tank à ramer et de deux débarcadères pour pratiquer le kayak dans le canal, en limite de parcelle sud. Si l'on reprend le principe classique de composition, le complexe sportif doit alors constituer un paysage intérieur, un cœur de vie pour la cité, accessible à tous les étudiants. Nous retrouvons cette centralité du sport dans les autres cités universitaires étudiées en première partie au travers du corpus défini.



Figure 26. Le gymnase et les tribunes // Photographies

L'auditorium est également un autre moyen de divertir les étudiants dans leur temps libre ou dans leur vie du quotidien. Je n'ai pas retrouvé de plans de cet édifice dans les archives que j'ai pu consulter, mise à part cette planche, d'une qualité médiocre.

Cependant, grâce à la maquette de concours de 1950 présentée ci-dessous (Figure 27), nous pouvons simplement remarquer que son architecture est singulière et permet de rendre identifiable cet objet au cœur de la cité.

Cependant, sa position dans la cité, son orientation et son gabarit participent à la composition de l'ensemble universitaire. En effet, il crée la limite sud du grand parvis d'accueil, en adoptant une orientation Ouest/Est.

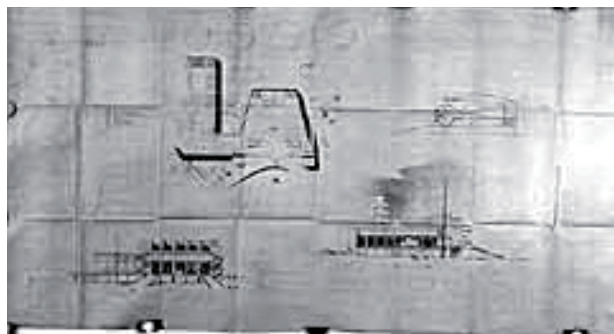
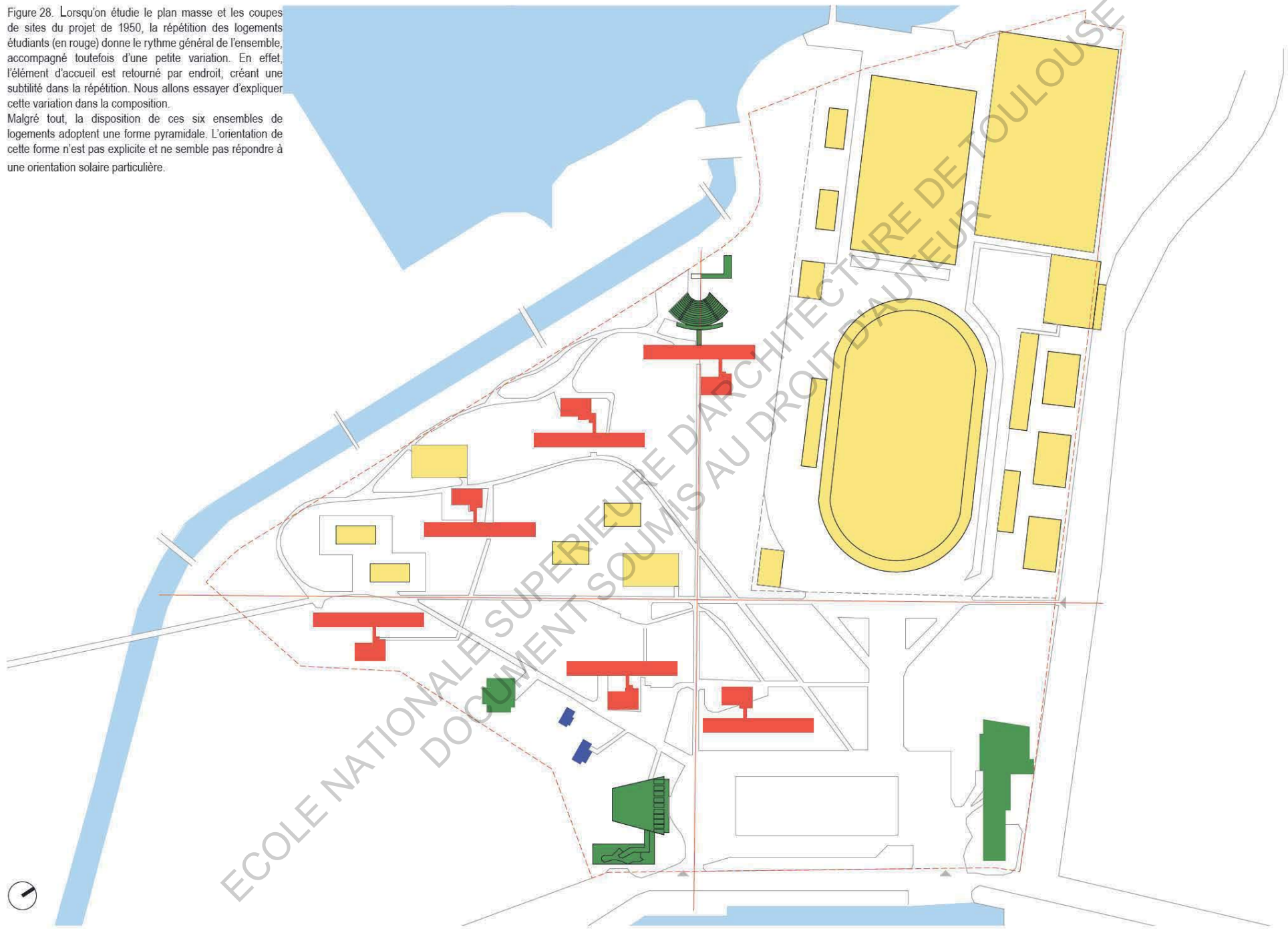
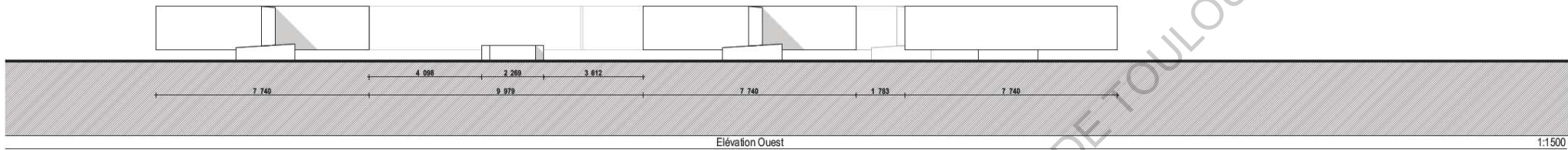


Figure 27. Plan masse projeté de la cité en 1950

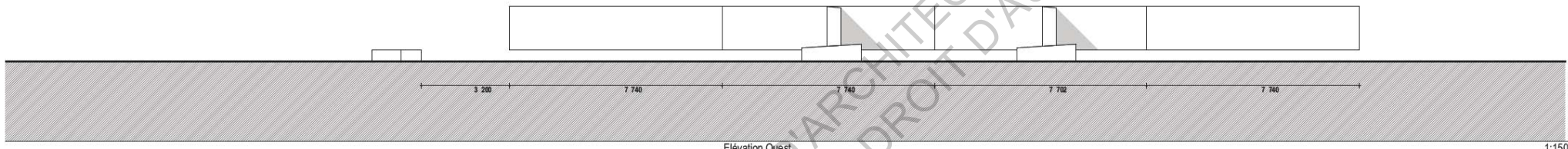
Figure 28. Lorsqu'on étudie le plan masse et les coupes de sites du projet de 1950, la répétition des logements étudiants (en rouge) donne le rythme général de l'ensemble, accompagné toutefois d'une petite variation. En effet, l'élément d'accueil est retourné par endroit, créant une subtilité dans la répétition. Nous allons essayer d'expliquer cette variation dans la composition. Malgré tout, la disposition de ces six ensembles de logements adoptent une forme pyramidale. L'orientation de cette forme n'est pas explicite et ne semble pas répondre à une orientation solaire particulière.





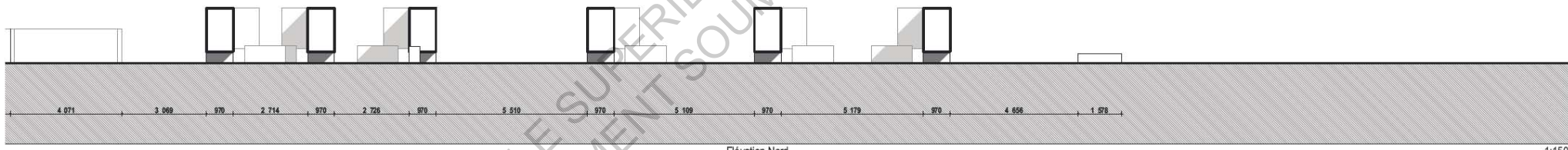
Elévation Ouest

1:1500



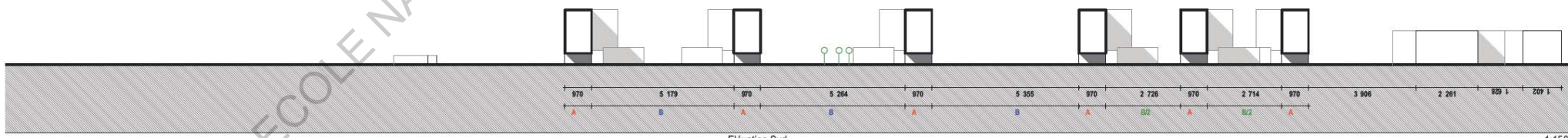
Elévation Ouest

1:1500



Elévation Nord

1:1500



Elévation Sud

1:1500

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Figure 30. Photographies ©Jean Dieuzaide, 1955 // Un étudiant studieux dans sa chambre.



Figure 31. Photographies ©Jean Dieuzaide, 1955 // Le foyer social, lieu de rencontres, au pied des logements à Daniel Faucher.



Figure 32. Photographies ©Jean Dieuzaide, 1955 // Coin de lecture



c) Le théâtre de plein air :

Le théâtre de plein air se trouve un peu isolé dans la cité. Cependant, l'un des deux grands axes centraux termine son point de fuite perspectif sur l'amphithéâtre, ce qui le rattache à la composition générale de la cité. Le bâtiment est orienté directement vers les bois en limite ouest. Là encore, l'emprunt du demi-arc de cercle en forme d'« entonnoir », pour dessiner son architecture et ses gradins, est immédiatement identifiable. Malheureusement, aucun document recensé n'aborde plus précisément cette infrastructure, qui n'a jamais été réalisée.

3. L'infirmerie et les soins médicaux :

Malgré les exigences sanitaires de l'époque, la cité Daniel Faucher (comme de nombreuses autres cités universitaires françaises) ne possède toujours pas d'infirmerie alors qu'elle comptabilise parfois plusieurs milliers d'étudiants, comme le souligne Alain Peyrefitte : « Deux points noirs étaient mis en avant par les étudiants : le manque d'infirmerie dans les Cités, ainsi que le manque de locaux adaptés pour les activités culturelles ». Il accorde aux étudiants que les Cités Universitaires existantes « sont trop souvent sous-équipées notamment en ce qui concerne l'équipement médical et les transports »¹. Pourtant, le plan de masse de 1955 en comporte une mais elle ne verra jamais le jour. Des étudiants de médecine de 5e ou 6e année sont alors chargés d'avertir les responsables du site en cas de nécessité médicale². Cette infirmerie tient une place stratégique dans la cité : elle est visible depuis tous les logements ; elle offre donc un accès à tous.

4. Le restaurant universitaire

Le restaurant se trouve diamétralement opposé à l'auditorium. Tout comme ce dernier, il encadre l'entrée de la cité et trouve clairement une orientation Est/Ouest et dialogue avec son environnement, en particulier avec le bras droit de la Garonne (*Figure 33*). Son architecture singulière, comportant des sheds tournés vers la Garonne, permet rapidement de l'identifier. Pour parer à la contrainte d'inondation du site, le bâtiment est surélevé d'un niveau sur pilotis. Une rampe courbe vient le desservir de part et d'autre pour assurer les flux étudiants et les livraisons.

Le restaurant est aujourd'hui le seul bâtiment de service qui a été édifié. Son architecture si singulière associée à son isolement, interpelle et mérite d'être approchée et analysée.

1 Archives départementales, fonds Roger Magnard, 113 J 4, dossier « Vie dans les résidences universitaires, organisation (1959-1968) », Communication d'Alain Peyrefitte au CNOUS le 22/2/1968, p. 1

2 Mémoire de Master de Gérard Perié (section Histoire de l'art) sur l'histoire des universités toulousaines, p. 13



Figure 33. Le restaurant universitaire // Photographie ©Jean Dieuzaide, 1955

A la suite de cette analyse, nous pouvons dire que la cité de Daniel Faucher se rapproche bien des autres projets évoqués en annexe, tant sur l'importance qu'elle accorde aux conditions de vie de l'étudiant, qu'à l'égalité entre chacun d'eux.

L'importance du sport et de la lumière semble tout autant présente et mise en avant que dans les autres campus universitaires du corpus. La cité se doit de loger un maximum d'étudiants venant de tous horizons et elle comporte des logements et des chambres de qualité. La cité Daniel Faucher veut également se conformer aux contraintes sanitaires. C'est pourquoi comme les autres cités universitaires, elle prévoit l'édification d'une infirmerie. La cité comporte également un restaurant universitaire pour parer à la carence de ce service toulousain à cette époque.

Tout comme les cités internationales du corpus, celle de Daniel Faucher développe une branche culturelle et artistique en son sein pour réunir les étudiants et favoriser le lien social, la mixité, l'initiative et l'enrichissement personnel.

Enfin, l'analyse compositionnelle que nous venons de dresser de la cité nous montre bien toute l'ambition de la cité Daniel Faucher aux côtés des grandes cités de capitales mondiales.

De la même façon, un édifice particulier, le restaurant universitaire, seul bâtiment de service construit, témoigne de cette volonté de mettre la première cité universitaire toulousaine sur un piédestal, par son architecture singulière. C'est pourquoi la partie qui suit sera consacrée à son analyse.

III. Au cœur de cette composition, un objet symbolique : le restaurant universitaire :

Le restaurant de la cité Daniel Faucher présente au premier abord une architecture originale et singulière. Son écriture en façade et sa forme générale semblent très soignées, très élaborées, comme si l'architecte avait voulu faire de ce programme une architecture transcendante dans la cité qui se veut ambitieuse et novatrice. Sa place dans cette dernière, à l'entrée du site, permettrait d'expliquer cette volonté d'exposer ce bel objet aux yeux des passants et des visiteurs. Aussi, il est important de s'intéresser aux intentions projectuelles de Robert-Louis Valle afin d'émettre des hypothèses quant au parti de l'architecte, véritable critère de conception pour l'école des Beaux-Arts.

En quoi le restaurant universitaire est-il un objet novateur au service de la cité universitaire ?

Pour effectuer l'analyse du restaurant universitaire, nous nous appuyerons sur la version de plans la plus précise recueillie, à savoir celle datée de février 1952, modifiée jusqu'en juin 1952. C'est d'ailleurs cette version qui a été réalisée, comme en témoigne le redessin du restaurant par l'agence d'architecture Atelier 13. En effet, dans les plans originaux, son échelle au 1/50e nous donne de riches informations sur la destination des pièces, leurs cotations et leurs surfaces, les matériaux employés ...

Nous sommes aussi en présence d'autres versions antérieures de plans du restaurant, notamment celle d'avril 1949, qui fait état de deux niveaux supplémentaires de logements. Dans le journal d'architecture de Midi-Pyrénées, *Plan libre* n°10, l'architecte Bernard Cattlar analyse la version du restaurant de février 1950 : elle présente toujours quatre niveaux de logements. Entre outre, cette version ne diffère pas fondamentalement de celle qui nous servira de référence. Dans cet article, Cattlar opère un gros travail de proportions et de tracés régulateurs sur tous les documents en sa possession. Nous nous appuyerons sur ce travail.

Ces deux versions nous permettront peut-être de mieux saisir le parti pris initial de l'architecte dans la composition du projet, et des évolutions qui ont dû être apportées. Enfin, nous sommes aussi en possession d'un état des lieux du restaurant fait et redessiné par l'agence d'architectes Atelier 13 avant sa restauration en 2001 (figurant en annexes).

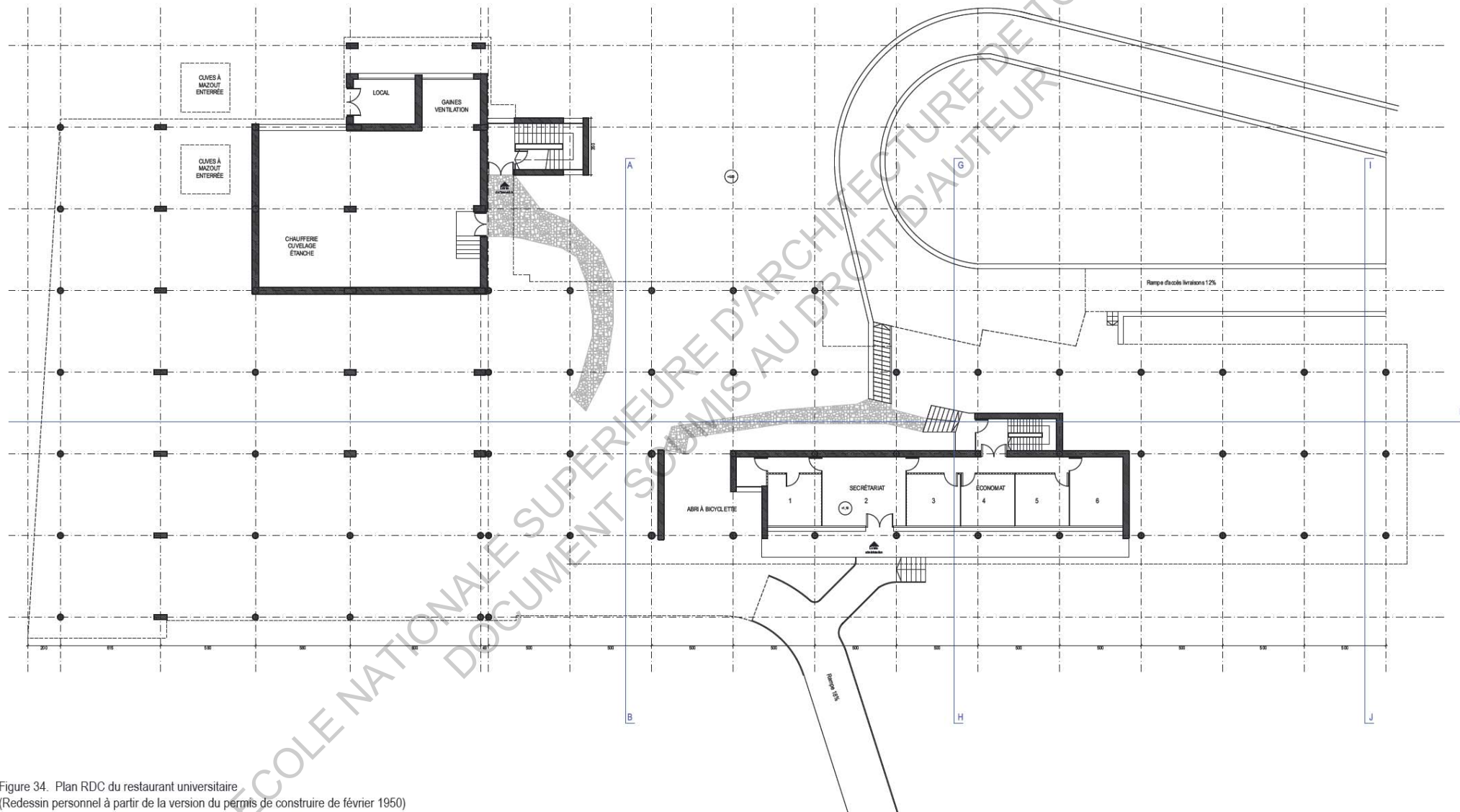


Figure 34. Plan RDC du restaurant universitaire
 (Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

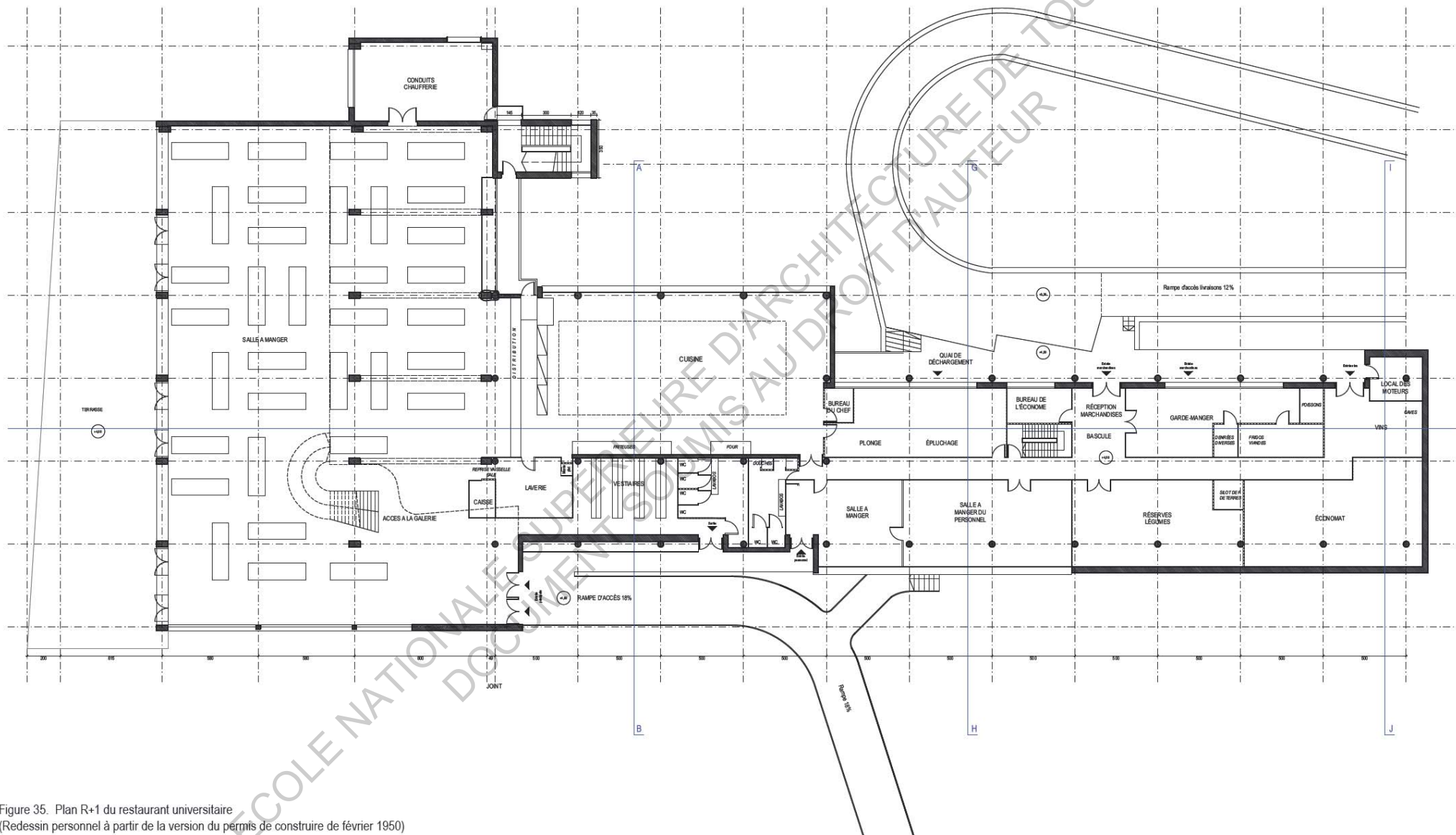


Figure 35. Plan R+1 du restaurant universitaire
 (Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

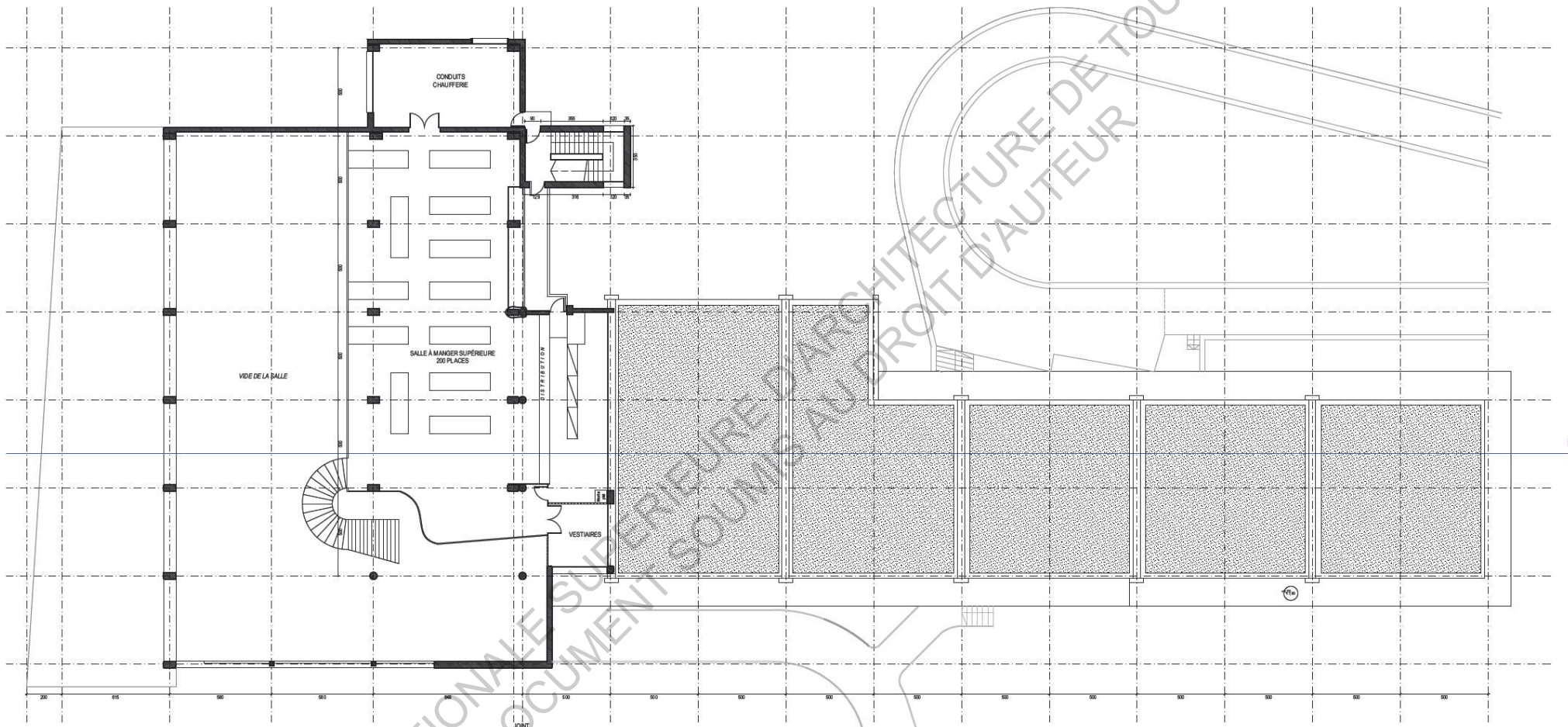


Figure 36. Plan R+2 du restaurant universitaire
(Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

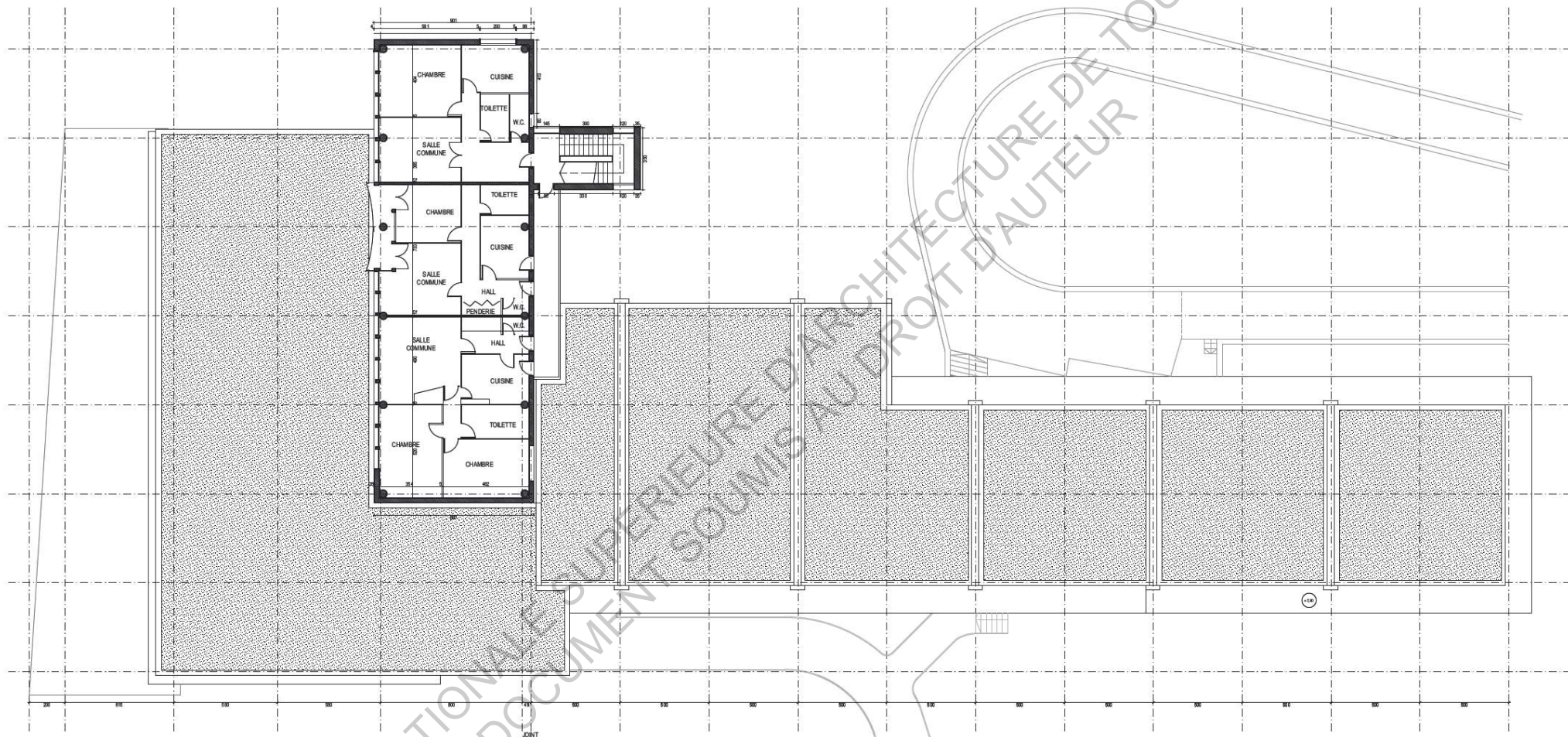


Figure 37. Plan R+3 du restaurant universitaire
(Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

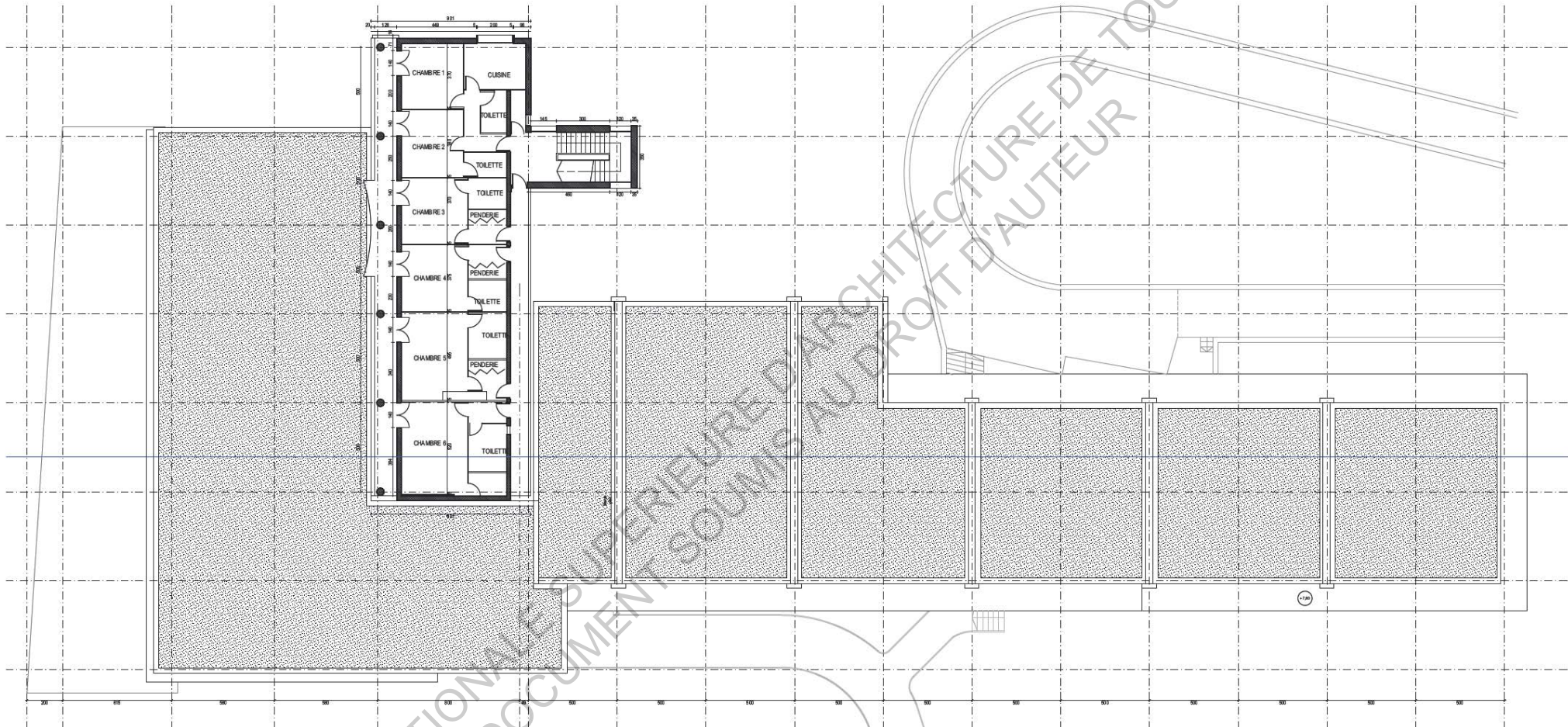


Figure 38. Plan R+4 du restaurant universitaire
 (Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

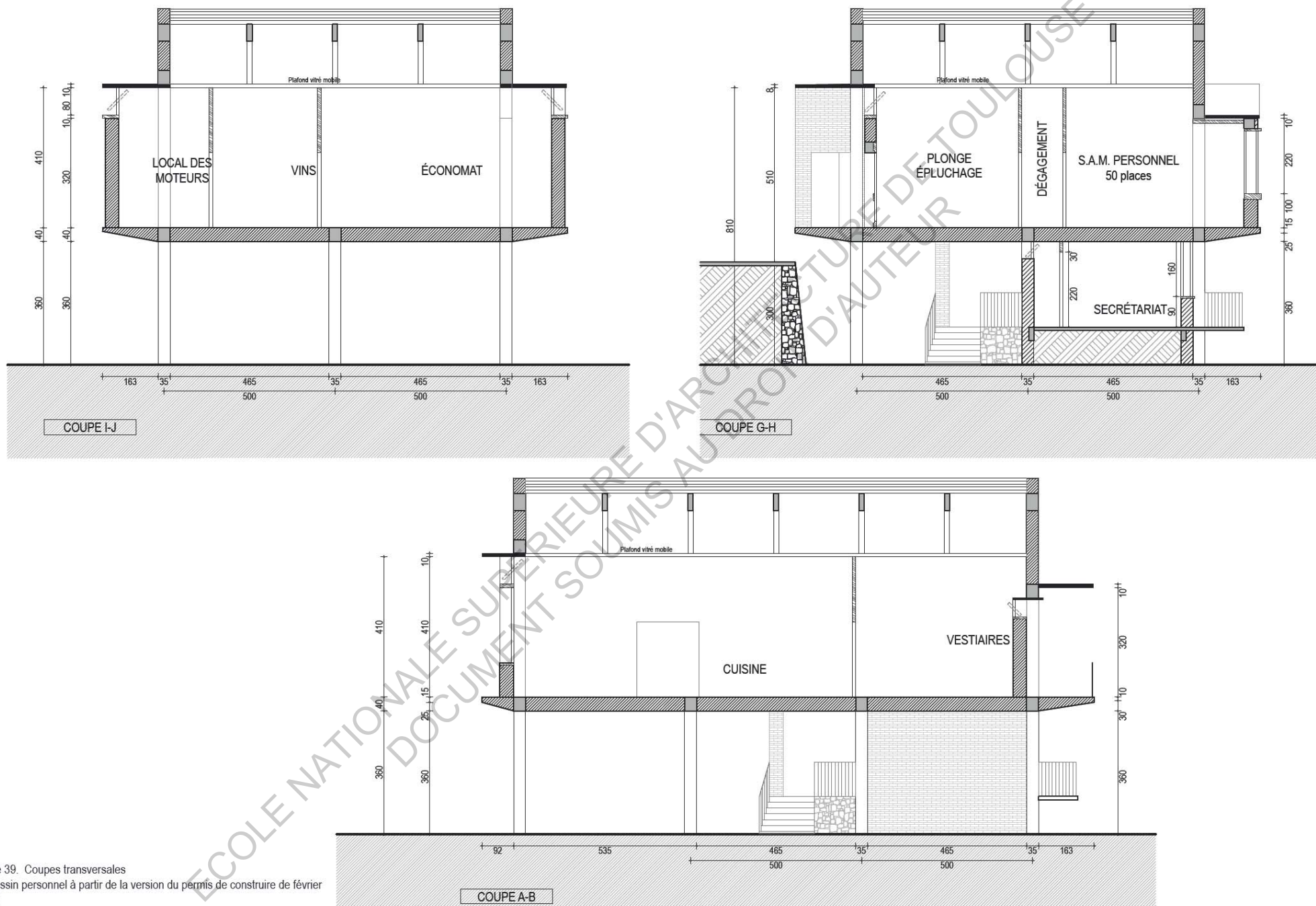


Figure 39. Coupes transversales
 (Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

A. L'unité du restaurant, l'expression d'une forme navale

1. La comparaison à la forme navale :

Le fait que le restaurant soit surélevé sur les pilotis du premier niveau hors-sol permet d'imaginer et de percevoir cette flottaison. La terrasse à l'arrière du restaurant semble enrôler l'arrière pont d'un navire.

La position d'un volume très vertical, celui des logements sur le toit du restaurant, rappelle la position du poste de commandement d'un navire.

Cette grande horizontalité de la volumétrie symétrique nous rappelle la ligne et la figure d'un navire (Figure 40)

La composition en plan admet donc un principe de symétrie, ce qui nous rappelle encore un des points de l'enseignement classique, évoqué dans le livre de Jacques Lucan, *Composition, Non-Composition*.

La toiture en sheds souligne l'architecture industrielle et vient couvrir les réserves et les stocks alimentaires à l'image des relevés hors-d'eau des cales d'un bateau contenant les marchandises (Figure 41).

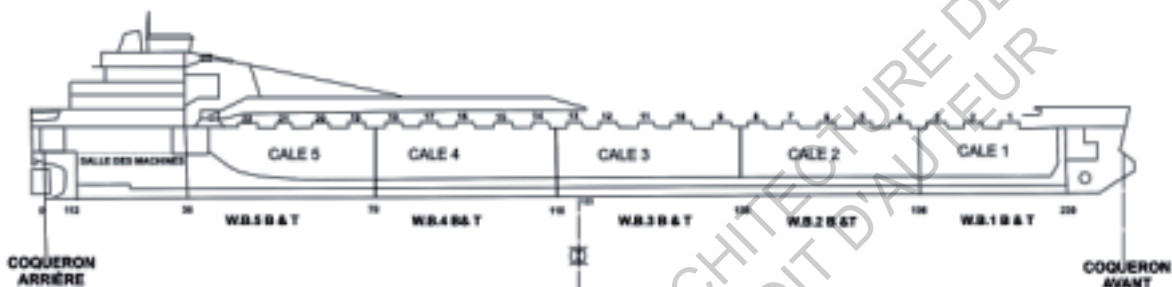


Figure 40. Coupe longitudinale d'un navire type caboteur, très en vogue dans les années 50, période de construction de la cité Daniel Faucher.

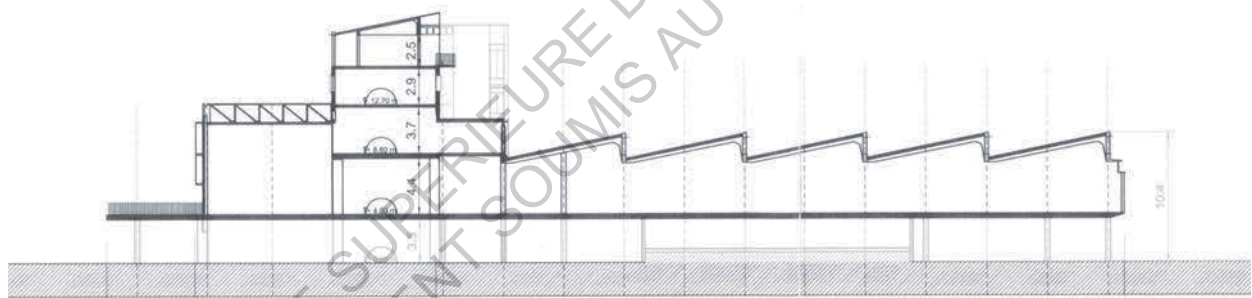


Figure 41. Coupe longitudinale du restaurant universitaire (redessiné par l'agence Atelier 13)



Figure 42. La proue du restaurant à la façade symétrique renforce cette figure de navire.

2. La place du restaurant dans le site

Le restaurant est l'édifice de la cité universitaire le plus proche de la Garonne (voir plan masse Figure 28). Cette proximité du restaurant avec la Garonne permet donc de justifier cet emprunt de forme navale. Ceci est renforcé par l'orientation claire du bâtiment Est/Ouest, dirigée vers la Garonne et orthogonale à la rue qui dessert la cité. Nous avons vu auparavant que cette direction caractérise l'ensemble des bâtiments de service de la cité (auditorium, théâtre plein air).

Les ouvertures en sheds dirigées Est/Ouest témoignent également de cette volonté de dialoguer avec la Garonne. Le restaurant constitue aussi un lieu de convergences et de rassemblement, à l'occasion du repas des étudiants. C'est donc un édifice symbolique dont l'architecture mérite d'être soignée et mise en valeur. C'est un bâtiment phare dans la cité, notamment par son gabarit en R+4. Il est visible en tout point du site, il est donc accessible à tous. Nous retrouvons donc cette égalité des étudiants face aux services de la cité.

De plus, la contrainte d'inondabilité oblige l'architecte à se demander si « *le terrain est bien utilisé ?* »¹. La proximité de la parcelle à la Garonne, montre que Robert-Louis Valle a su s'adapter au terrain (relativement plat), par l'utilisation des pilotis. Ce système constructif, est un clin d'œil certain à l'un des principes modernes développés par Le Corbusier dans ses premières réalisations.

¹ Jacques Lucan, *Composition, Non-composition, Architectures et théories XIXe et XXe siècles*, presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 2009, (ENSA Toulouse)

3. La légèreté de l'ensemble

Les pilotis constituent une caractéristique forte et singulière du restaurant universitaire. Leur faible surface de contact avec le terrain naturel et l'effet de masse du bâtiment accentuent l'effet de flottaison. Par ailleurs, le rapport exprimé dans les coupes transversales, entre le restaurant et les deux rampes qui viennent le desservir de part et d'autre, donne l'image d'un restaurant (ou plutôt d'un bateau) amarré à un quai (en l'occurrence le quai de livraisons des marchandises). En effet, les rampes ne viennent pas à la jonction du plancher si ce n'est pour y accéder. Le point de contact est réduit au maximum (Figure 43). Cela renforce la légèreté du restaurant par rapport à la massivité de la rampe de livraison, construite en béton et galets de Garonne. Cette utilisation de matériaux nous incite à nous focaliser sur cet élément fort du site.

4. Des matériaux vecteurs d'unité :

Le béton et la brique de parement sont omniprésents dans l'expression de chacun des éléments, tout comme le reste de la cité universitaire. Par ailleurs, ces deux matériaux rappellent l'architecture toulousaine construite dans ces années. Robert-Louis Valle se conforme donc aux matériaux toulousains.

- A l'image des logements étudiants, la brique de parement habille l'élément vertical desservant les logements, une partie de la grande salle de restaurant et le bloc horizontal des cuisines.

- Les sheds et la superstructure, les pilotis, les différentes rampes, les brise-soleil ainsi que certains

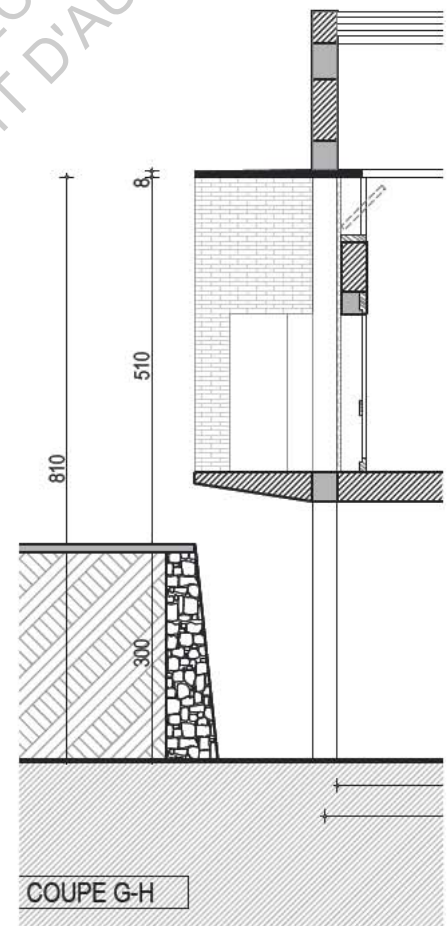


Figure 43. Détail de jonction de la rampe

voiles sont eux en béton brut.

On remarque que tous les volumes émergents du restaurant sont couronnés par une superstructure en béton.

- Les galets de Garonne, présents aussi sur les autres bâtiments du site, sont utilisés pour traiter la rampe d'accès des livraisons, une nouvelle référence à la Garonne (*Figure 49*). Un volet économique évident à cette époque justifierait l'emploi d'un matériau présent sur site.

Le restaurant est donc un long volume de briques flottant tenus par une infrastructure et une superstructure en béton.

Nous l'avons vu, cette forme navale présente une grande unité, tant dans sa lecture en coupe qu'en élévation. Cependant, certaines volumétries semblent se détacher. Une corrélation peut être faite avec la répartition du programme contenue dans ces différentes volumétries.

Le restaurant trône à l'entrée du site avec une écriture architecturale moderne et singulière, par sa forme navale, et l'utilisation de pilotis. Par ailleurs, des matériaux durables, novateurs et économiques sont employés, tout comme dans les autres cités universitaires du monde (voir corpus).

Le restaurant, en rapport visuel avec la Garonne, fait figure de symbole pour la cité universitaire. Ce n'est pas anodin si Bernad Cattlar a souhaité rédiger un article sur cet édifice en hommage à Robert-Louis Valle².

Tous ces éléments nous prouvent bien que Valle a voulu innover en implantant un tel objet transcendant à l'entrée de la cité. L'auditorium devait être homologue au restaurant de l'autre côté du parvis mais il n'a pas vu le jour, faute de moyens financiers. Aujourd'hui, la position esseulée du restaurant renforce d'autant plus cette notion d'architecture-symbole pour la cité.

² CATTILAR Bernard, n°10, Plan libre / Restaurant universitaire Daniel Faucher (Cote : REV279/10) – Date de parution : mars 2003, p. 7-10 (Archives municipales & ENSA Toulouse)

B. Les parties clairement définies

1. Le programme contenu dans des limites.

Lorsqu'on étudie les ouvertures en façade du restaurant, on peut voir qu'elles sont nombreuses en Est/Ouest et au Sud. L'architecte prend le parti de se fermer au Nord. Le restaurant cadre donc la Garonne (à l'Est), les logements étudiants (au Sud) et les équipements sportifs à l'Ouest.

Une hiérarchie des espaces et des volumétries semble régner entre les espaces majeurs et dominants et les espaces secondaires.

Nous recroisons le principe Beaux-Arts où une hiérarchie compositionnelle est effectuée entre les éléments du programme, et ce à toutes les échelles d'un projet. Ceci permet donc d'intégrer l'élément du restaurant dans l'ensemble de la cité.

Le programme du restaurant universitaire se compose :

o D'une première partie réservée aux étudiants, constituée d'une grande salle de restaurant et d'une salle supplémentaire en mezzanine

o D'une seconde partie réservée exclusivement au personnel composée de :

- Cuisines et stockage des denrées alimentaires (STOCKER)
- Logements et appartements pour le personnel du restaurant (HABITER)
- Une aile administrative comportant un secrétariat, un standard téléphonique (ADMINISTRER)
- Une partie technique regroupant toutes les gaines et la chaufferie (FONCTIONNER)

Des circulations verticales sont disposées pour relier chacune de ces entités. Elles se présentent soit comme nous l'avons vu sous forme de rampe, ou de circulations plus closes enfermées dans les blocs monolithiques en briques.

2. La structure au service du programme

1) La trame de la salle de restaurant :

La partie supérieure, en balcon sur la grande salle, peut accueillir 200 places supplémentaires. Elle s'inscrit structurellement dans la trame de la grande salle de 5x8m qui régit celle des logements 2 niveaux plus haut. Le prolongement de cette trame pour les logements supérieurs nous donne le sentiment d'imbrication des volumes entre eux (*Figure 44*). La circulation verticale ceinturée par une peau en brique est là pour le rappeler (*Figure 53*)

La trame structurelle de la salle de restaurant se déploie sur une variation de proportions : d'abord de 5,80x5m puis de 5x8 mètres de sorte à signaler qu'une variation volumétrique s'opère avec l'intégration de la mezzanine. Ce rapport de 5x8m est à rapprocher du nombre d'or selon Bernard Cattlar ¹. Ce dernier s'est intéressé à cette question de proportion dans la composition des plans et des façades du restaurant universitaire. Son travail est réuni à la fin, dans les annexes et peut apporter des compléments

¹ CATTILAR Bernard, n°10, Plan libre / Restaurant universitaire Daniel Faucher (Cote : REV279/10) – Date de parution : mars 2003, p. 7-10 (Archives municipales & ENSA Toulouse)



Figure 44. La Photographie ©Jean Dieuzaide, octobre 1955 // La grande salle de restaurant

d'information quant à la démarche de composition de Valle.

2) La trame des cuisines :

Les deux entités de programme sont différenciées par une trame structurelle similaire (5x5m) mais décalée. Cependant, elles sont liées par leur fonction et les circulations qui interagissent entre elles. En effet, une marche en avant linéaire des produits alimentaires est en place. Depuis la livraison, les marchandises sont réceptionnées, puis stockées avant d'être cuisinées, consommées, récupérées puis évacuées. Pour mettre en place ce circuit, Valle emprunte ici un principe Beaux-Arts longtemps développé dans les projets : celui de l'enfilade de pièces. Lucan dans son ouvrage cite Guadet : « *Il faut considérer la circulation par l'enfilade des portes comme un véritable portique intérieur, où les allées et venues ne doivent pas troubler les réunions des personnes assises dans le salon autour de la cheminée* ». Autrement dit, cette circulation doit être fonctionnelle, avec une largeur confortable pour faciliter les circulations entre les cuisines et les réserves. Ce principe d'enfilade des pièces a l'avantage de pouvoir isoler et de minimiser deux flux qui ne doivent pas se croiser, à savoir les flux de propre et de sale (déchets).

On remarque donc une première circulation à couvert destinée à réceptionner les marchandises, tandis qu'une deuxième, au centre du volume bâti et parallèle à la première, permet de relier les zones de stockage aux cuisines. Cette circulation, pourtant au coeur du bâtiment vient prendre de la lumière grâce à un plafond vitré mobile, inondé de lumière grâce au shed. Là encore Valle se conforme au principe classique qui oblige chaque circulation à être éclairée avec la lumière naturelle. Cette économie distributive permet selon Guadet « *de donner de la magnificence à ces circulations dont vous n'avez pas abuser* » . Valle emprunte au vocabulaire industriel, la disposition de sheds en béton. Ce profil de toiture, qui vient raccorder et éclairer les volumes des cuisines et des réserves, permet de donner un sens clair à la fonction de ces volumes.

On remarque également que dans une version antérieure du projet (élévation datée d'avril 49), les sheds étaient orientés dans le sens opposé. Il est judicieux, à mon sens, d'avoir modifié l'orientation car la lumière de l'Est profite d'autant plus aux cuisines le matin, pour la préparation des déjeuners.

Il semblerait que Robert Valle ait appliqué de nouveau l'éclairage naturel permanent dans son projet puisque, par les sheds apportant la lumière de l'est, il éclaire toute la partie cuisine et réserves.



Figure 45. Photographie ©Jean Dieuzaide, 1955 // Les cuisines

3) Les trames des logements et appartements du personnel

Le restaurant permet d'accueillir aux 2 derniers niveaux, à une position très privilégiée du site, trois appartements en R+3 (1 T3 et 2 T2), et six chambres en R+4 (dont une chambre avec cuisine). Ces logements traversants Ouest/Est, sont organisés sur la trame structurelle de la salle de restaurant (5x8m). Ils sont destinés au personnel qui travaille sur place en cuisine, ou dans l'aile administrative. C'est vraisemblablement la circulation rapide qui lie les logements aux cuisines et espaces de travail (administration). Une coursive reliant toutes les chambres entre elles permet d'apprécier le panorama sur toute la cité. On remarque la position privilégiée de ces logements. Ce qui est assez peu courant pour des logements de fonction, facilement traités par défaut dans

de tels programmes. Cela traduit tout le soin de Valle pour son projet, au centre duquel il positionne l'Homme, étudiant, employé des cuisines, ou personnel administratif.

4) La trame de l'aile administrative

En RDC nous pouvons noter une partie du programme dont une aile administrative constituée de bureaux, des garages et d'un local chaufferie (Figure 46). Elle s'organise autour d'une travée structurale de 5x5m. Elle s'ouvre au sud en grand angle sur le parvis d'entrée de la cité.

Si on se réfère aux contraintes du site, à savoir le risque d'inondation, la situation de cette partie du programme est paradoxale. En outre, elle semble aller à l'encontre d'un principe fort de pilotis. En coupe, on constate un léger décaissé de la partie administrative par rapport au niveau du sol naturel, très certainement en réponse à l'inondabilité du site.

Soit ces éléments ont constitué des contraintes nouvelles apportées en cours de conception (comme des garages par exemple et l'arrivée de la voiture dans la cité) soit des contraintes techniques ont imposé de construire au niveau du sol.

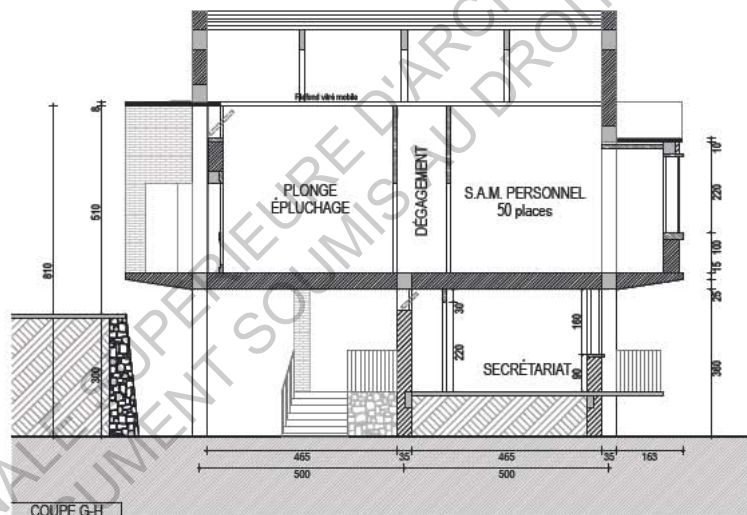
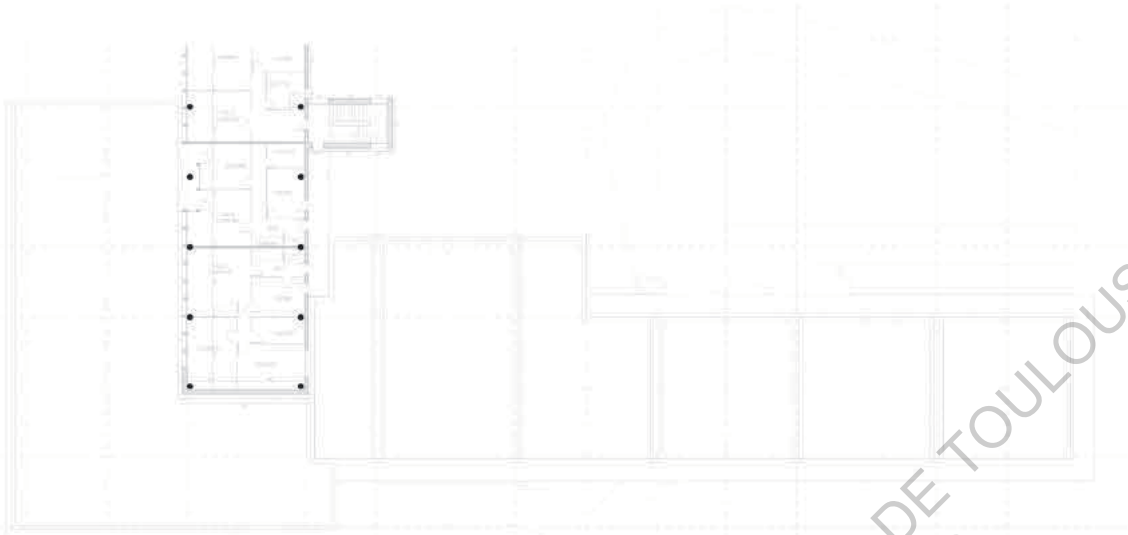
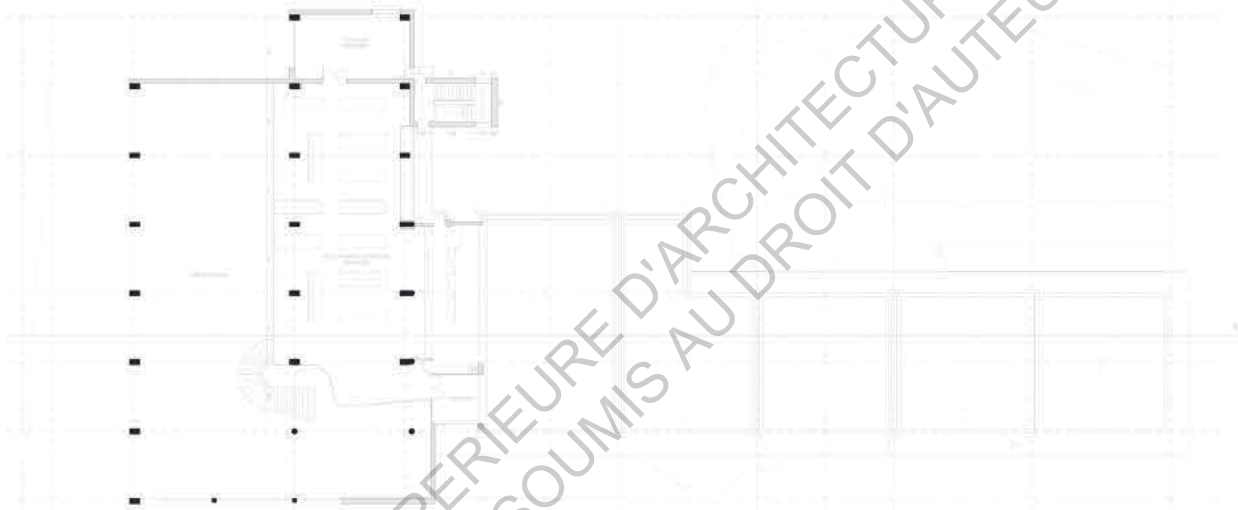


Figure 46. Coupes transversale sur l'aile administrative au RDC
(Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

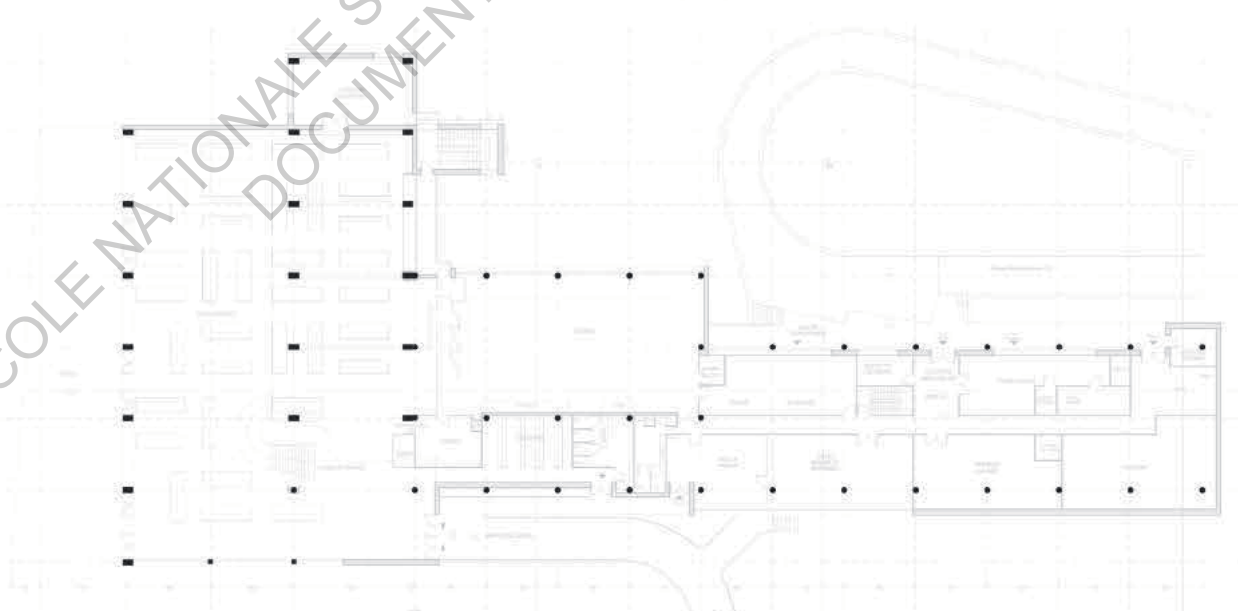
Figure 47. Repérage de la structure sur chaque niveau



Repérage de la structure en R+3 (Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)



Repérage de la structure en R+2 (Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)



Repérage de la structure en R+1 (Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

3. Les circulations et les distributions comme promenade architecturale

Alors que certaines circulations renforcent des axialités fortes, d'autres sont plus sinueuses, notamment toutes les circulations extérieures (à l'exception de l'escalier hélicoïdale). A ce titre, les rampes qui permettent d'atteindre le bâtiment depuis le parvis (entrée/sortie et livraisons sur l'autre façade), empruntent une géométrie courbe. Elles viennent à chaque fois s'insérer au niveau des décalages des trames structurales (*Figure 47*). Nous retrouvons cette hiérarchie des circulations à plus grande échelle dans toute la cité.

Cette géométrie permet d'intégrer la dimension temporelle dans le parcours, ce qui rend l'œil du visiteur plus mobile qu'une composition classique. Certaines volumétries se dérobent aux yeux de la personne qui parcourt la rampe, ce qui multiplie les angles de vue du restaurant.

L'ascension au premier niveau est donc perçue selon Bernard Cattlar dans *Plan libre* comme une « *promenade architecturale* ». Ceci est d'autant plus renforcé par cette sensation de glissement des différents éléments qui nous rappellent qu'ils se démarquent par leur fonction et par leur matériau.

Un soin est également apporté à la séparation des flux piétons/véhicules du personnel ou de livraison par la mise en place de deux rampes. Ceci est accentué par les principes de rampe et l'architecture en plan qu'il met en place, « *Le mouvement comme générateur de la forme de l'édifice* » comme le souligne Bernard Cattlar¹.

Aussi, nous pouvons constater que les rampes sont destinées aux flux extérieurs et aux circulations principales (livraisons et étudiants), tandis que les circulations verticales privées réservées au personnel du restaurant s'opèrent dans des escaliers enclos dans un volume de brique plus monolithiques. Ces circulations sont certainement aussi prévues comme escaliers de secours.

La *Figure 52* nous indique qu'une « césure » ou un « joint » (tel que noté sur les plans originaux par Valle) de structure peut se lire entre la partie « salle à manger » et les locaux de service. Le changement de trames est opéré, passant de 5,80x5m à 5x8m, à 5mx5m (proportion carrée relevant plutôt d'un vocabulaire industriel). Dans cette transition, une bande épaisse semble être travaillée par Valle, qui, par la même occasion constitue la rencontre entre trois flux : celui des étudiants, celui du personnel, et celui de la nourriture (en lien direct avec la circulation du personnel). Toujours dans cette largeur de trame, une liaison entre les distributions des deux salles de restaurant (sur deux niveaux différents) se fait par un astucieux système de passe-plat, ajoutant une circulation verticale plus discrète.

Enfin, c'est dans cette épaisseur qu'est intégrée l'entrée au restaurant et la circulation du personnel vers leurs logements.

¹ CATTILAR Bernard, n°10, Plan libre / Restaurant universitaire Daniel Faucher (Cote : REV279/10) – Date de parution : mars 2003, p. 7-10 (Archives municipales & ENSA Toulouse)

Figure 48. Les circulations verticales au R+1

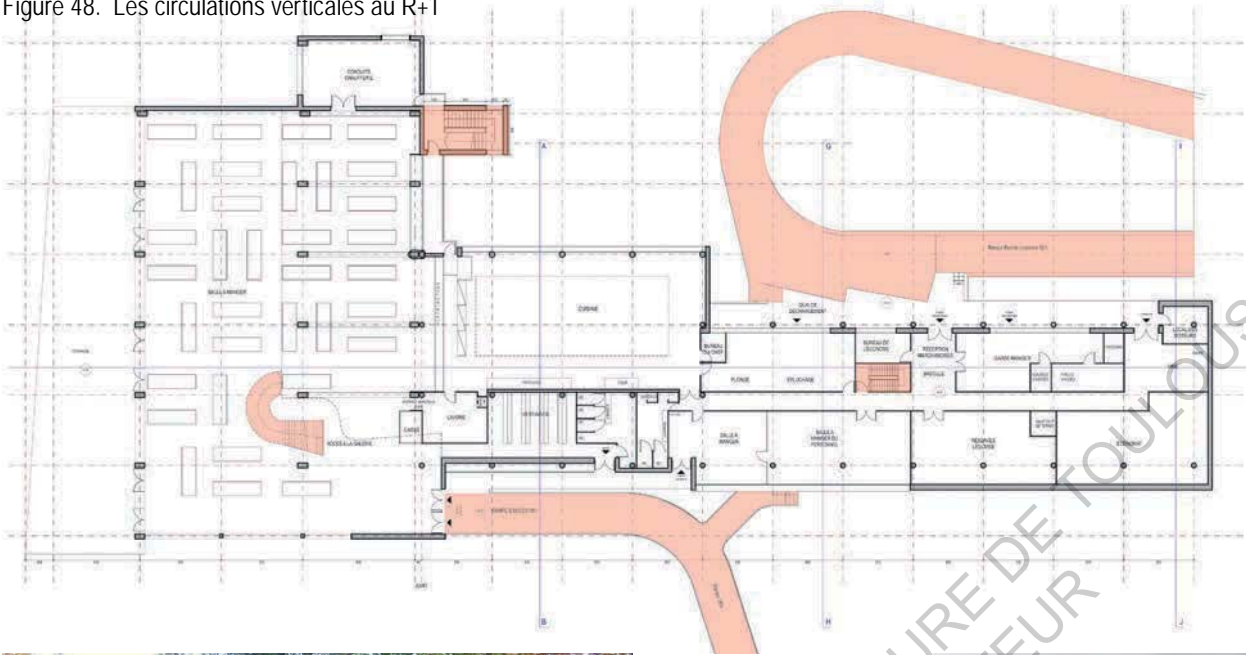


Figure 49. Photographie archives Toulouse // La rampe de livraisons du restaurant

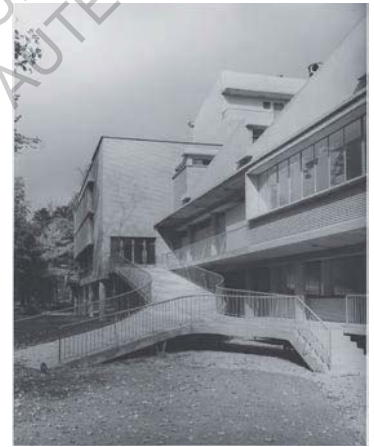


Figure 50. Photographie © Jean Dieuzaide, octobre 1955

Ci-dessus et ci-dessous, l'inventaire des différentes circulations verticales du restaurant. On repère que les escaliers réservés au personnel emprunte une géométrie rectangulaire, tandis que celles destinées aux flux extérieurs (étudiants et livraisons) admettent une rampe courbe comme le montrent ces deux photographies.

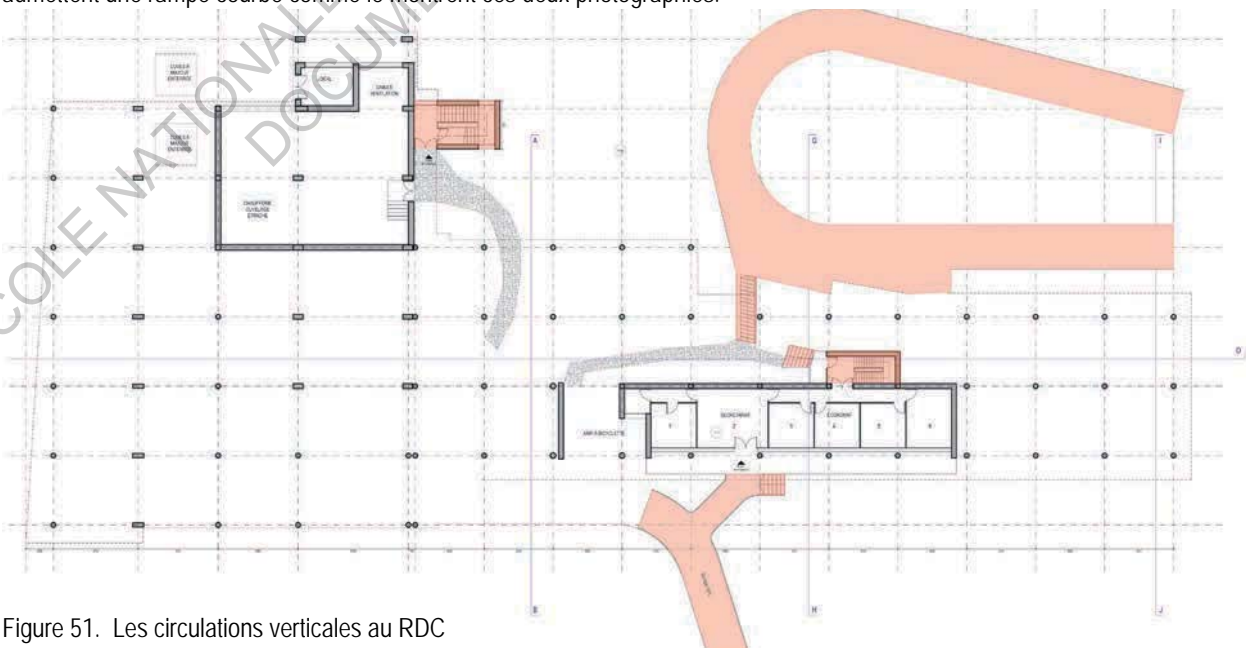
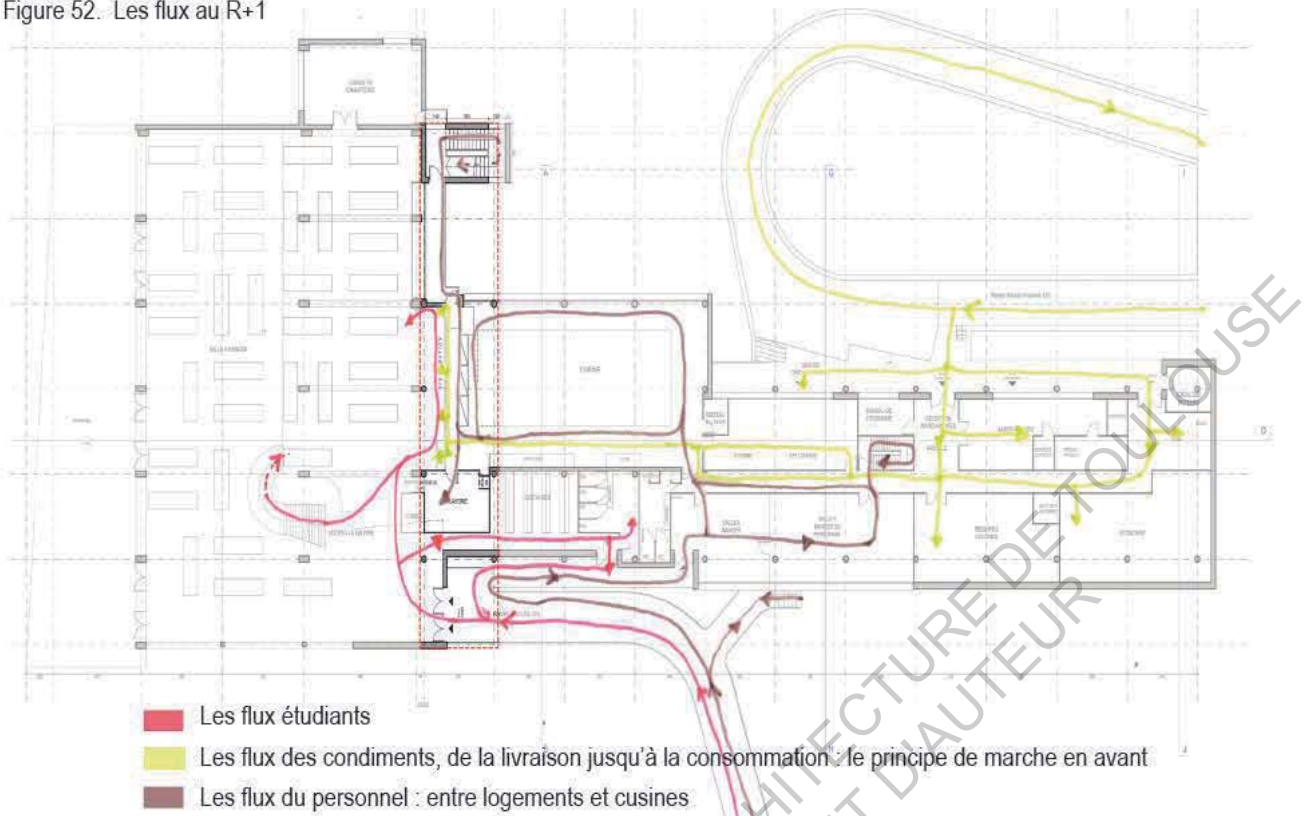


Figure 51. Les circulations verticales au RDC

Figure 52. Les flux au R+1



La figure 52 ci-dessus permet de comprendre les 3 différents circuits qui animent le restaurant. La coupe longitudinale ci-dessous permet de repérer cette espace de transition d'articulation, exprimé par une volumétrie intermédiaire, plus perceptible lorsque le restaurant comportait 6 niveaux. Cette bande structurale est le lieu de rencontre de ces trois flux, regroupant également les accès étudiants et du personnel.

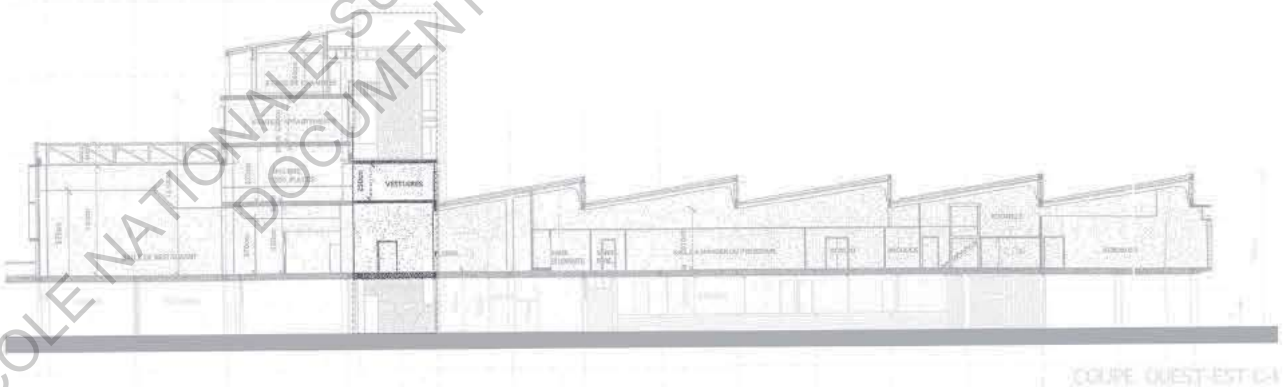


Figure 53. Coupe transversale du restaurant et repérage de la zone de césure

Nous percevons là toute l'innovation que souhaite révéler Valle, par exemple dans la manière de gérer les trois flux relevés du restaurant. Aucune rencontre entre eux n'est possible autrement que par l'épaisseur repérée ci-dessus. Malgré les nombreuses normes sanitaires qui émergent à cette époque, Valle conserve une certaine rigueur et parvient à allier forme et fonction sans s'éloigner véritablement de la forme navale imaginée au départ.

C. La salle de restaurant : espace majeur du restaurant et de la cité

1. La salle de restaurant comme volume dominant dans la composition :

Lorsque nous parlons de composition, nous sommes obligés de recroiser le chemin d'un principe Beaux-Arts essentiel, à savoir celui de la hiérarchie compositionnelle. En effet, dans le restaurant quels volumes sont primaires, maîtres dans la composition ? lesquels sont secondaires ? Peut-on repérer l'élément dominant ? Si oui, de quelle manière ?

A première vue, on voit se détacher quatre volumes architecturaux : deux plutôt horizontaux (salle de restaurant et cuisine) et deux verticaux (logements du personnel et circulation verticale pour les desservir).

Valle semble prendre parti en choisissant comme volume principal la grande salle majeure de restaurant. En effet, à première vue, c'est le volume le plus imposant, qui semble dominer les autres. De plus, si on supprime cette entité, le restaurant perd sa fonction primaire, son essence : celle de restaurer. Aussi c'est avec ce volume que s'articulent tous les autres. En effet, de chaque côté du long volume des cuisines, viennent s'accrocher l'entrée principale au restaurant et la circulation verticale menant aux logements du personnel. D'un côté la rampe d'accès en béton très légère, côté parvis vient pénétrer dans la salle de restaurant.

De l'autre côté du volume des cuisines, la circulation verticale réservée au personnel, emprunte un autre langage, plus présente et plus massive, car toute de brique vêtue.

Ces deux entités par leur géométrie et leur élancement (respectivement horizontal et vertical) vient créer deux axes majeurs.

Par ailleurs, sur le plan structurel, c'est le volume de la salle qui donne la largeur maximale de l'édifice (7 travées de 5m) (*Figure 47*).



Figure 54. Photographie ©Jean Dieuzaide, octobre 1955 // L'escalier hélicoïdale de la grande salle de restaurant

2. Une spatialité noble :

La salle de restaurant est en fait la seule partie du restaurant accessible aux étudiants (*Figure 55*). C'est ce que nous montrent les plans de niveaux ci-après où le vert est accessible et le rouge identifie les locaux privés du personnel.

La salle de restaurant est un espace pur et très lumineux, renforcé par la couleur blanche, qui réfléchit la lumière. Tout est soigneusement conçu. Nous sommes face à une spatialité noble unique dans le bâtiment : la double hauteur. Elle est accompagnée d'un escalier hélicoïdale monumental permettant la liaison entre les deux espaces de restauration (*voir figure 54*). Cet escalier permet de mettre en mouvement la circulation dans la salle. Il trône comme une véritable oeuvre dans la salle. La forme courbe du balcon au dessus de l'entrée poursuit le mouvement et incite la personne à s'y rendre. L'escalier est soutenu par des V de poteaux obliques élégants à structure tubulaire. On retrouve cet élément dans plusieurs réalisations de Valle (notamment dans l'immeuble « le Bellevue », (*Figure 6* en annexe)), et ici dans le restaurant, pour soutenir élégamment la rampe d'accès menant à la salle. Ce V n'est-il pas la signature la plus simple et emblématique de Robert-Louis Valle?

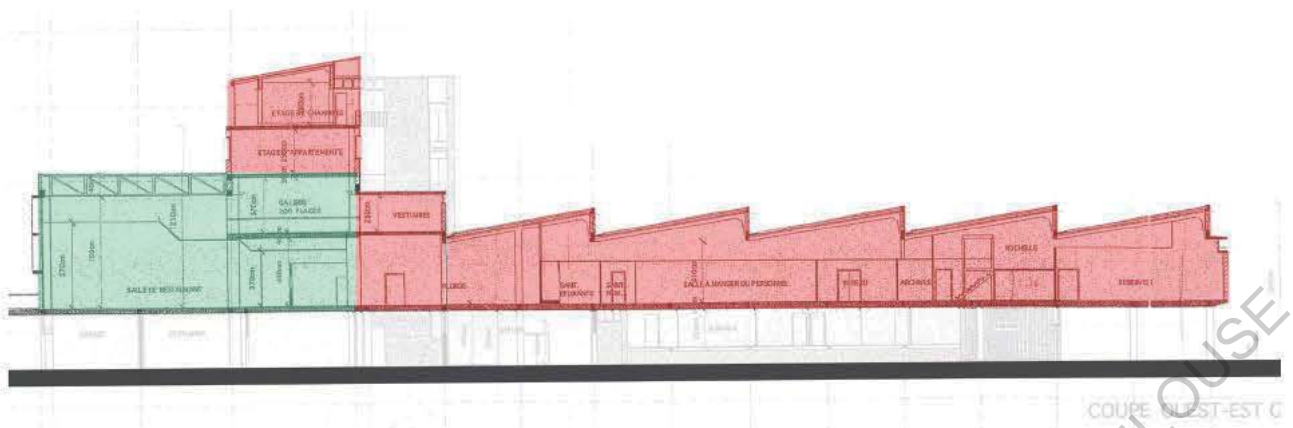


Figure 55. Coupe longitudinale montrant la répartition des espaces publics (vert) / privés (rouge)
Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

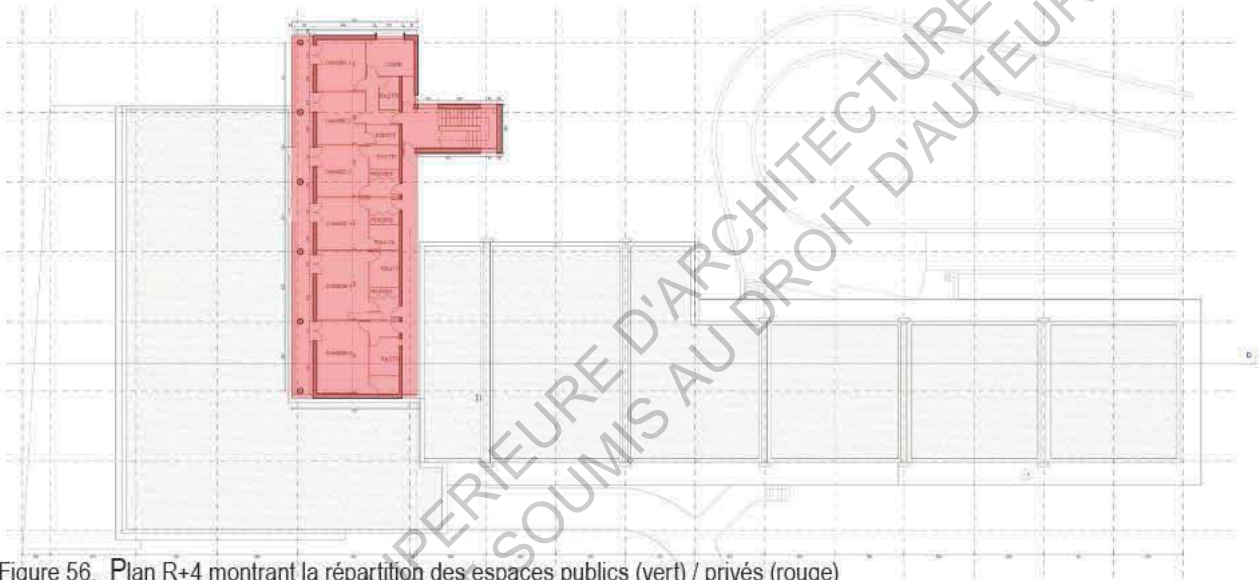


Figure 56. Plan R+4 montrant la répartition des espaces publics (vert) / privés (rouge)
(Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

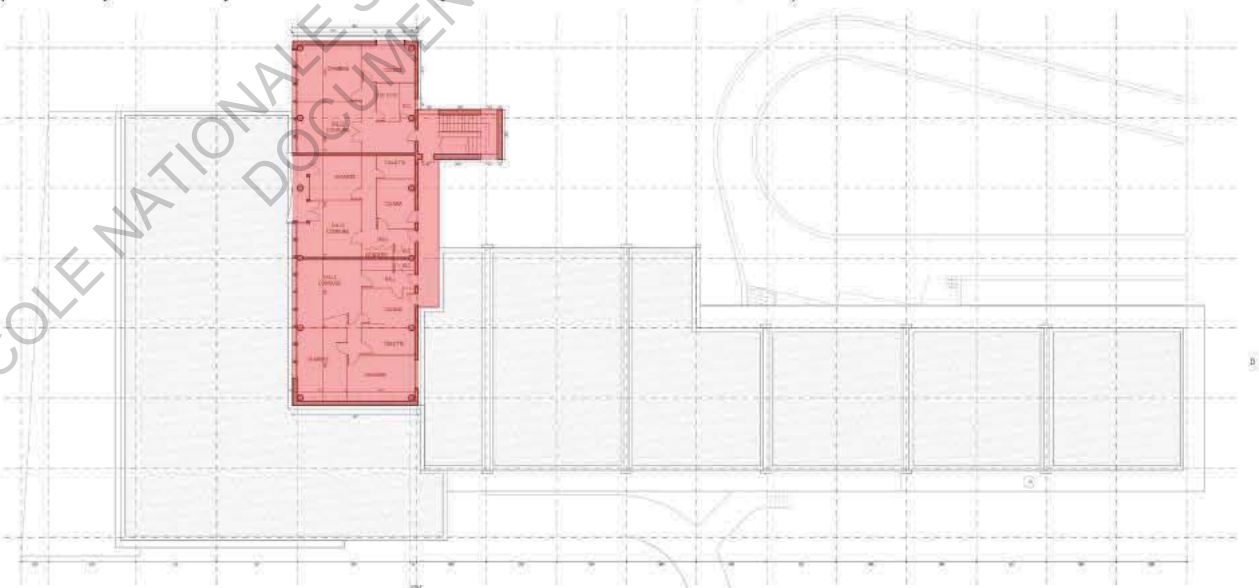


Figure 57. Plan R+3 montrant la répartition des espaces publics (vert) / privés (rouge)
(Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

Figure 51

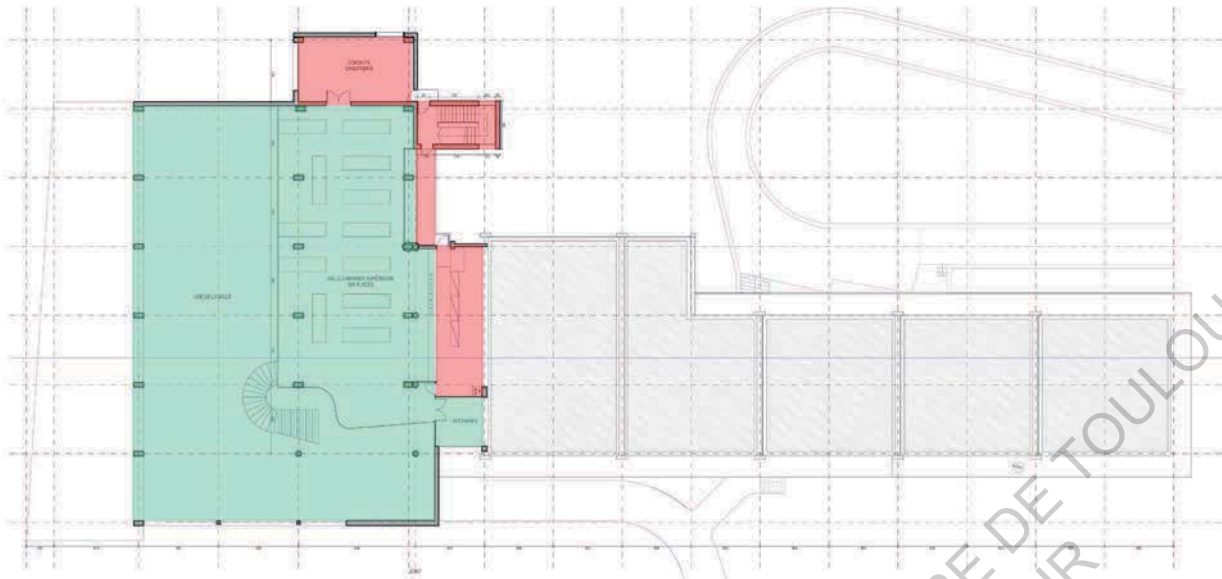


Figure 58. Plan R+2 montrant la répartition des espaces publics (vert) / privés (rouge)
(Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

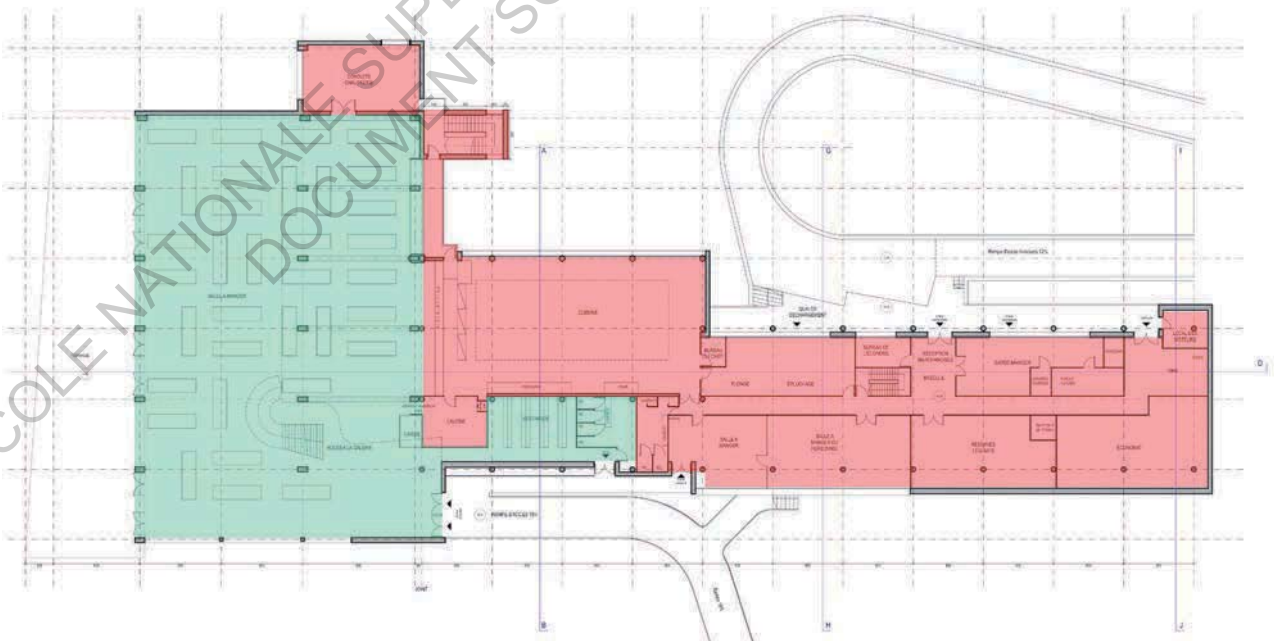


Figure 59. Plan R+1 montrant la répartition des espaces publics (vert) / privés (rouge)
(Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

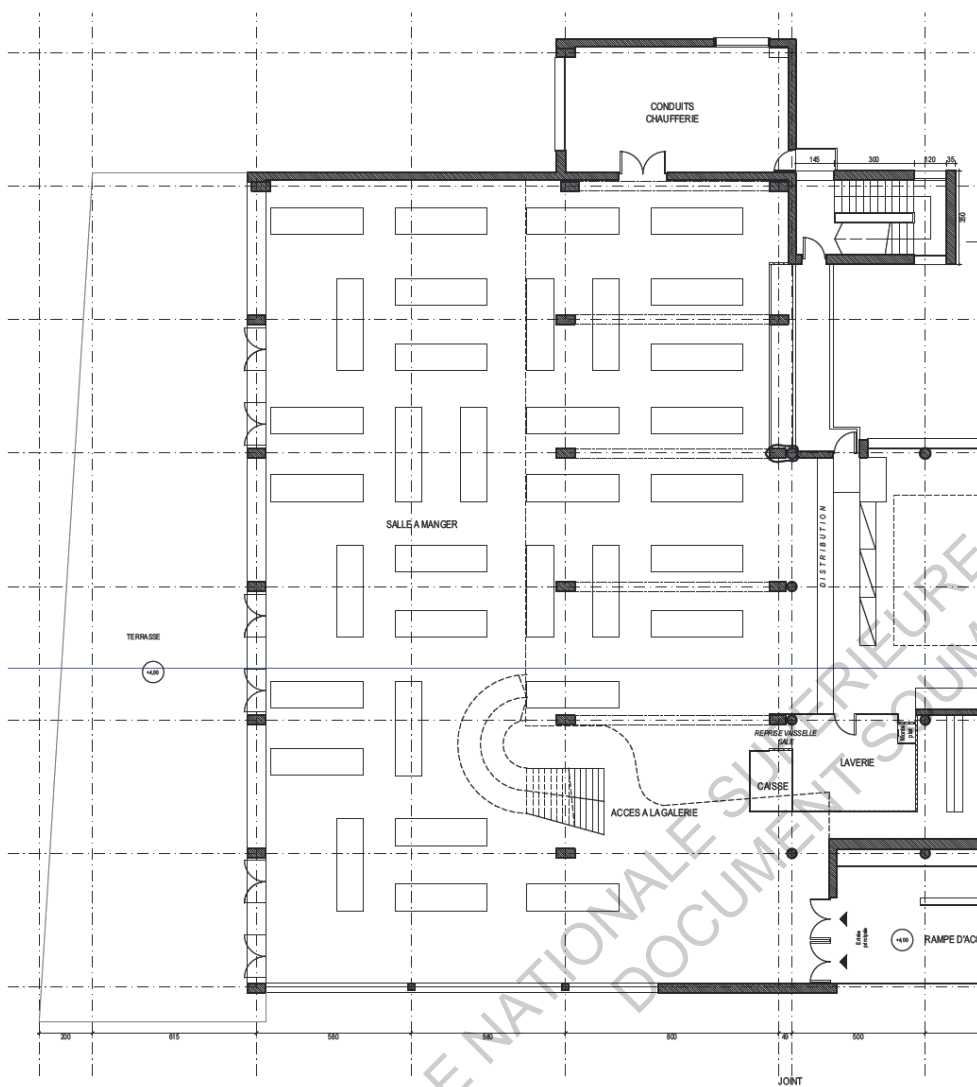


Figure 60. Plan R+1 de la grande salle du restaurant
 (Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

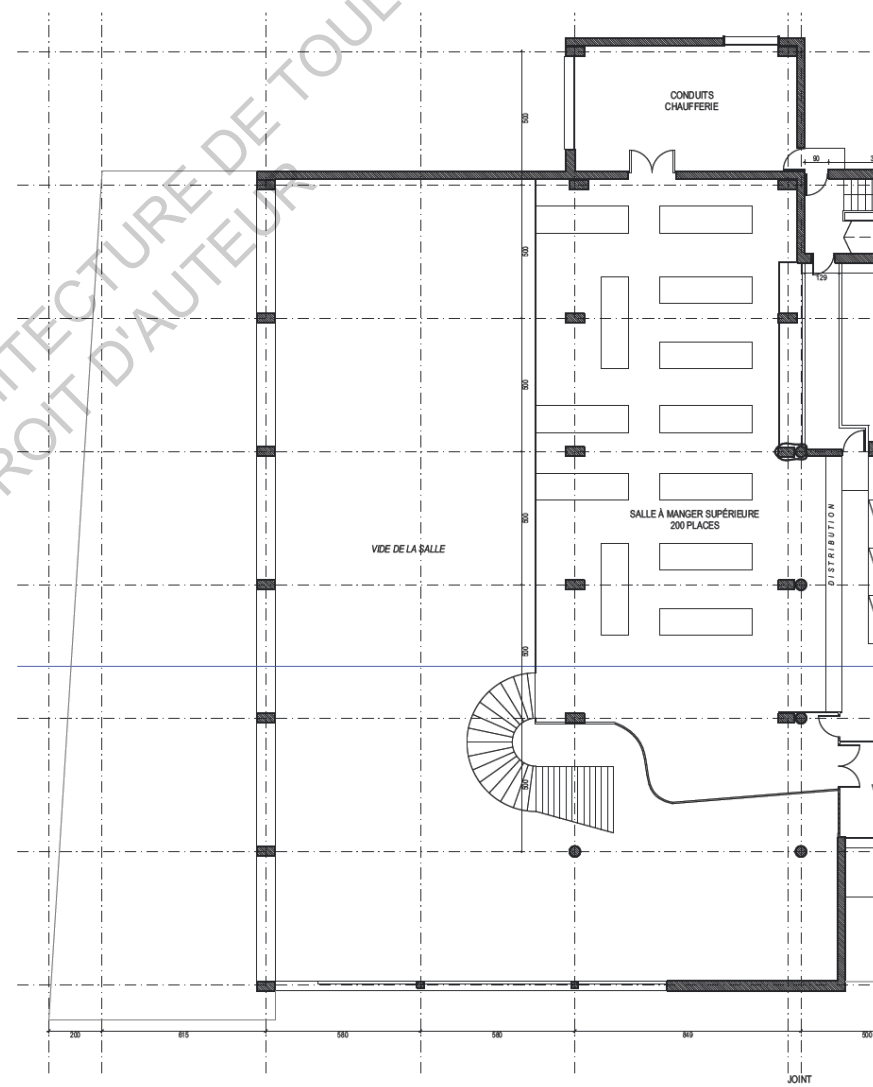


Figure 61. Plan R+2 de la grande salle du restaurant
 (Redessin personnel à partir de la version du permis de construire de février 1950)

La salle de restaurant se distingue des autres volumes par son écriture architecturale moderne faite de brises-soleil en béton qui viennent rythmer la façade ouverte à l'Ouest et au Sud (Figure 62). Ceux-ci produisent un jeu d'ombres et de lumières très intéressant. Ces systèmes de brise-soleil permettent également de faire pénétrer la lumière de manière homogène tout au long de la journée ; ce qui expliquerait cette atmosphère calme et reposante dans la salle de restaurant (voir Figure 63). Là encore, Bernard Cattlar a entamé un travail de recherches de proportions sur cette façade, pour retracer la conception de Robert-Louis Valle (son travail est visible à la fin des annexes).

Ce grand espace, lumineux et ouvert sur l'extérieur par la terrasse permet aux étudiants de se retrouver et de quitter le quotidien des études le temps d'un repas. Cette salle de restaurant constitue donc un élément majeur dans le restaurant et dans la cité universitaire.

Ceci nous permet d'expliquer pourquoi Valle s'est attaché à attribuer au restaurant une place stratégique et importante dans l'ensemble du projet, accompagné d'une architecture singulière.

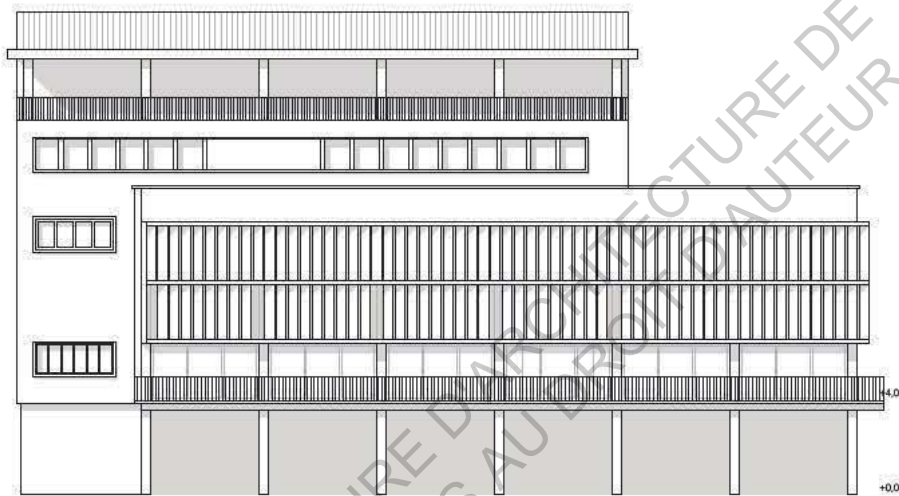


Figure 62. Façade ouest du restaurant // Redessin personnel de l'état existant (relevés sur site)

L'ampleur de la salle de restaurant révèle toute l'ambition du projet, grâce à la capacité et à la volumétrie qui y sont associés. La rigueur de la répartition du programme liée à sa trame structurale rajoutent une plus value à la fonctionnalité du restaurant. Une qualité est d'ailleurs apportée aux logements de service, puisqu'ils ont une vue panoramique sur l'ensemble de la cité. Ceci n'était pas forcément le cas dans la plupart des cités universitaires à cette époque. Enfin l'écriture moderne du restaurant en façade par les brise-soleil en béton renforce d'autant plus ce caractère innovant.

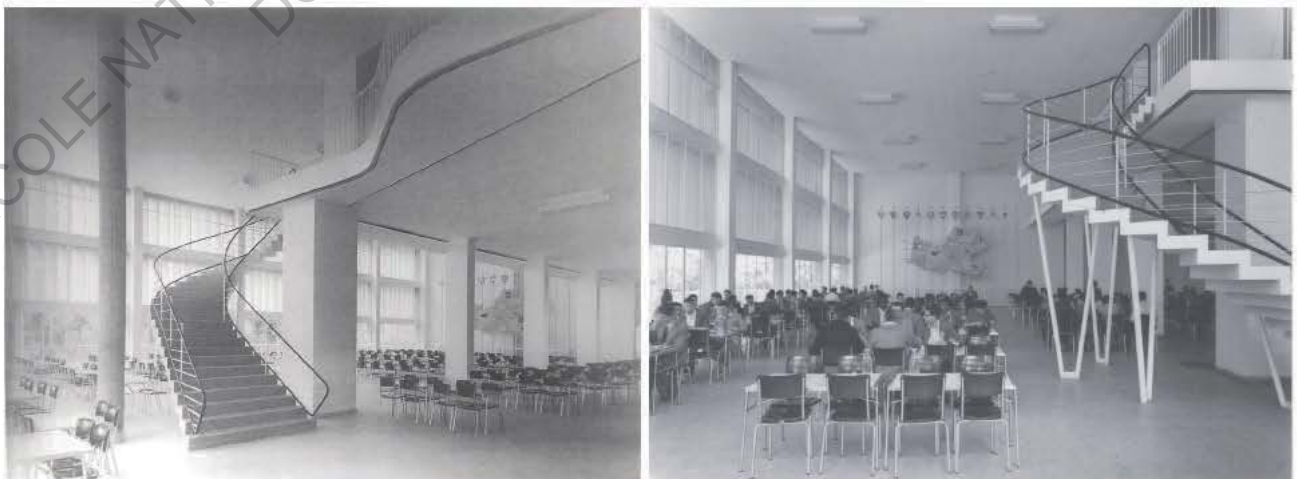


Figure 63. Photographies ©Jean Dieuzaide, octobre 1955 // La grande salle de restaurant

CONCLUSION

La cité universitaire de Daniel Faucher s'inscrit dans une politique publique de son époque : celles des cités universitaires en 1950 en France. Robert-Louis Valle met en partie à profit sa formation classique aux Beaux-Arts pour la composition générale de la cité et s'inspire des oeuvres universitaires contemporaines dans les grandes capitales mondiales, qui sont des innovations remarquables.

Il en ressort de notre analyse que c'est une oeuvre novatrice pour l'époque et surtout pour la ville de Toulouse qui lui permet de répondre en partie aux crises du logement étudiant après la guerre.

De fait, la cité Daniel Faucher peut rivaliser sur le plan international aux côtés d'autres comme Paris, Rio de Janeiro tant la diversité de son programme est large.

Par ailleurs, sous une unité remarquable de l'ensemble, nous retrouvons des hiérarchies entre les cheminements et les éléments judicieusement positionnés. L'ensemble est régi par des axialités fortes qui structurent et forment un tout. La différence dans la répétition des logements accentue leur domination dans la composition. Aussi, les orientations des entités sont intimement liées à leur fonction dans le grand parc que constitue la cité.

Au plan de la matérialité, l'architecte Robert-Louis Valle a mis à profit le matériau local, à savoir la brique toulousaine associée au béton, alliage porteur de belles réponses techniques aux préoccupations économiques de l'époque.

Le point d'orgue de la cité est le restaurant universitaire, véritable objet transcendant et symbolique de l'ensemble du projet, où Valle apporte sa touche personnelle, celle d'un architecte talentueux. Il le traite sous la forme d'un navire. Il semble que les contraintes du site et sa proximité à la Garonne aient grandement inspiré Valle dans son parti pris architectural.

Tout cela met en évidence la capacité de l'architecte à construire une oeuvre véritablement remarquable de son époque, tout en assurant une permanente adaptation aux évolutions.

Son implantation à l'époque, certes en périphérie de la ville, se retrouve aujourd'hui non loin du centre-ville, proche des autres universités. La cité se caractérise encore aujourd'hui par une grande présence d'espaces verts, ce qui en fait un lieu de promenades agréables en toute saison. Les espaces de sociabilisation sont nombreux, différenciés des espaces privés que constituent les chambres. Nous retrouvons tous les critères figurant dans le cahier des charges des cités universitaires de demain¹.

Par ailleurs, nous avons vu que la plupart des projets universitaires de cette époque tiennent compte de potentielle évolution du projet pour répondre à la demande future de logements, qui ne cessait d'être résolue. C'est pourquoi, certains terrains en périphérie du projet semblent réservés.

Il semblerait que cela soit le cas ici à Daniel Faucher. En effet, sur les différentes versions de plan masse du projet, la parcelle au Nord est maintenue vierge, sans construction lourde (seuls des terrains de sports annexes sont construits). Ce qui va dans le sens de ce propos, c'est la place du restaurant dans le site aujourd'hui. Elle pose question. Malgré le fait que le restaurant structure l'entrée de la cité universitaire, il reste isolé dans l'angle Nord/Est de la parcelle. Et ceci se remarque d'autant plus que l'auditorium prévu au départ n'a pas été construit.

D'autre part, si on intègre le facteur temps dans ce projet (indispensable dans de tels projets), on peut très bien se projeter sur une extension de la cité de l'autre côté de la parcelle. L'édifice du restaurant retrouverait alors une position centrale dans le projet, tant sur son implantation que sur le plan fonctionnel. L'envergure du projet aurait alors pu rivaliser avec les autres cités de notre corpus, ce qui renforce une nouvelle fois la volonté et l'ambition de ce projet.

Dans le cadre actuel de la revalorisation de l'île du Ramier par la municipalité en place, ceci pourrait faire l'objet d'un réel travail de recherche pour peut-être, à terme, permettre la construction de nouveaux logements étudiants sur les actuels terrains de football.

Enfin, dans son plan masse de 1951, on peut supposer que Valle avait déjà anticipé l'extension du projet universitaire par le prolongement et le franchissement du canal, au sud, à plusieurs endroits à l'aide de passerelles, comme pour initier cette possibilité d'étendre la cité universitaire.

¹ CATTLLAR Bernard, n°10, Plan libre / Restaurant universitaire Daniel Faucher (Cote : REV279/10) – Date de parution : mars 2003, p. 7-10 (Archives municipales & ENSA Toulouse)

Si en outre, on prend en compte aujourd'hui l'état de dégradation du restaurant du fait de son isolement par rapport aux logements, cette réinterprétation du site permettrait de le recentrer et d'en revaloriser l'architecture qui ne laisse pas indifférent, et qui mérite d'être conservée.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES SAVANTES :

- BLANCHON Bernadette, KERAVEL Sonia, ALDER Caroline, DENOYELLE Angèle, *Le paysage dans les campus, Penser le campus par le paysage*, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et de l'Énergie, PUCA - Septembre 2012
- COPPOLANI Jean, Toulouse : *Etude de géographie urbaine*, thèse présentée à la Faculté des Lettres de Toulouse pour l'obtention du grade de Docteur des Lettres, Daniel Faucher (dir.), Toulouse, Privat, 1952, p. 415
- CROUS, *Cité universitaire de Toulouse* (1955) (Bibliothèque du Périgord, Toulouse)
- Le Corbusier, *Le Modulor*, volume 1 et 2, Editions L'Architecture d'Aujourd'hui (ENSA Toulouse)
- LUCAN Jacques, *Composition, Non-composition*, Architectures et théories XIXe et XXe siècles, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 2009 (ENSA Toulouse)
- PEREC Georges, *Espèces d'espaces*
- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°6, 1936, Cités universitaires
- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°34 mars 1951, Construction scolaire (bibliothèque du Périgord)
- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°53 mars/avril 1954, Construction scolaire // page 71 (bibliothèque du Périgord)
- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, 1965 sur les universités
- *L'Architecture Française*, novembre/décembre 1961, pages 231-232
- *L'Architecture Française*, juillet/août 1965, pages 275-276

SOURCES APPLIQUÉES :

- CATTAR Bernard. *Plan libre / Restaurant universitaire Daniel Faucher*
Cote de l'article : REV279/10 – Date de parution : mars 2003
N° du périodique : 10
Pagination : 7-10
(Archives municipales & ENSA Toulouse)
- Fonds CATTAR : (archives départementales) (Cote 153J 23)
- CAUE. *Architecture et urbanisme*, Toulouse 45-75. Toulouse : Loubatières, 2009 // pages 184-186 (ENSA Toulouse) (Cote : T.A/TOU)
- *Jalons de la modernité à Toulouse* (en architecture, les années 1950-1970 n'ont pas produit que des barres de logements collectifs dans des quartiers excentrés ; elles ont aussi produit des bâtiments remarquables.)
Cote & titre du périodique : REV274-MIDI PYRENEES PATRIMOINE
Cote de l'article : REV274/27/06, n°27, automne 2011, p. 82-86 (Archives municipales)
- LOUPIAC J.P./ROUX-LOUPIAC Nicole, *Le CROUS de Toulouse*, 1996 (archives départementales) (Côte : 146 J7)
- Fonds Roger MAGNARD :
 - Dossier « Administration avant 1955, œuvre de Daniel Faucher », Historique du CROUS écrit par Daniel Faucher (archives départementales) (Cote : 113J 1)
 - Rapports d'activités du CROUS (1954) (archives départementales) (Cote : 113J 2)
- NOÉ-DUFOUR Annie, *La cité universitaire Daniel Faucher une œuvre novatrice ?*, Toulouse, n°28, décembre 2001, p. 309 (archives départementales) (Côte : BH per5)
- Réhabilitation Bat 3 Daniel Faucher, 1994 (archives départementales) (Cote 6141W 26)
- L'officiel du bâtiment et des TP de Toulouse et de Midi-Pyrénées, sur la périodicité 1949-1954; (archives départementales) (Cote: 4° BA per 28)

SOURCES DIRECTES :

- Plans de masse numérisés (archives municipales) (695W12 U12)
- Jeu de plans redessinés par l'agence de Nicole Roux-Loupiac : R+1 / R+2 / R+3 / Sections Nord-Sud & Ouest-Est (archives Crous)
- Dossier versé par la DDE (1951-1957) (archives départementales) (2630W 7)
- Permis de bâtir (datant du 07/03/1950), n° Dossier 20422 (Archives municipales Toulouse)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

WEBOGRAPHIE :

SOURCES SAVANTES :

- INHA Bibliographie R.-L. Valle Beaux-Arts (internet)
- LUCAN Jacques. Conférence du 3 décembre 2009 au Pavillon de l'Arsenal : http://www.dailymotion.com/video/xbfyun_jacques-lucan-composition-non-compo_creation

SOURCES APPLIQUÉES :

- BRICAULT-KHECHAÏ Cécile / Archi'court 2013 CAUE 31 - Mission architecture - Architectures renversantes https://www.youtube.com/watch?v=_00umEF8keE
- PÉRIÉ Gérard. Mémoire histoire de l'art / <https://citesuniversitaires.wordpress.com/>

SOURCES DIRECTES :

- INA. Vidéo sur un discours de Charles de De Gaulle lors de l'inauguration de l'Université le 15 février 1959.
- http://patrimoines.midipyrenees.fr/fr/rechercher/recherche-phototheque/index.html?tx_patrimoine_search_pi2%5Bstate%5D=result_illus&RechercheId=5723a57bb5d79&tx_patrimoine_search_pi2%5BkeyWord_Where%5D=Toulouse&tx_patrimoine_search_pi2%5Bpage%5D=1&tx_patrimoine_search_pi2%5BinputField_chpEDI%5D=cit%C3%A9&tx_patrimoine_search_pi2%5BinputField_chpDPT%5D=31
- <http://patrimoines.midipyrenees.fr/> // Annie Noé-Dufour, Poitou Philippe, Peiré Jean-François

ANNEXES

Les principales réalisations de Robert-Louis Valle ¹ :

Le 1er prix qu'il remporte : concours opération Million (HLM Toulouse Rangueil)

1944-1948 : Projet d'une cité universitaire Papyrus avec Noël Lemaresquier.

1949-1953 : Un des premiers gratte-ciel ou IGH de Toulouse (R+10), 81, allées Jean-Jaurès (à l'angle avec le boulevard de Bonrepos) pour la société Déromédi ² (Figure 3)

1949 à 1967 : Cité universitaire Daniel-Faucher, 11 avenue Camille-Soula, de 1507 chambres, restaurant universitaire pour le ministère de l'Éducation nationale ; stade universitaire de Toulouse avec terrains, gymnase, salle de jeux, vestiaires, douches, chaufferie, etc. (ministère de l'Éducation nationale et des Sports) (Figure. 5).

1951 : 22, boulevard Lazare-Carnot avec Castella pour Déromédi en 7 étages.

1951-1952 : Immeuble « le Bellevue » 4, avenue Jean-Rieux, 65-71 rue L.-Vitet (Figure. 4).

1954-1958 : Immeuble de 218 logements 42-44, allées Charles-de-Fitte pour Déromédi R+18³ (Fig. 6).

Non datés :

- Briquetterie à Colomiers
- 1 500 logements HLM à Toulouse ; 2 000 logements à Toulouse pour des sociétés privées ; 1 000 logements HLM à Toulouse-La Faourette.

- Centre d'hébergement de 400 lits, cuisine, réfectoire, atelier pour le ministère du Travail, centre de formation professionnel de Bordelongue, Toulouse.

- Immeuble 54, allée des Demoiselles (à l'angle avec la rue du Japon)

- Un tripode au Mirail

1970 :

- Office HLM rue Roquelaine, opération de 589 logements au Lazaret de Lalande, 160 route de Launaguët à Toulouse, une première tranche de 100 logements (contrat du 17 mai 1968)

- Locaux sociaux de la cité de La Faourette (bât C et F) et reliquat du Mirail.

1973 :

- Crédit Lyonnais « Matabiau » : création d'une banque, 65 rue Matabiau.

- Crédit Lyonnais de Lalande : création d'une banque, 246, avenue de Fronton

- Crédit Lyonnais, ZUP du Mirail, résidence Le soleil

¹ D'après CAUE. *Architecture et urbanisme, Toulouse 45-75*. Toulouse : Loubatières, 2009

² Sources : Dossier Archives Municipales de Toulouse AMT 576 W30

³ Archives municipales Toulouse AMT S580W684



Figure 1. Maquette de concours d'un logement à la cité universitaire de Daniel Faucher // Tirée de *L'Architecture d' Aujourd'hui*

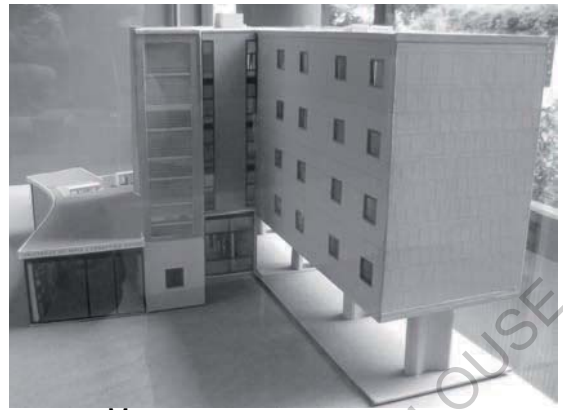


Figure 2. Maquette du pavillon suisse de la cité universitaire de Paris // Photographie personnelle



Figure 3. Immeuble pour Deromedi, 81 allées Jean-Jaurès



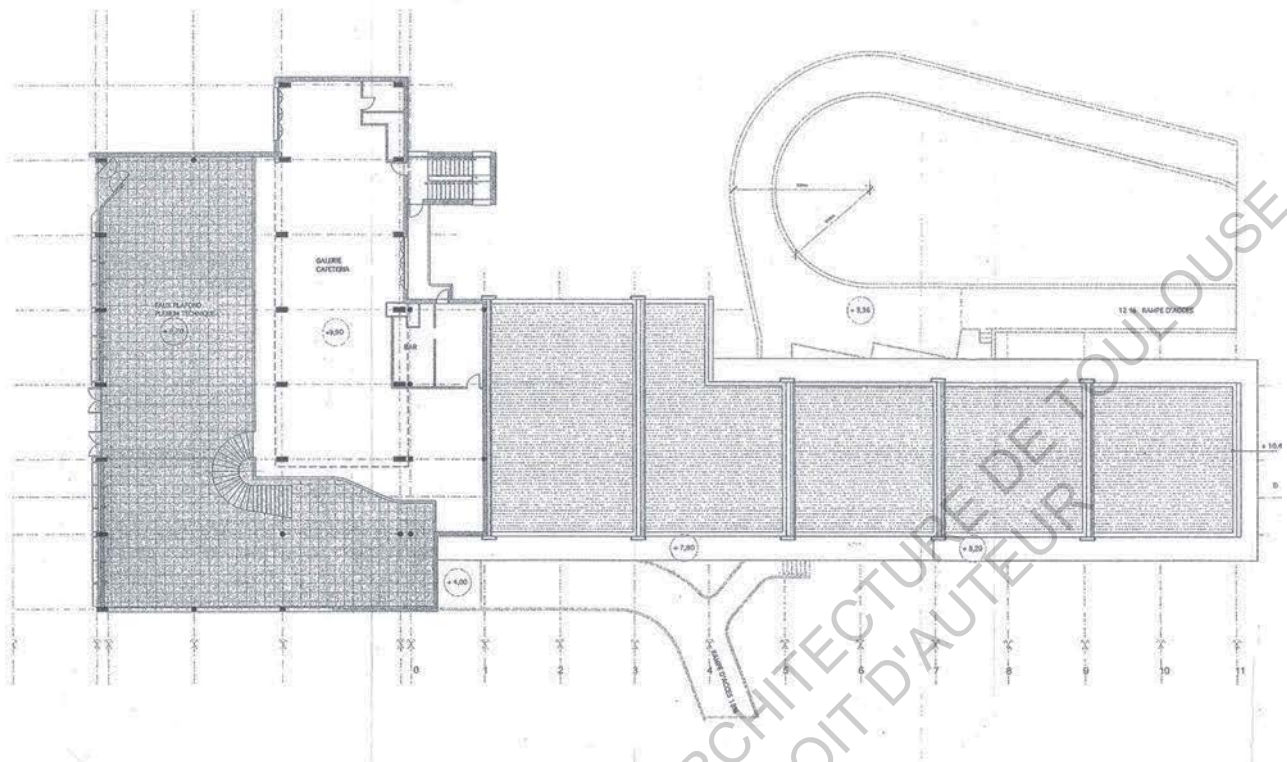
Figure 4. Maquette du pavillon suisse de la cité universitaire de Paris // Photographie personnelle



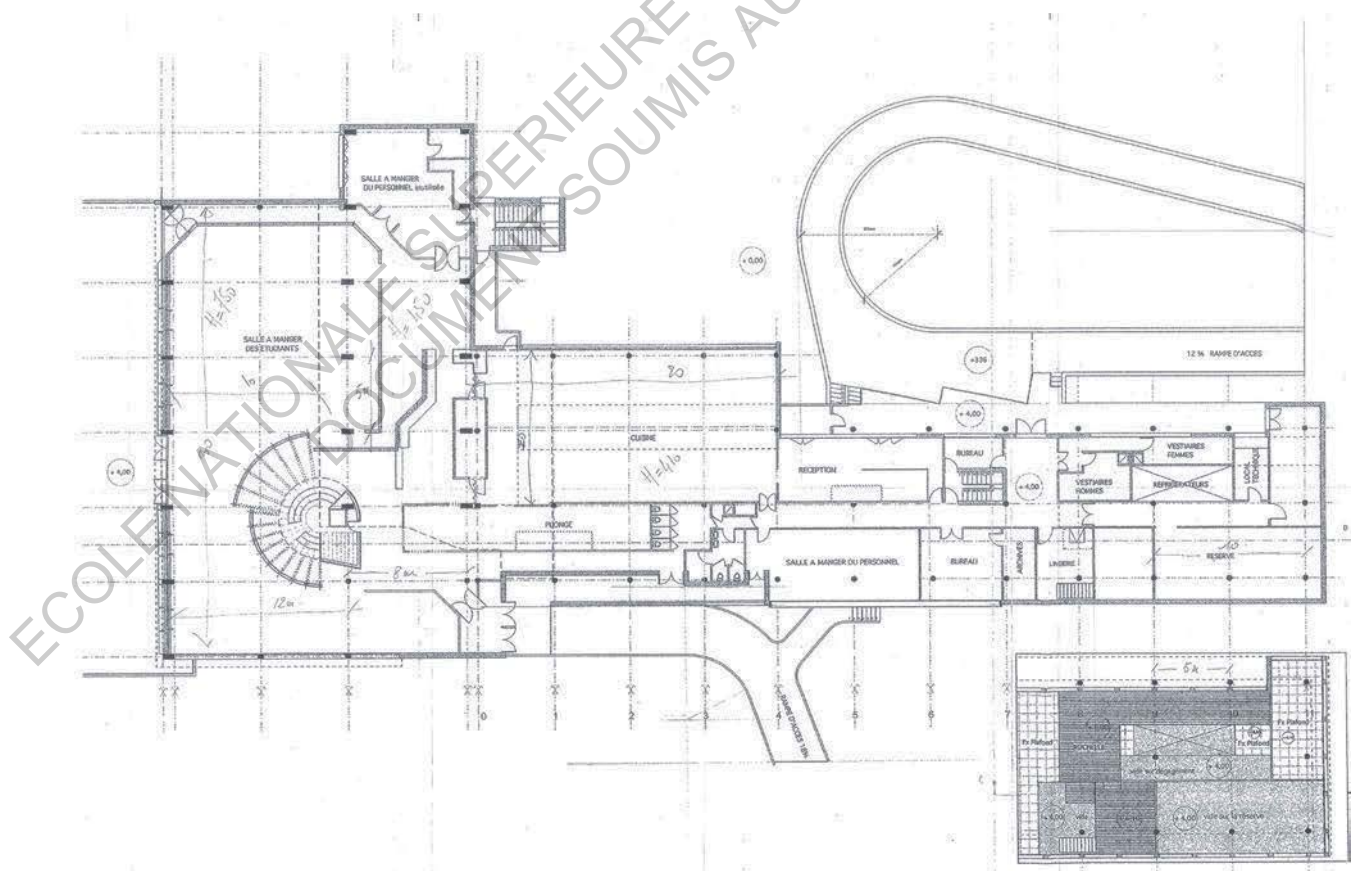
Figure 5. Cité universitaire Daniel Faucher, 11 avenue Professeur Camille-Soula



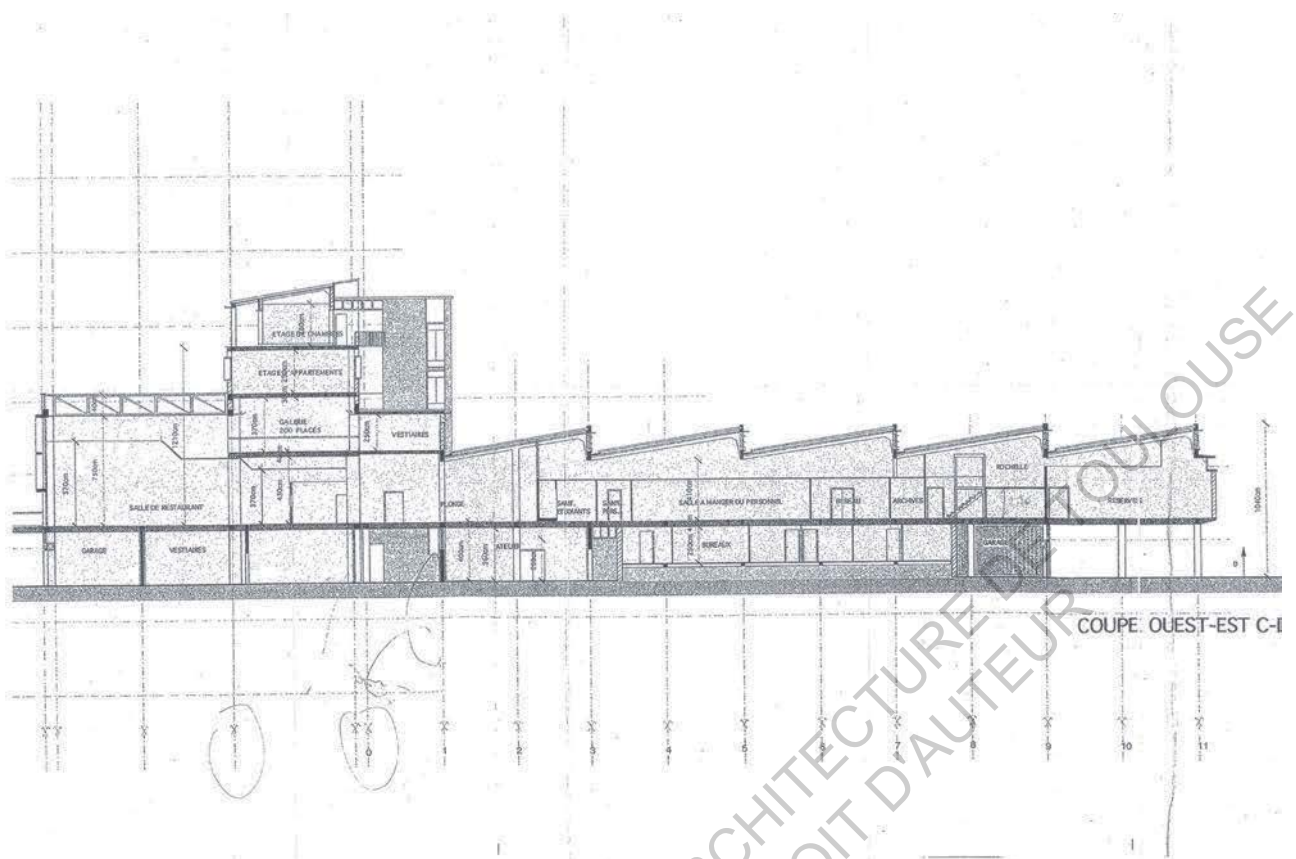
Figure 6. Immeuble pour Deromedi, 42-44, allées Charles-de-Fitte



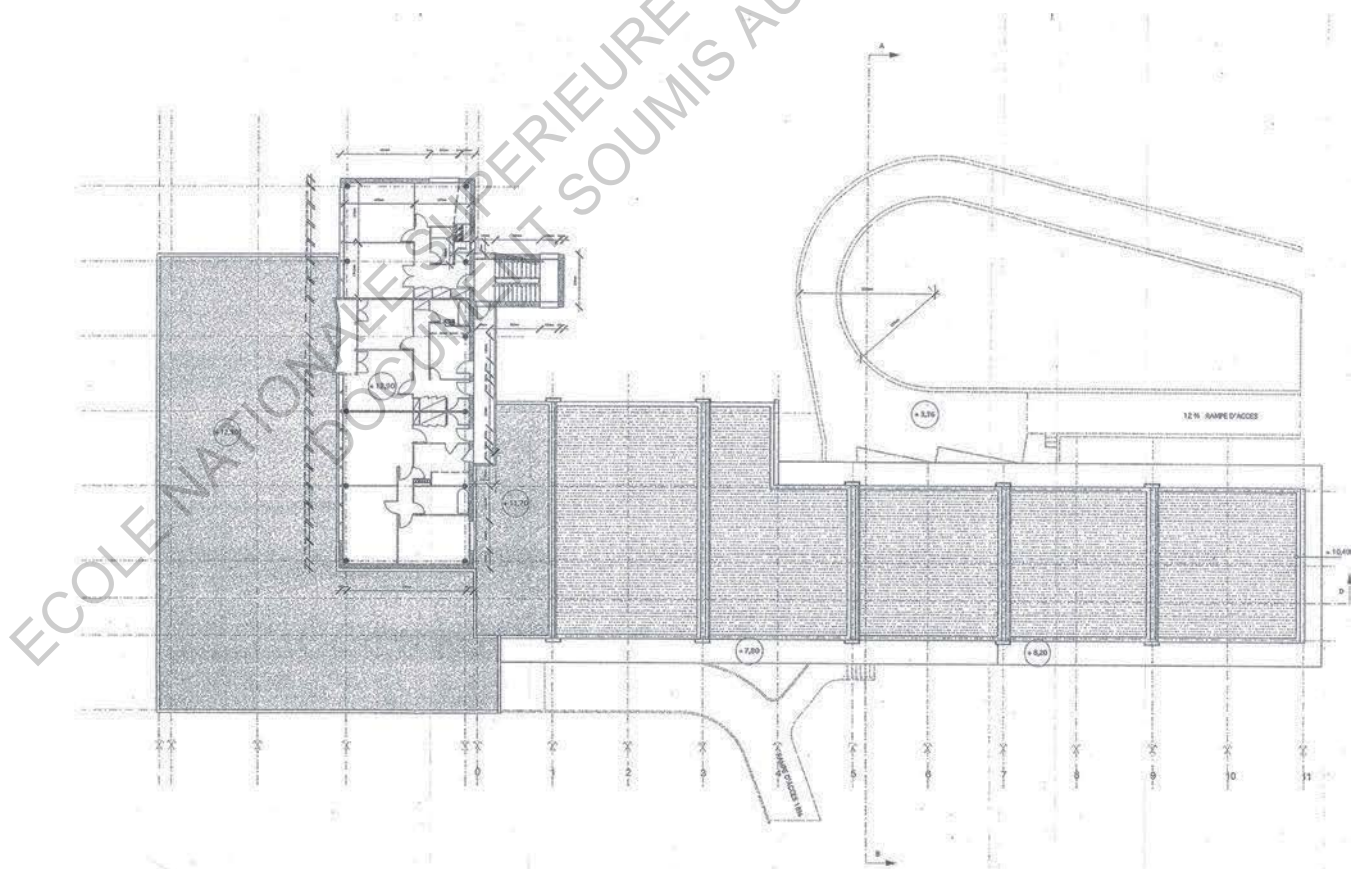
Plan R+2 état des lieux du restaurant
(Redessin par l'agence Atelier 13)



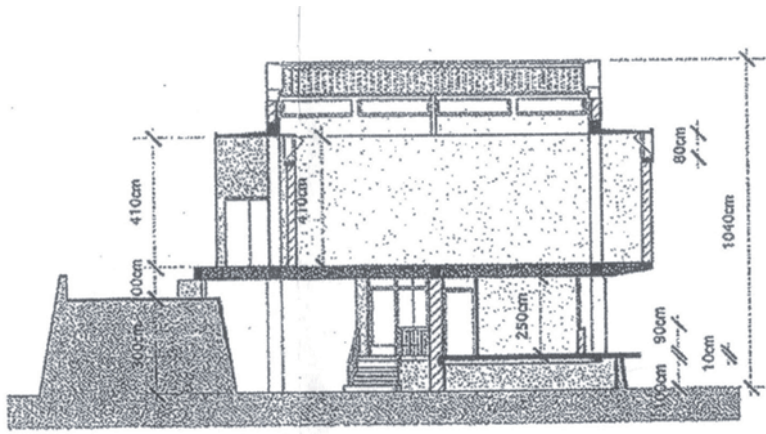
Plan R+1 état des lieux du restaurant
(Redessin par l'agence Atelier 13)



Coupe C-D longitudinale état des lieux du restaurant
(Redessin par l'agence Atelier 13)

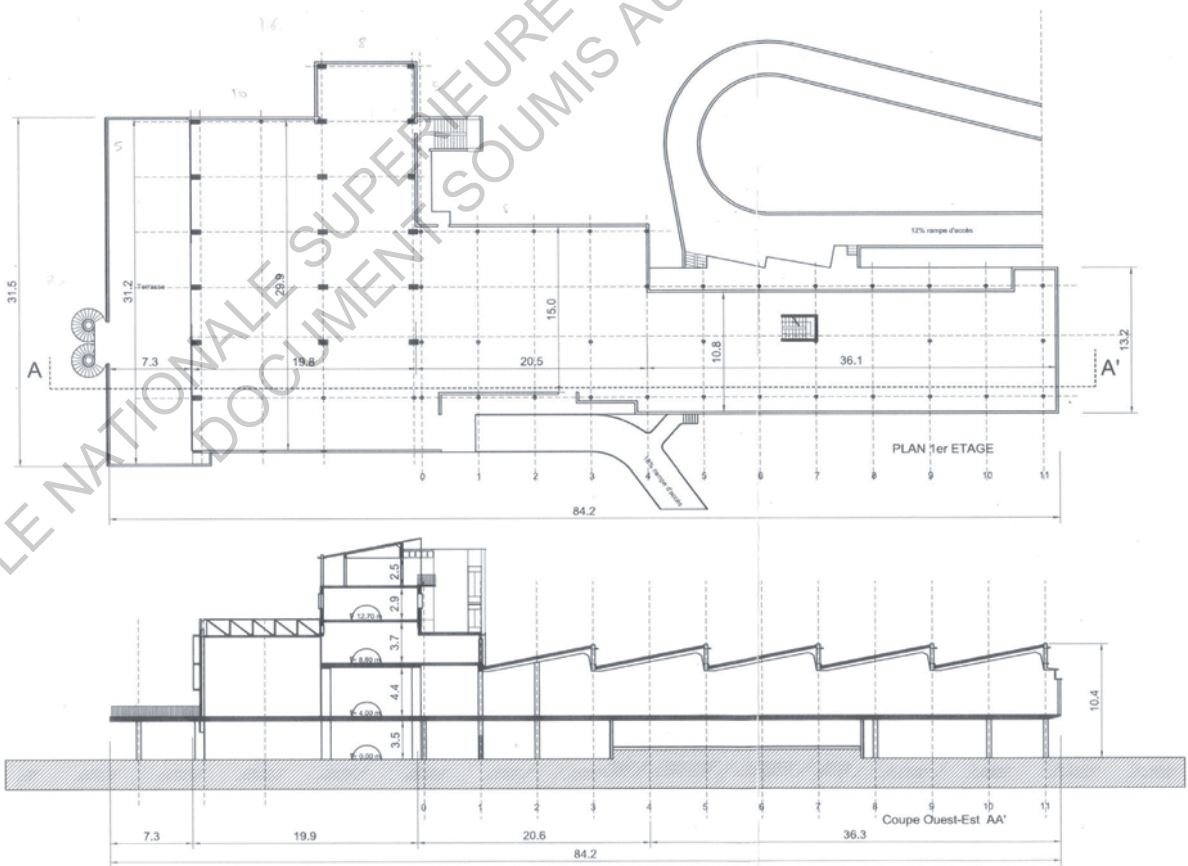


Plan R+3 état des lieux du restaurant
(Redessin par l'agence Atelier 13)



COUPE NORD-SUD A-B

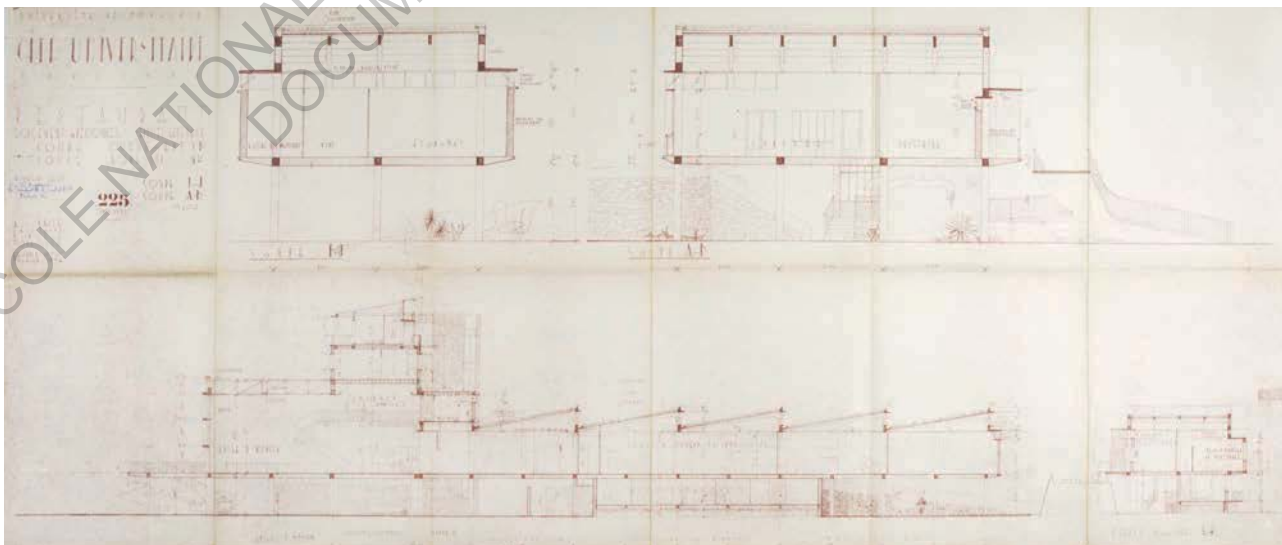
Coupe A-B transversale état des lieux du restaurant
 (Redessin par l'agence Atelier 13)



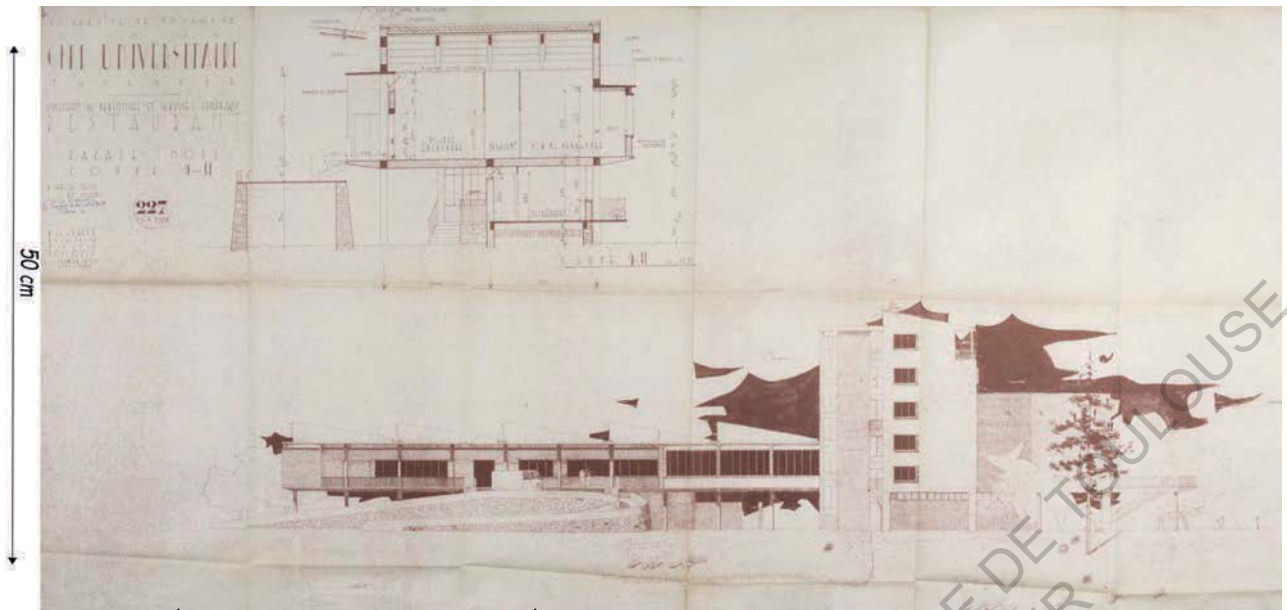
Plan et coupe A-A' longitudinale état des lieux du restaurant
 (Redessin par l'agence Atelier 13)



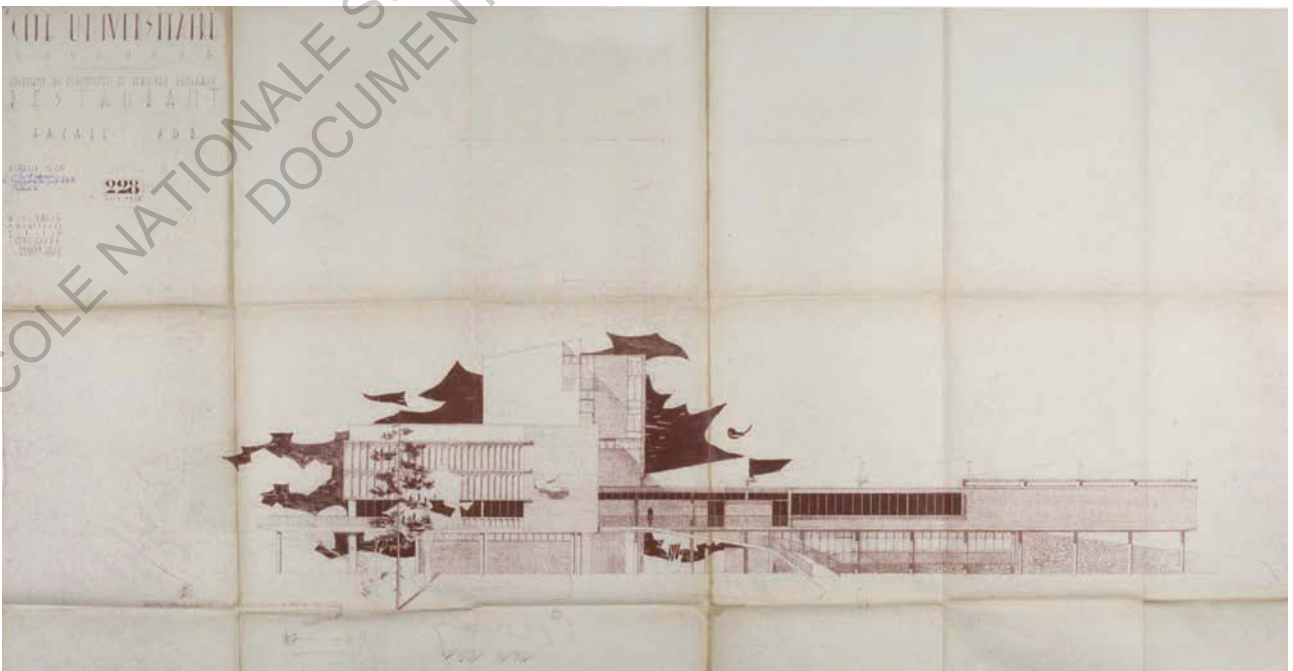
Plan de masse de la cité universitaire (Permis de construire juin 1951)
(Robert-Louis Valle architecte)



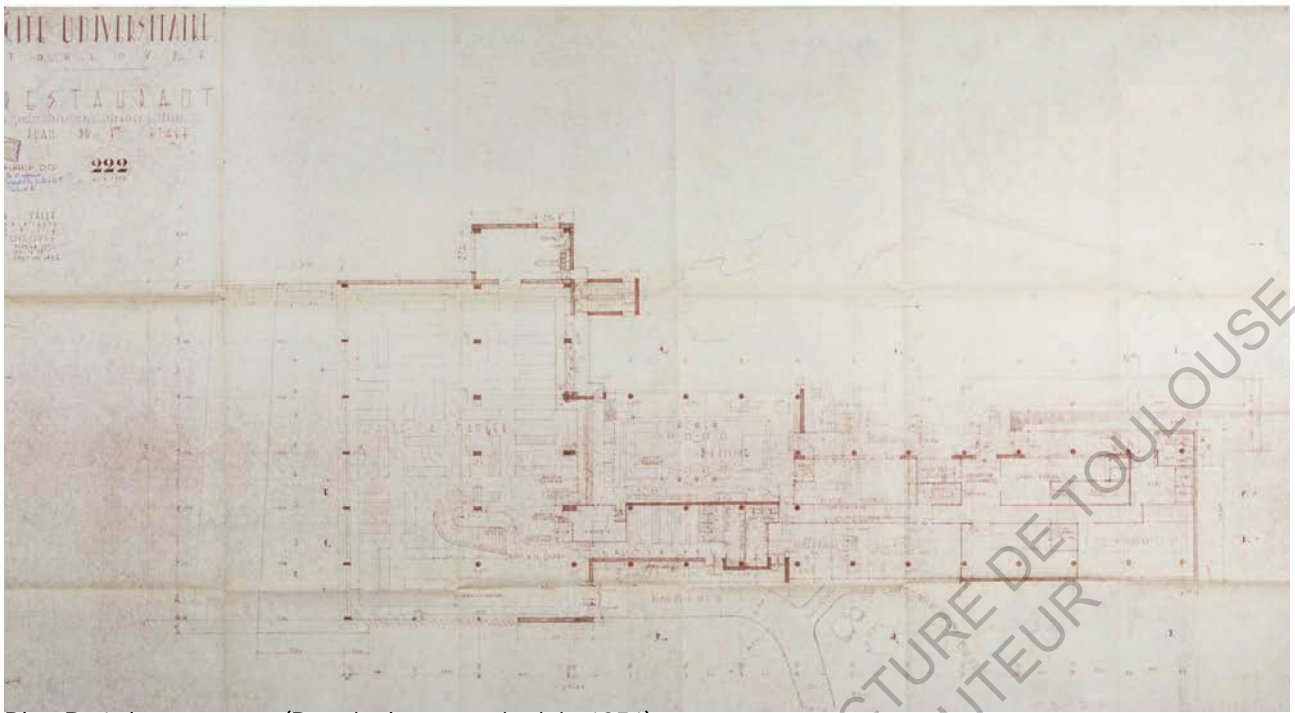
Coupes longitudinales et transversales du restaurant Plan de masse de la cité universitaire (Permis de construire juin 1951)
(Robert-Louis Valle architecte)



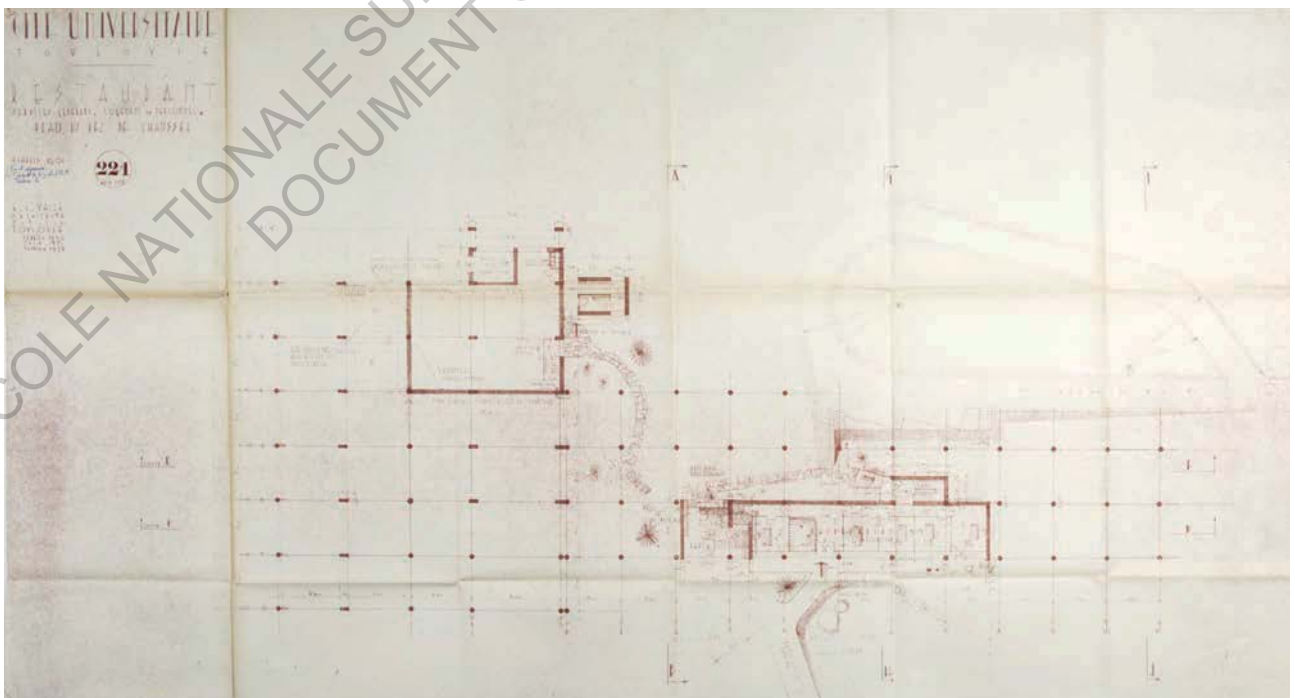
Elévation nord (Permis de construire juin 1951)
(Robert-Louis Valle architecte)



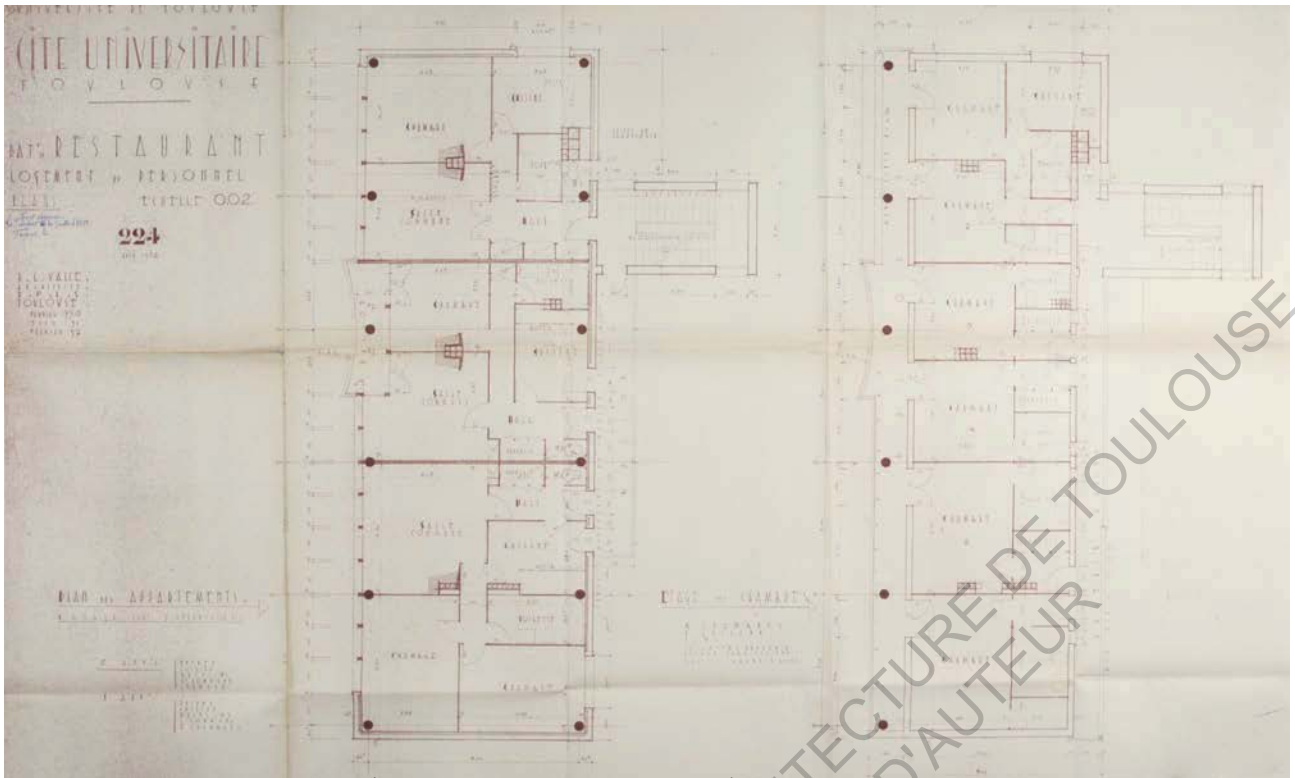
Elévation sud (Permis de construire juin 1951)
(Robert-Louis Valle architecte)



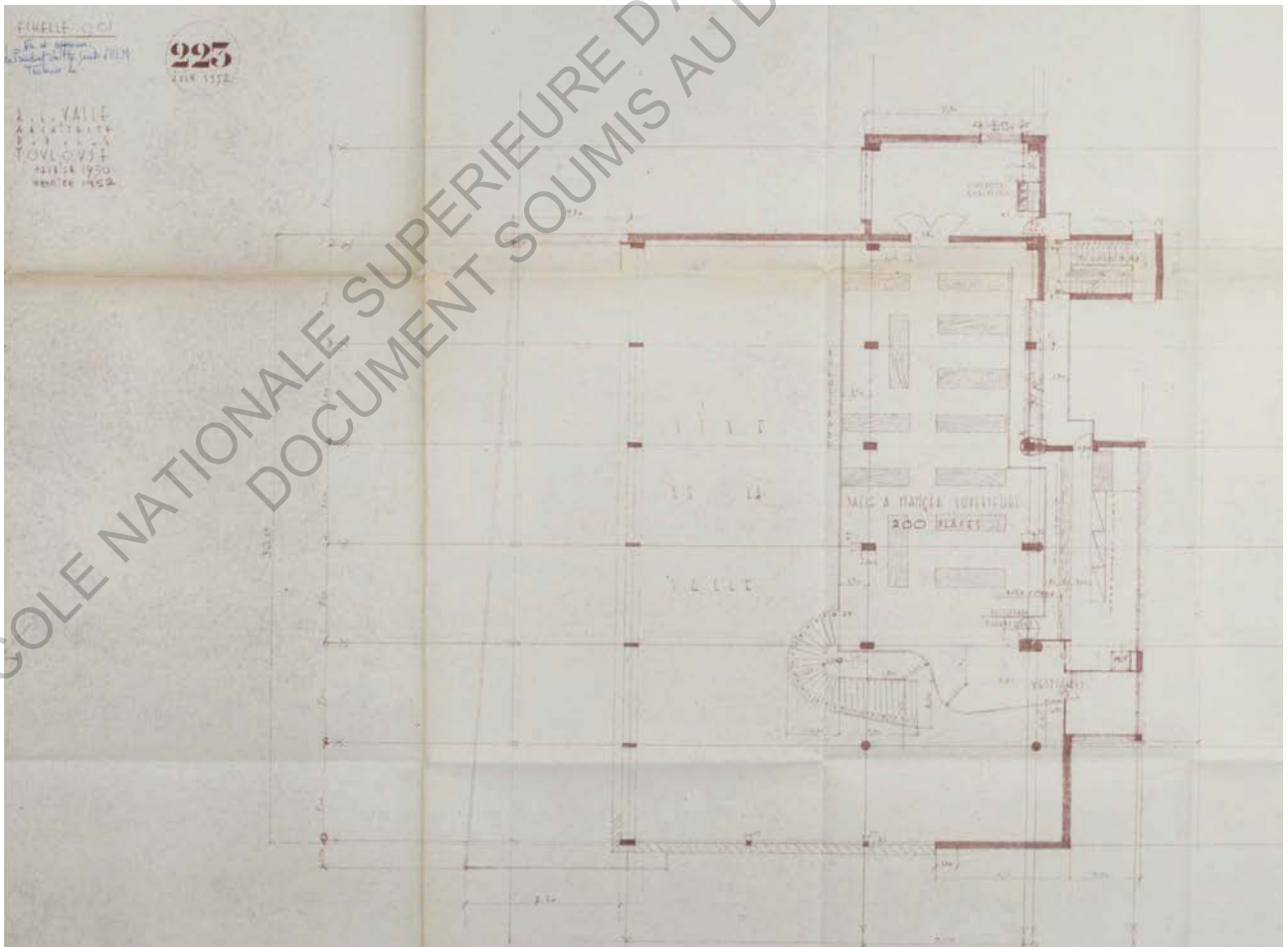
Plan R+1 du restaurant (Permis de construire juin 1951)
(Robert-Louis Valle architecte)



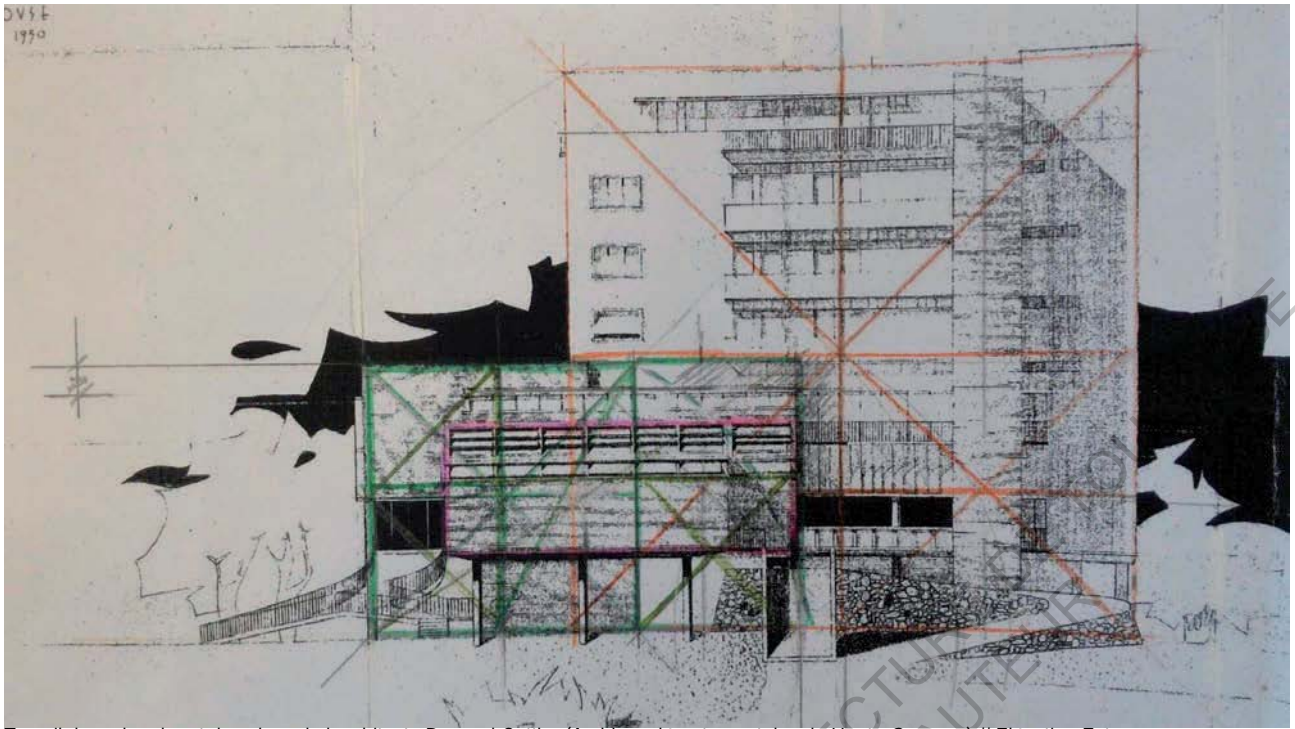
Plan RDC du restaurant (Permis de construire juin 1951)
(Robert-Louis Valle architecte)



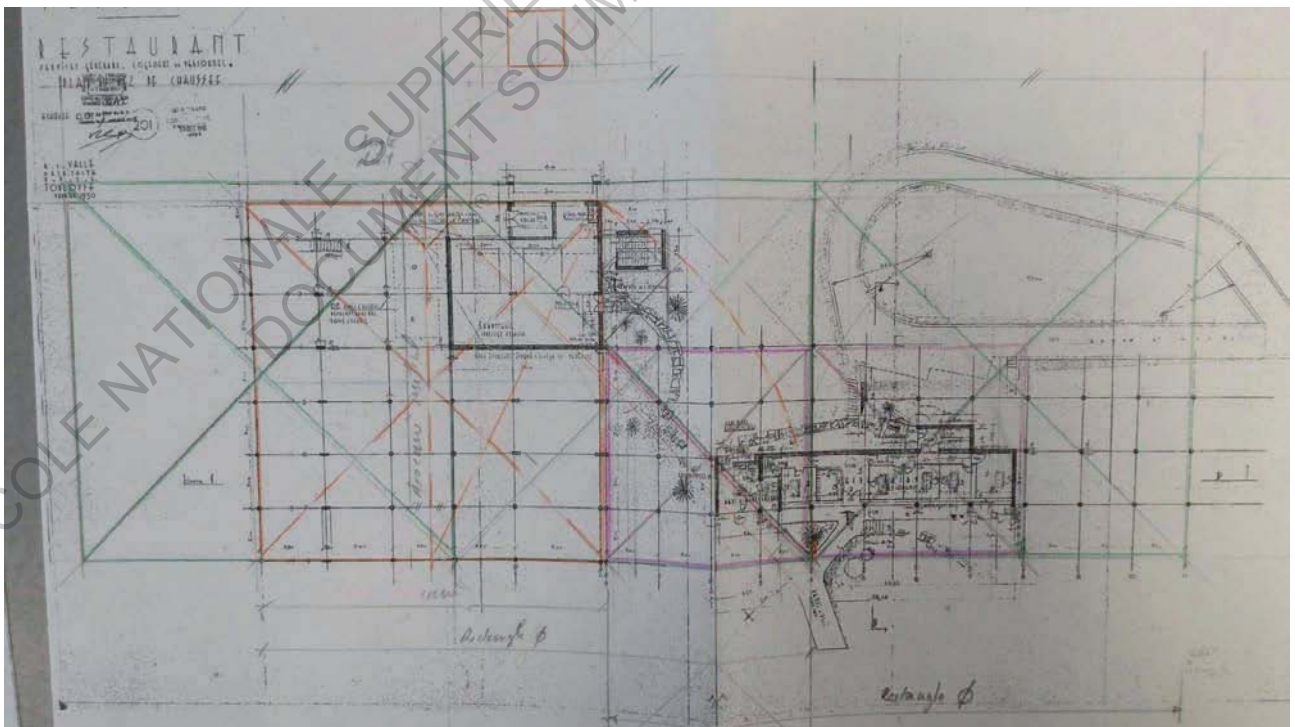
Plan R+3 et R+4 du restaurant (Permis de construire juin 1951)
 (Robert-Louis Valle architecte)



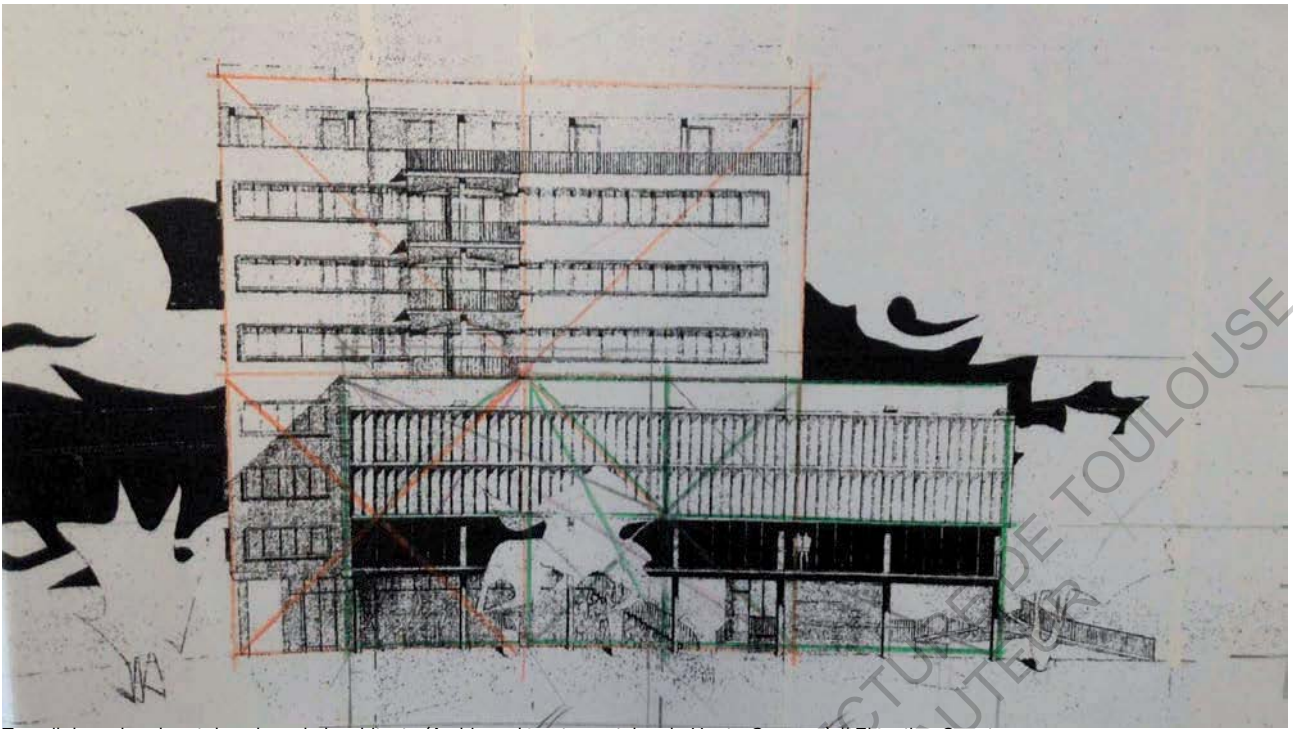
Plan R+2 du restaurant (Permis de construire juin 1951)
 (Robert-Louis Valle architecte)



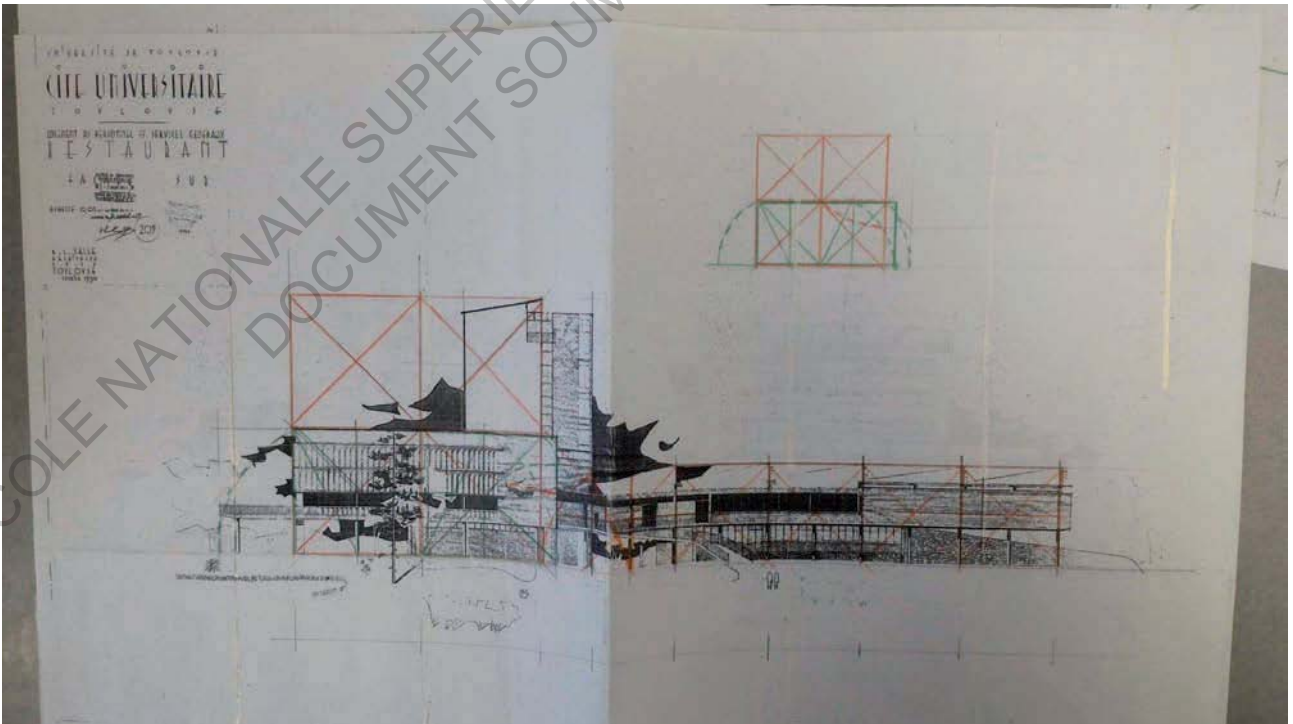
Travail de recherche et d'analyse de l'architecte Bernard Cattlar (Archives départementales de Haute-Garonne) // Elévation Est



Travail de recherche et d'analyse de l'architecte Bernard Cattlar (Archives départementales de Haute-Garonne) // Plan du RDC restaurant



Travail de recherche et d'analyse de l'architecte (Archives départementales de Haute-Garonne) // Elévation Ouest



Travail de recherche et d'analyse de l'architecte Bernard Cattlar (Archives départementales de Haute-Garonne) // Elévation Sud

Mémoire de séminaire : conditions de consultation

Ce document est protégé par le droit d'auteur (art. L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle).

L'auteur du document accorde les droits d'usages suivant :

	OUI	NON
Consultation sur place		
Impression		
Diffusion Intranet		
Diffusion Internet		
Exposition		
Publication non commerciale		